



**Le Québec face aux défis de la transition
socio-écologique : repenser nos
territoires urbains et ruraux**

Sous la direction de

Sabrina Tremblay, Suzanne Tremblay,
Étienne Roy-Grégoire et Catherine Flynn

GRIR

UQAC

Groupe de recherche
et d'intervention régionales
Université du Québec à Chicoutimi

Le Québec face aux défis de la transition socio-écologique : repenser nos territoires
urbains et ruraux
Actes du colloque annuel du GRIR 2022

Coordination de l'édition : Suzanne TREMBLAY
Édition finale et mise en forme : Camille LAROCHE

GRIR
© **Université du Québec à Chicoutimi**
555, boul. de l'Université
Chicoutimi (Québec)
G7H 2B1

Dépôt légal -2024
Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN : 978-2-925191-10-0



Publications
Groupe de recherche et
d'intervention régionales

Présentation du GRIR

La création du GRIR résulte de la rencontre de deux volontés : l'une, institutionnelle et l'autre, professorale. Sur le plan institutionnel, après un débat à la Commission des études sur l'opportunité d'un Centre d'études et d'intervention régionales (CEIR) à l'UQAC, les membres de la commission décidaient, le 4 avril 1981, de « différer la création d'un centre d'études et d'intervention régionales, de favoriser l'éclosion et la consolidation d'équipes en des groupes de recherche axés sur les études et intervention régionales ». Deux ans plus tard, la Commission des études acceptait et acheminait la requête d'accréditation, conformément à la nouvelle politique sur l'organisation de la recherche. Reconnu par l'UQAC depuis 1983, le GRIR s'intéresse aux problèmes de développement des collectivités locales et régionales d'un point de vue multidisciplinaire.

Les objectifs du GRIR

Le GRIR se définit comme un groupe interdisciplinaire visant à susciter ou à réaliser des recherches et des activités de soutien à la recherche (séminaires, colloques, conférences) en milieu universitaire, dans la perspective d'une prise en main des collectivités locales et régionales en général, et sagamiennes en particulier. Les collectivités locales et régionales, objet ou sujet de la recherche, renvoient ici à deux niveaux d'organisation de la réalité humaine. Le premier niveau renvoie à l'ensemble des personnes qui forment un groupe distinct par le partage d'objectifs communs et d'un même sentiment d'appartenance face à des conditions de vie, de travail ou de culture à l'intérieur d'un territoire. Le deuxième niveau est représenté par l'ensemble des groupes humains réunis par une communauté d'appartenance à cette structure spatiale qu'est une région ou une localité, d'un quartier, etc.

En regard des problématiques du développement social, du développement durable et du développement local et régional, le GRIR définit des opérations spécifiques de recherche, d'intervention, d'édition et de diffusion afin de susciter et concevoir des recherches dans une perspective de prise en main des collectivités et des communautés locales et régionales; d'encourager un partenariat milieu/université; de favoriser l'interdisciplinarité entre les membres; d'intégrer les étudiants de 2^e et 3^e cycles; de produire, diffuser et transférer des connaissances.

Les activités du GRIR

À chaque année, le comité responsable de l'animation scientifique invite plusieurs conférenciers et conférencières du Québec et d'ailleurs à participer aux activités du GRIR. C'est ainsi que des conférences sont présentées rejoignant ainsi plus de 500 personnes issues non seulement de la communauté universitaire (étudiants, employés, professeurs, etc.), mais aussi du milieu régional. Le comité responsable de l'édition scientifique publie chaque année des publications de qualité. Ce volet du GRIR offre à la communauté universitaire et aux étudiants des études de cycles supérieurs l'occasion de publier des actes de colloque, des rapports de recherche ou de synthèse, des recherches individuelles ou collectives. Vous pouvez consulter la liste des publications sur notre site internet : <http://grir.uqac.ca/>

L'Équipe du GRIR

Table des matières

Table des matières	v
INTRODUCTION	1
LE MODE RURAL EN TRANSITION(S)	5
Sabrina Tremblay	
Ruralité(s)	5
Les transitions déjà vécues par les espaces ruraux québécois	5
La période située avant 1950	6
La période de 1945 à 1960	6
La période de 1960-1985	7
La période de 1985 jusqu'à aujourd'hui	8
Ce que la transition actuelle nous révèle	9
Multifonctionnalité des territoires ruraux	9
Multifonctionnalité de l'agriculture	9
Pour conclure	11
Bibliographie	12
LA RECHERCHE POUR L'ACTION SOCIALE : UN EXEMPLE EN MILIEU RURAL QUÉBÉCOIS	15
Pierre-André Tremblay	
Présentation des Ateliers des savoirs partagés	16
Les intentions	16
Les trois moments des ASP	17
La place de la recherche	21
Sur le rôle des universitaires	22
La place de la recherche, encore	23
Le partage des savoirs	24
Conclusion : s'inscrire dans une histoire en cours	27
Bibliographie	29
CRÉER LE PETIT-SAGUENAY DE NOS RÊVES, UNE DÉMARCHE DE PLANIFICATION COLLECTIVE ET AUTHENTIQUE	31
Juliette Charpentier, Olivier Riffon, Sabrina Tremblay	
Une participation citoyenne qui semble privilégiée	31
Comment dépasser le cercle des « TLM » ?	32
Notre laboratoire rural : Petit-Saguenay	33
Un ADN participatif	33
Des liens étroits avec le milieu universitaire	34
Stage MITACS : développement durable et participation citoyenne	34
Un partenariat avec le Grand Dialogue	35
La recherche-action	35
Méthodologie de recherche	36

Évaluer les effets de la participation	36
Outils de collecte de données	36
La démarche étudiée : Créer le Petit-Saguenay de nos rêves	37
Une vingtaine d'activités différentes sur quatre mois	37
.....	38
Une première étape de planification importante	38
Des activités hétérogènes dans leurs succès	38
Une dernière étape de synthèse	40
Un premier bilan encourageant	40
Les perspectives d'évaluation.....	41
Des limites et risque évidents ?.....	41
Une participation représentative de la communauté ?	41
Conclusion	42
Bibliographie	43

LA REVITALISATION INTÉGRÉE ET LA DENSIFICATION URBAINE AU CENTRE-VILLE DE CHICOUTIMI : DENSIFIER OUI, MAIS DENSIFIER AUTREMENT!	47
Suzanne Tremblay	

D'hier à aujourd'hui la revitalisation du centre-ville de l'arrondissement de Chicoutimi : un portait qui a peu changé.....	47
La revitalisation du centre-ville de Chicoutimi un objet de débat depuis des décennies.....	54
Revisiter l'approche de la revitalisation intégrée pour analyser les enjeux au centre urbain de Chicoutimi..	55
Conclusion	58
Bibliographie	60

LES TERRITOIRES ET « LEURS » ÉLUS, DES AFFINITÉS SÉLECTIVES? UNE ANALYSE TERRITORIALE DES PRIORITÉS MUNICIPALES SELON LES ÉLUS DU BAS-SAINT-LAURENT	63
Yann Fournis et Nicolas Devaux	

Une enquête sur le métier d' élu local et ses variations territoriale.....	64
Recension des écrits.....	65
Problématique et hypothèses.....	68
Méthodologie.....	69
De la région aux municipalités : une lecture du territoire bas-laurentien par les indices de défavorisation ..	71
Une lecture à l'échelle des MRC : une région diversifiée mais globalement plus défavorisée matériellement que socialement.....	71
Une relecture à l'échelle des municipalités : quatre Québec en un	75
Une lecture du territoire bas-laurentien par les opinions des élus sur leurs moyens et missions.....	77
Les missions municipales au regard des ressources disponibles : l'avis des élus bas-laurentiens.....	77
Les missions municipales au regard des priorités d'attribution des ressources	80
Conclusion	83
Bibliographie	86

INTRODUCTION

Sabrina Tremblay, Coordonnatrice du GRIR

Dire que nos sociétés font face aux crises systémiques multiples n'est désormais plus très original. Les événements des dernières années, que l'on pense à pandémie de la Covid-19 qui a mené à une crise sanitaire sans précédent, assortie d'une crise économique rapide et brutale est un exemple éloquent. La crise du logement actuelle qui fait la manchette dans les journaux presque quotidiennement ou alors celle climatique, avec l'été de 2023, le plus chaud jamais enregistré sont aussi très parlantes. Très clairement, nous sommes engagés, pour le meilleur ou pour le pire, sur un chemin qui demandera une forte capacité d'adaptation et de résilience individuelle et collective.

À l'échelle régionale ou locale, ces changements ne sont pas seulement théoriques, ils sont aussi pratiques. Incarnés dans notre vision des territoires et notre façon de les occuper, les enjeux qui en découlent sont partout et à tous les niveaux. Que ce soit au niveau de la gestion des ressources naturelles, de la protection des terres agricoles, de l'urbanisation des territoires périphériques, de la densification urbaine intelligente, des risques pour les collectivités côtières, etc., les crises systémiques interrogent nos modes de fonctionnement collectifs et notre capacité à dépasser nos priorités individuelles pour faire plus que ce que nous pouvons faire chacun de notre côté.

C'est peut-être un peu en raison de ce contexte macrosocial pressant que le gouvernement du Québec s'est engagé dans une réforme de Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU), inchangée depuis 1979, malgré des États généraux en 2006. À cet effet, le ministère de l'Habitation et des Affaires municipales (MAMH) a entrepris en 2022 des consultations provinciales de sa nouvelle politique nationale de l'architecture et de l'aménagement du territoire qui ont mené à l'adoption du projet de Loi 16 modifiant la LAU et d'autres dispositions. De ces modifications découleront de nouvelles orientations gouvernementales en matière d'aménagement du territoire (OGAT) dont beaucoup visent l'adaptation et la résilience aux transitions que nous vivons actuellement.

Inspiré par cette mouvance, le GRIR a décidé d'orienter son colloque de 2022 sur ces thématiques. Intitulé : «Le Québec face aux changements climatiques et aux défis de la transition socioécologique : repenser nos territoires urbains et ruraux », il a réuni une dizaine de panélistes et une trentaine de participants les 20 et 21 octobre. De ces deux journées découlent les présents actes du colloque que certains présentateurs ont accepté de publier.

Le premier texte propose une réflexion sur les ruralités québécoises et leurs transitions. Le terme est volontairement mis au pluriel, car l'autrice présente dans un premier temps les différentes conceptions de la ruralité, selon les disciplines impliquées. Alors que le monde rural est en changement, Sabrina Tremblay s'attarde ensuite à délimiter les transitions déjà vécues par ces milieux en insistant au passage sur les liens directs entre transition de l'agriculture et transition des espaces ruraux. Pour finir, l'autrice s'attarde au concept de multifonctionnalité des territoires ruraux et de l'agriculture pour identifier des pistes d'analyses des transitions actuellement vécues par les espaces ruraux. Le texte insiste sur l'importance d'observer cette

multifonctionnalité d'abord à l'échelle locale pour bien en saisir toutes les nuances et les implications.

La contribution de Pierre-André Tremblay s'intéresse pour sa part à un cas d'innovation sociale dans le milieu rural québécois et qui allie recherche et intervention : les Ateliers des savoirs partagés (ASP). L'auteur s'attarde en premier lieu à bien circonscrire les contours de cette initiative de mobilisation dans des localités rurales éprouvant diverses difficultés de vitalité socioéconomique. Puis, après avoir fait une chronologie des diverses phases des ASP, Pierre-André Tremblay amorce une réflexion sur la place de la recherche et le rôle des universitaires dans ce type d'initiative qui n'est ni, de la recherche ni de l'intervention au même titre que le ferait par exemple, les organisateurs communautaires ou les agents de développement. Au cœur de cette tension, c'est la question du partage des savoirs qui doit primer, mais encore faut-il, comme le rappelle l'auteur, demeurer souples dans les moyens comme dans les finalités.

« Créer le Petit-Saguenay de nos rêves — une démarche de planification collective et authentique » proposée par Juliette Charpentier est le récit d'une autre démarche de mobilisation citoyenne, mais cette fois sur la question de la transition socioécologique. L'autrice commence par nous rappeler les défis liés à la participation citoyenne et comment celle-ci peut être facilement détournée de son sens premier : offrir un espace de participation significative pour les personnes et les collectivités. À cet égard, Juliette Charpentier nous entretient du cas de Petit-Saguenay, une municipalité du Bas-Saguenay qui s'est engagé dans une démarche de politique de développement durable et de participation citoyenne. Après avoir bien explicité le contexte de ces démarches qui ont été réalisées grâce à une approche méthodologique de recherche-action, l'autrice propose quelques résultats du projet Créer le Petit-Saguenay de nos rêves qui semblent proposer que la collectivité ait su bien s'approprier la vision collective du développement durable et de la participation citoyenne locale.

Suzanne Tremblay nous transporte pour au centre-ville de l'arrondissement Chicoutimi à Saguenay et ses initiatives de revitalisation intégrée et de densification urbaine. L'autrice commence par nous présenter l'histoire très riche de la revitalisation urbaine du centre-ville de Chicoutimi, notamment en regard de la construction (et démolition !) constante d'immeubles locatifs depuis les années 1970. Puis, le texte nous amène à mieux comprendre la condition sociale et économique des habitants actuels de ce secteur et des besoins inhérents à leur situation, notamment en regard des services de proximité. Suzanne Tremblay est ainsi capable de nous démontrer la lente et inexorable dévitalisation du centre-ville. Puis, c'est du côté des initiatives de revitalisation que son regard se tourne, en mettant en lumière les enjeux du milieu et les difficultés d'entreprendre des projets qui rallient et combinent l'ensemble des besoins. Des propositions de développement sont ainsi faites et celles-ci pointent majoritairement vers une plus grande implication des habitants et utilisateurs du secteur dans les prises de décision.

Enfin, Yann Fournis et Nicolas Devaux du GRIDEQ-UQAR nous proposent quant à eux les résultats d'une étude portant sur la composition et la recomposition du rôle des élus locaux dans la région du Bas-St-Laurent dans un contexte de crise du modèle québécois de l'occupation de ses territoires, et ce, à partir d'une perspective politique et de géographie économique. La première partie de leur contribution s'attarde à bien nous faire saisir le contexte de tension du

développement des régions-ressources. Celui-ci, nous apprend les auteurs, s'articule entre une logique historique de peuplement et de développement des régions ressources et une autre plus récente de force d'attractivité des centralités comme Montréal ou Québec, tout cela se déroulant alors que plusieurs communautés locales tentent de trouver un équilibre entre (sur) vie économique et sociale malgré ces grandes tendances macro spatiales. Le Bas-St-Laurent ne fait pas exception à la règle, d'après les analyses des deux auteurs, bien que cela se module en quatre situations types. À partir de ce point, Yann Fournis et Nicolas Devaux s'intéressent aux missions municipales et tentent de remettre en perspective les ressources et les priorités municipales identifiées par les participants pour confirmer la variation territoriale du métier des élus municipaux, celle-ci s'inscrivant dans ce que les auteurs nomment, un « municipalisme pragmatique ».

L'ensemble de ces contributions apportent un regard éclairant sur le fait régional et territorial dans un contexte de recomposition des attentes et objectifs de développement, à des échelles différentes et comprises à partir d'approches tout aussi variées. Ces actes du colloque montrent que loin d'être épuisées ou alourdies, les sciences régionales sont capables elles aussi de s'adapter au contexte de transition accélérée dans lequel nous sommes tous et toutes entraînés.

LE MODE RURAL EN TRANSITION(S)

Sabrina Tremblay

Les espaces ruraux, tout comme les milieux urbains, sont actuellement en transition. Ces transitions, amorcées pour la plupart depuis plusieurs décennies, s'accroissent dans certains cas en raison du contexte de crises systémiques multiples auxquelles nous faisons tous et toutes face. Cette communication veut mieux exposer ces différentes transitions et démontrer comment certaines d'entre elles s'ancrent dans un passé pas si lointain. En terminant, la notion de multifonctionnalité de l'agriculture sera abordée elle qui peut, à certains égards, combler quelques lacunes liées à notre compréhension du monde rural actuel.

Ruralité(s)

Tentons d'abord de réfléchir sur l'un des concepts centraux à cette communication : la ruralité. Déjà au départ, peut-être vaudrait-il mieux parler de ruralités (au pluriel), car aucun espace rural n'est semblable à un autre. Plutôt que de tenter de le définir, il convient peut-être de s'interroger à partir de quels critères on observe et analyse le monde rural. De façon générale, on juge d'abord du caractère rural d'un territoire à partir de critères géographiques tels que la densité de population. Là encore, selon le lieu où l'on se trouve sur cette planète, ce critère varie. Au Canada, par exemple, on considère que le monde rural concerne la population qui vit à l'extérieur des centres urbains de 1000 habitants ou plus ou alors qui demeure dans endroits où la densité de population est de 400 habitants/km² (Statistique Canada, 2001). Une autre façon d'appréhender les espaces ruraux emprunte à la sociologie le concept de construction sociale. Ainsi, d'après Jean (2003), le monde rural serait construit autour d'*a priori* issus de la société humaine, traînant dans son sillage des notions comme communauté, traditions, famille, patrimoine, terroir, etc. Or, toujours selon Jean (2003), on doit apporter ici une nuance : étant une construction sociale, la notion de ruralité est tiraillée dans des rapports de pouvoir entre des intérêts divergents qui luttent pour mettre de l'avant leur conception. C'est pourquoi la notion de ruralité est si complexe à saisir et explique du même coup le nombre important de définitions la concernant. Ensuite, des caractéristiques physiques font aussi partie du nombre des critères utilisés pour qualifier les espaces ruraux. Notamment, celui de milieu avec dominance de paysages à couverture végétale est l'élément qui ressort le plus souvent (Solidarité rurale du Québec, 1999). Enfin, les espaces ruraux sont souvent décrits à partir de fonctions qu'ils sont censés occuper dans la société en général. La production alimentaire et de fibres est sans conteste la fonction la plus souvent citée (Torre et Filippi, 2005). Mais l'attrait du monde sauvage ou, dit autrement, le dernier rempart contre la modernité fait aussi partie du nombre des fonctions attendues des milieux ruraux (Bédard, 2009).

Les transitions déjà vécues par les espaces ruraux québécois

Nous l'avons dit en introduction, les territoires ruraux québécois ont déjà vécu des transitions. Certaines de ses transitions auraient même, selon certains auteurs, mené à la disparition de la ruralité dans sa forme traditionnelle, tout au moins (Fortin, 1971). Pour leur part, Campagne, Pecqueur et Lacombe (2014) identifient trois grandes transitions, dont les deux premières sont directement liées au développement des politiques publiques en matière d'agriculture. Mais

avant de les décrire, il est nécessaire de parler de ce qu'était le monde rural avant les grands changements qu'il connaîtra plus tard.

La période située avant 1950

Comme point de départ, attardons-nous d'abord à parler de la structuration des territoires ruraux telle qu'elle était avant la première grande transition contemporaine. C'est la période de l'avant-guerre où les paroisses et villages ruraux étaient essentiellement organisés autour de structures familiales, dont l'occupation principale était l'agriculture de subsistance. Ces fermes, transmises de père en fils aînés ne laissaient d'autres choix aux cadets que de s'établir en périphérie de la ferme familiale (ou de quitter pour la ville). Quand les terres devenaient rares et hors de prix, les jeunes familles devaient alors défricher d'autres terres, participant ainsi à l'occupation du territoire toujours plus éloigné (Bouchard, 2008). Or, déjà à cette époque, on pouvait clairement distinguer une forte diversité dans les collectivités rurales. En premier, les villages près des centres urbains étaient les seuls qui pouvaient réellement vivre d'une agriculture de subsistance, les terres étant généralement plus fertiles dans la vallée du Saint-Laurent et où la capacité d'écouler les produits étaient facilitée par un grand bassin de population. Ensuite, dans les villages périphériques, les familles réussissaient à survivre grâce au complément offert par le travail dans la forêt (l'ère des bûcherons). Enfin, dans les milieux encore plus éloignés, les terres pauvres n'offraient aucune perspective intéressante pour l'agriculture. La forêt prenait donc la place centrale dans l'économie du village et l'État soutenait dans une certaine mesure les familles les plus pauvres (Morin, 2012). Assez rapidement, la limite de l'exploitation de terre cultivable est atteinte au Québec et contribue aux mutations qui seront vécues plus tard (Dupont, 2009).

Cela étant, comme le souligne Dupont (2009), cette époque ne s'est pas déroulée de façon linéaire et en bien avant les grands événements mondiaux que le monde connaîtra, il y avait ici et là des signes qui préfiguraient un changement durable dans les campagnes québécoises. Par exemple, dans les années 1940, les familles d'agriculteurs avaient déjà commencé à changer leurs pratiques. La mécanisation du travail permettait de réaliser de plus en plus des surplus de production et donc de la revendre sur les marchés locaux. Mais aussi, suivant la demande des consommateurs urbains, d'une agriculture diversifiée (polyculture), certaines fermes se spécialisaient et les terres accueillent de plus en plus des cultures uniques (monoculture), ce qui a provoqué, déjà à cette époque, des impacts notables sur les écosystèmes et les paysages locaux. Finalement, les soubresauts de l'économie de cette période provoqueront, par cycle, l'effondrement des prix de certains produits, menant ainsi à des pertes de revenus importantes pour les agriculteurs et leur famille.

La période de 1945 à 1960

L'instabilité des prix continuera même après la fin de la Deuxième Guerre. Cela s'ajoute à la pression de la croissance des populations urbaines (et la nécessité de les nourrir), la montée des industries de transformation dans l'alimentation¹ et les traumatismes causés par la Deuxième Guerre mondiale qui font réaliser à plusieurs régions du monde un besoin d'assurer leur autonomie alimentaire. Toutefois, cette période est plus propice au développement de grands projets nationaux soutenu par l'État. Au Québec, la Commission Héon, instituée en 1952, est

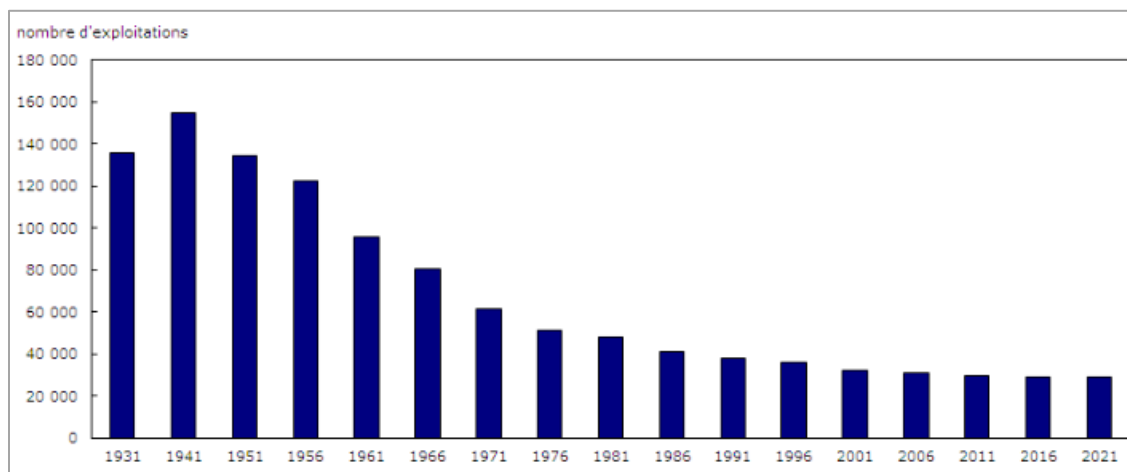
¹ Francoeur (2018) précise que cette période est celle où les principaux clients de l'agriculture deviennent de moins en moins les consommateurs (produits frais), mais de plus en plus les transformateurs (produits industriellement transformés). Cela change nécessairement la donne quant au volume de production qui doit être produit pour nourrir ces nouveaux circuits de commercialisation.

chargée de faire la lumière sur les avenues possibles en matière d'agriculture dans un monde qui évolue de façon exponentielle. Le rapport, remis en 1955 est sans appel sur ces constats. L'agriculture québécoise doit désormais répondre « aux besoins des populations urbaines » et assurer « aux travailleurs du sol une subsistance convenable et la possibilité d'y établir leur fils » (Héon, 1955, p. 141). Le commissaire ne passe pas par quatre chemins, jugeant qu'il y a au moins 100 000 fermes de trop². Le petit producteur familial doit donc croître, se spécialiser ou alors quitter le métier : « le mauvais producteur, comme le mauvais soldat, sert mal son pays et ses concitoyens » (p.141). Il ajoute enfin un peu plus loin :

Le nombre très considérable de petits producteurs dont les produits sont de quantités minimales et de qualité incertaine est un facteur de mise en marché désordonnée et d'avalissement des prix, qui pénalise nos producteurs spécialisés (pp. 141-42).

Les recommandations de la Commission seront entendues et appliquées. En un peu moins de 10 ans après le dépôt du rapport, le nombre d'exploitations agricoles au Québec est passé sous la barre des 100 000. Les familles auraient quitté alors pour la ville et travaillé dans les industries (Francoeur et Abergel, 2020). Cette tendance s'est maintenue si bien qu'aujourd'hui, le nombre d'exploitations est estimé à 29 380 (Figure 1).

Figure 1. Nombre d'exploitations agricoles, Québec, 1931 à 2021



Statistique Canada, recensement de l'agriculture, 1931 à 2021 (3438)

La période de 1960-1985

Au cours des années suivantes, on assistera du côté de l'agriculture, à une consolidation des mesures mises en place. Au Québec, plus qu'ailleurs au Canada ou dans le monde, la politique agricole a un rôle déterminant dans l'évolution de l'agriculture. Cette politique reposera sur trois piliers : 1) La mise en marché des produits agricoles sanctionnée dès 1956 à laquelle se grefferont plus tard des mesures de contingentement de la production — les quotas (dès 1970) ; 2) les programmes de soutien au revenu et d'assurance stabilisation des prix (1975) et finalement 3) la Loi sur la protection des terres agricoles du Québec (1978) qui encadre de manière très

² Le nombre estimé par la Commission Héon tournait autour de 140 000, même si les données dans le graphique 1 de la page suivante le chiffre plutôt à 134 336.

importante le potentiel agricole du Québec, étant donné que seulement 2 % de la superficie du territoire serait identifiée comme apte à la production alimentaire (Debailleul, 2014). Ainsi, selon Francoeur et Abergel (2020), cette période est celle de la professionnalisation et de l'organisation des agriculteurs en tant qu'activité marchande. Au tournant des années 1970, la moitié des fermes ont disparu, les autres ayant été jugées non suffisamment rentables. Pour les territoires ruraux, le changement est manifeste, car cela fait en sorte que le poids relatif de l'agriculture décroît de façon importante dans le milieu.

La période de 1985 jusqu'à aujourd'hui

Dès la fin des années 1980, des signaux d'alarme commencent à résonner un peu partout dans la province quant à l'état de santé des collectivités rurales. D'abord, au strict plan de la biodiversité, l'agriculture intensive pratiquée dans de nombreuses régions du Québec a des effets délétères importants sur les sols, les cours d'eau, et la faune et la flore (Debailleul, 2014). Du côté social et économique, on assiste plus que jamais à une déstructuration des territoires ruraux, encore que les trois grands types de ruralité évoqués plus haut semblent toujours co-exister, avec des extrêmes peut-être plus poussés (Simard, 2002). Il faut dire que désormais, c'est 80 % de la population du Québec qui demeure en zone urbaine. Le poids politique des espaces ruraux s'amointrit de façon manifeste, ce qui se répercute dans les politiques qui assurent l'occupation et la vitalité des territoires (Vachon, 2011). Un sursaut, dans les années 1990, ramènera le sort des communautés rurales sur le devant de la scène grâce au travail d'organisations comme Solidarité rurale du Québec et la Politique nationale sur la ruralité (ministère des Affaires municipales des régions et de l'occupation du territoire, 2006). Mais les arguments pour la sauvegarde des territoires ruraux ne tournent désormais plus autour des seules questions liées à l'agriculture. En effet, c'est désormais entre 5 % et 7 % des habitants qui vivent de l'agriculture. De toute façon, selon van der Ploeg et Roep (2003), la modernisation de l'agriculture à laquelle nous avons assistée depuis les années 1950 ici comme en Europe est arrivée à son extrême limite, en termes de *coûts vs bénéfices* pour les agriculteurs³. Pour développer économiquement les collectivités rurales, il faut valoriser d'autres secteurs. Au Québec, ce sont les activités manufacturières, d'extractions des ressources (mines) et le récréotourisme/villégiature qui seraient les plus souvent rencontrées dans les campagnes (Jean, Desrosiers, et Dionne, 2014). Plusieurs brandissent désormais le concept de la multifonctionnalité des territoires ruraux — et de l'agriculture — pour tenter de mieux appréhender le développement des mondes ruraux. Ce concept, apparu au début des années 2000 dans le champ des études régionales et rurales, n'est pourtant pas si récent qu'on veut bien le laisser entendre. Pourtant, l'intérêt qu'on lui porte témoigne vraisemblablement, comme le rappelle van der Ploeg et Roep (2003) et Campagne et al. (2014), d'une nouvelle transition amorcée par les territoires ruraux.

³ Par exemple, mais sans s'y restreindre, nous référons aux cas des exploitations agricoles laitières où le coût des quotas de laits et de la machinerie agricole (automatisation).

Ce que la transition actuelle nous révèle

La transition actuelle, nous l'avons exposée dans les sections précédentes, est le fruit d'une série de mesures, largement instituées par l'État, afin de moderniser l'agriculture. Si les exploitations agricoles sont effectivement devenues plus productives et compétitives sur le marché national et mondial, elles ont en revanche perdu un certain niveau de proximité avec le local (Francoeur, 2018). Selon certains observateurs, cette situation a eu pour effet d'occulter les rôles ou fonctions que peut entretenir l'agriculture au sein des territoires ruraux et de contribuer à la dévitalisation graduelle de ces milieux (Mundler et Ruiz, 2015 ; van der Ploeg et Roep, 2003 ; Wilson, 2007). Toutefois, deux types de multifonctionnalité se superposent ici : celui des territoires ruraux et celui de l'agriculture. Évidemment, les deux sont en lien, mais chacun ayant ses particularités — et nous oserons dire ses « finalités » et il est utile de les rappeler afin de bien comprendre la transition actuelle que vit les espaces ruraux du Québec.

Multifonctionnalité des territoires ruraux

La multifonctionnalité des territoires réfère à toutes les fonctions ou activités, en mettant l'accent sur celles le plus souvent ignorées, que ces milieux recèlent. Selon les auteurs, différentes fonctions sont identifiées. Nous retiendrons pour notre part celle du Groupe de travail sur la multifonctionnalité des territoires ruraux (2011) qui identifie les dimensions de la production, de l'habitation et de la protection qui entretiennent des synergies entre elles (Figure 2). Elle faciliterait selon ce groupe d'expert l'occupation dynamique du territoire dans une perspective de développement endogène.

Figure 2 : Les dimensions des fonctions des territoires

Habiter	Produire	Protéger
<ul style="list-style-type: none">• Culture• Habitat• Vie communautaire• Éducation• etc..	<ul style="list-style-type: none">• Transport• Agriculture• Tourisme• Mines• Forêt• Commerce	<ul style="list-style-type: none">• Paysages• Faune• Flore• Aménités

Groupe de travail sur la multifonctionnalité des territoires ruraux (2011, p. 13)

Cette façon de comprendre et analyser les territoires est tout à fait en lien avec la transition nouvelle amorcée par les espaces ruraux du Québec. On cherche à valoriser toutes autres activités économiques ou sociales existantes dans les milieux dans le but de faciliter, dans certains cas, la reconversion économique de ces derniers. L'agriculture est ici une activité parmi tant d'autres, toute la question est de voir comment elle peut coexister avec les autres dans une optique de développement territorial.

Multifonctionnalité de l'agriculture

Si les territoires ruraux sont multifonctionnels, l'agriculture l'est également. La multifonctionnalité de l'agriculture, telle que comprise aujourd'hui, est un concept bien

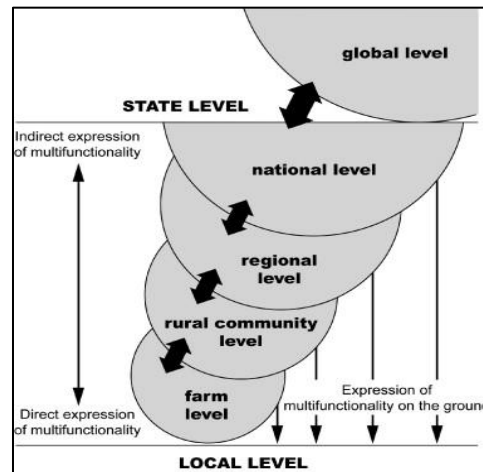
documenté depuis les années 1980. Ceci étant dit, cette reconnaissance n'est pas non plus nouvelle, car dans des textes qui remontent d'aussi loin que la Renaissance, on faisait déjà référence aux multiples apports de cette activité pour les sociétés humaines (Mundler, 2010). De façon très générale, la multifonctionnalité réfère à toutes les externalités de l'agriculture autres que la production agroalimentaire et de la fibre (Organisation de coopération et du développement économique, 2001). De façon plus précise, on parle des multiples fonctions de l'agriculture par rapport à l'usage des territoires, aux pratiques et réflexions et leurs effets sur les espaces ruraux ainsi qu'aux conceptions que la société entretient envers ces milieux et l'agriculture en général (van der Ploeg et Roep, 2003). Plusieurs fonctions ont été reconnues chez différents auteurs. Pour notre part, nous aimons nous référer à la typologie de Lang (2001) qui identifie les fonctions de production agricole, économique, sociale, culturelle et environnementale.

Wilson (2007) conçoit la multifonctionnalité comme la principale manifestation des transitions dans lesquels les espaces ruraux se sont engagés sur un continuum allant d'un modèle productiviste axé sur la fonction unique (et imposée par des politiques et impératifs économiques) de la production alimentaire et de la fibre, vers un modèle non-productiviste caractérisé par une préoccupation pour les aspects de la production agroalimentaire (nourrir), social (occupation du territoire), économique (croissance), culturel (identité locale) et environnemental (préservation) de l'agriculture et par une plus forte capacité d'agentivité⁴.

Plus important encore, la multifonctionnalité doit être appréhendée à partir de sa composition multipartite ainsi que ses différentes échelles d'action et de réflexion. En termes clairs, comme le montre la figure 3, la multifonctionnalité s'observe d'abord et avant tout à l'échelle infra locale. Plus on s'en éloigne, plus elle devient diffuse et intangible. Cela fait dire à l'auteur que la multifonctionnalité est à la fois variable dans le temps et dans l'espace et surtout qu'elle ne suit pas nécessairement une logique causale, en ce sens que, par exemple, les politiques agricoles ne sont pas nécessairement gage de multifonctionnalité forte ou faible.

⁴ Dans le contexte d'un territoire rural, on dira de l'agentivité que c'est la capacité du milieu à faire des choix conscients et à agir en dépit des contraintes structurelles de développement qui peuvent se poser. L'agentivité émane à la fois des individus et des structures et révèle, en fin de compte, la capacité du milieu à exister dans le présent et à se projeter dans le futur (Laplante, 2021).

Figure 3 — Échelles spatiales de la multifonctionnalité



Tirée de : Wilson, 2009, p.272

Pour conclure

Le Québec rural a vécu plusieurs transitions. De façon intéressante, malgré ces transitions et les années qui sont passées, les mêmes disparités entre les territoires ruraux observés par l'un des plus prolifiques chercheurs sur la ruralité québécoise, Gérard Fortin (1971), continuent de subsister encore aujourd'hui. C'est donc dire qu'au Québec, la reconnaissance de la spécificité et de l'unicité de chaque territoire rural dans l'application de politique publique n'est pas acquise. Depuis la Commission Héon (1955) jusqu'à l'adoption de la Loi sur la protection sur territoire et des activités agricoles (Québec, 1996), l'ensemble des campagnes québécoises ont été mises dans une même catégorie, soient des zones de production agricole et de fibres, en passant sous silence toutes les autres activités (ou fonctions) qui peuvent s'y retrouver. Cette volonté, si elle répondait à l'origine à un désir légitime de consolider et rendre plus compétitive l'agriculture de la province — et donc de sa capacité à nourrir sa population (Francoeur et Abergel, 2020), ne tient aujourd'hui plus la route. Il reste à voir si les modifications récentes du projet de Loi 16 apportées à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (Québec, 1979) ainsi que les prochaines consultations portant sur la protection du territoire agricole (Commission de protection du territoire agricole, 2023) sauront reconnaître et faire vivre de façon tangible les multiples dimensions (fonctions) des territoires ruraux.

Bibliographie

- Bédard, S. (2009). *Espace, qualité de vie et quête d'authenticité : l'attractivité des territoires ruraux québécois*. Université du Québec à Montréal, Montréal. Récupéré de <https://archipel.uqam.ca/2183/1/M10819.pdf>
- Bouchard, G. (2008). L'historiographie du Québec rural et la problématique nord-américaine avant la Révolution tranquille. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 44(2), 199-222. <https://doi.org/10.7202/304879ar>
- Campagne, P., Pecqueur, B., & Lacombe, P. (2014). *Le développement territorial : une réponse émergente à la mondialisation*. Paris, France : Éditions Charles Léopold Mayer. Récupéré de https://docs.eclm.fr/pdf_livre/368LeDeveloppementTerritorial.pdf
- Commission de protection du territoire agricole. (2023). Consultation nationale sur le territoire et les activités agricoles : La Commission de protection du territoire agricole salue l'exercice. Québec. Récupéré de <https://www.quebec.ca/nouvelles/actualites/details/consultation-nationale-sur-le-territoire-et-les-activites-agricoles-la-commission-de-protection-du-territoire-agricole-salue-lexercice-49009>
- Debailleul, G. (2014). Les politiques agricoles favorisent-elles la production d'aménités par l'agriculture ? Un regard sur la situation nord-américaine. Dans J. Ruiz & G. Domon (Éds.), *Agriculture et Paysage : Aménager Autrement les Territoires Ruraux* (pp. 75-93). Québec, Canada : Les Presses de l'Université de Montréal. Récupéré de <http://ebookcentral.proquest.com/lib/uqac-ebooks/detail.action?docID=4750227>
- Dupont, D. (2009). *Une brève histoire de l'agriculture au Québec*. Québec : Éditions Fides.
- Fortin, G. (1971). *La fin d'un règne*. Montréal : Hurtubise HMH.
- Francoeur, J. (2018). *La place de la paysannerie dans l'agriculture et l'espace rural québécois : enjeux théoriques et d'action publique*. Université de Montréal, Montréal. Récupéré de <https://archipel.uqam.ca/11697/1/D3445.pdf>
- Francoeur, J., & Abergel, É. (2020). La professionnalisation comme outil de protection du territoire agricole québécois : « Il faut empêcher que se constituent des petites fermes non rentables ». *Canadian Journal of Regional Science / Revue canadienne des sciences régionales*, 43(1), 16-27. <https://doi.org/10.7202/1083578ar>
- Groupe de travail sur la multifonctionnalité des territoires ruraux. (2011). *La multifonctionnalité : un regard neuf sur les territoires ruraux*. Québec. Récupéré de https://www.mamh.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/developpement_territorial/ruralite/groupe_travail/rapport_multifonctionnalite.pdf
- Héon, C. (1955). *Rapport du Comité d'enquête pour la protection des agriculteurs et des consommateurs*. Québec : gouvernement du Québec.

- Jean, B. (2003). La construction sociale de la ruralité. Dans P. Poullaouec-Gonidec, S. Paquette, & G. Domon (Éds.), *Les temps du paysage* (pp. 105-124). <https://doi.org/10.4000/books.pum.13891>
- Jean, B., Desrosiers, L., & Dionne, S. (2014). *Comprendre le Québec rural*. (2e éd., pp. 166). Rimouski. Récupéré de https://semaphore.uqar.ca/id/eprint/856/1/UQAR_LivreQuebecRural_v6.pdf
- Lang, C. (2001). Ouvrir l'exploitation sur les services. *Travaux et Innovations*, (75).
- Laplante, J. (Éd.) (2021). *Anthropen*. Ottawa : Université Laval. <https://doi.org/10.47854/NJFW6857>
- Ministère des Affaires municipales des régions et de l'occupation du territoire. (2006). *Politique nationale de la ruralité : une force pour tout le Québec*. Récupéré de http://www.mamrot.gouv.qc.ca/publications/regions/ruralite/ruralite_politique.pdf
- Morin, D. (2012). La fin d'un règne qui en annonce un autre : analyse de la démarche de Gérald Fortin pour la connaissance du rural et de l'urbain. *Cahiers de géographie du Québec*, 56(157), 93-108. <https://doi.org/10.7202/1012213ar>
- Mundler, P. (2010). La multifonctionnalité de l'agriculture : enjeux théoriques et d'arbitrage entre politiques sectorielles et politiques territoriales. Dans Jean B. & L. D. (Éds.), *La multifonctionnalité de l'agriculture et des territoires ruraux, enjeux théoriques et d'action publiques* (pp. 25-48). Québec : Éditions du GRIDEQ, Éditions du CRDT.
- Mundler, P., & Ruiz, J. (2015). Analyse des enjeux de la multifonctionnalité de l'agriculture québécoise dans les zones d'intensification agricole et sous forte influence urbaine. Québec : Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. Récupéré de https://agriculture-et-territoires.fsa.ulaval.ca/fileadmin/Fichiers/Recherche/Axe_Multifonctionnalite_et_gouvernance/Mundler_Ruiz_MFA_RapportSynthese_BasseResolution_2015.pdf
- Organisation de coopération et de développement économiques. (2001). *Multifunctionality : Toward an analytical framework*. Paris : OCDE. <https://doi.org/10.1787/9789264192171-en>
- Québec. (1979). *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*. Dans Ministère des Affaires municipales des régions et de l'occupation du territoire (Éd.), *LRQ chapitre A-19.1*. Québec : Éditeur officiel du Québec. Récupéré de http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/A_19_1/A19_1.html
- Québec. (1996). *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles*. (Vol. P-41.1). Québec : Québec, éditeur officiel.
- Simard, M. (2002). *Fragilité et disparités territoriales de développement dans l'espace rural québécois — Caractérisation et identification des principaux problèmes des localités en restructuration*. Rimouski : Chaire de recherche du Canada en développement rural de l'UQAR et Ministère du développement économique régional.

- Solidarité rurale du Québec. (1999). Avis pour une politique gouvernementale de développement rural. Longueuil : SRQ.
- Statistique Canada. (2001). *Définitions de « Rural »*. Ottawa : Statistique Canada. Récupéré de <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/21-006-x/21-006-x2001003-fra.pdf?st=I8XYWc6X>
- Torre, A., & Filippi, M. (2005). Les mutations à l'œuvre dans les mondes ruraux et leurs impacts sur l'organisation de l'espace. Dans *Proximités et changements socio-économiques dans les mondes ruraux* (pp. 1-36). Versailles : Éditions Quæ. <https://doi.org/10.3917/quae.torre.2005.01.0001>
- Vachon, B. (2011). *La passion du rural (Vol. 1)*. Trois-Pistoles : Éditions Trois-Pistoles. Récupéré de http://www.ruralite.qc.ca/fichiers/fr/la_passion_du_rural_t1_complet_-v5.pdf
- Van der Ploeg, J. D., & Roep, D. (2003). Multifunctionality and rural development: the actual situation in Europe. Dans G. Van Huylenbroek & G. Durand (Éds.), *Multifunctional Agriculture : A New Paradigm for European Agriculture and Rural Development* (pp. 37-53). Ashgate: Aldershot. Récupéré de https://www.researchgate.net/publication/258375349_Multifunctionality_and_rural_development_the_actual_situation_in_Europe#fullTextFileContent
- Wilson, G. A. (2007). *Multifunctional agriculture - a transition theory perspective*. Trowbridge: Cromwell Press.

LA RECHERCHE POUR L'ACTION SOCIALE : UN EXEMPLE EN MILIEU RURAL QUÉBÉCOIS

Pierre-André Tremblay

Notre époque croule sous les enjeux capitaux. L'immigration et les migrations internationales, la montée des régimes autoritaires et des populismes réactionnaires, les discriminations, la multiplication des marginalisations, l'épuisement des ressources naturelles et l'urgence de la transition socio-écologique, tous ces défis ont en commun d'exiger des solutions qui ne pourront se limiter à du bricolage. Elles demanderont de la réflexion, de l'organisation, les efforts continus du plus grand nombre de personnes et beaucoup, beaucoup d'imagination car elles remettront en question des habitudes parfois anciennes. Il leur faut des informations et des analyses aptes à guider des actions qui, comme le dit la chanson, « font le chemin en marchant ». Elles devront donc impliquer le milieu de la recherche en sciences humaines et sociales autant qu'en sciences naturelles et en génie. D'ailleurs, elles le font déjà.

Ce texte¹ désire présenter un cas en milieu rural québécois ayant mis au cœur de ses intentions l'imbrication de la recherche et de l'intervention. Comme on le verra, ce genre de pratique demande de la souplesse, car un tel projet se transforme et passe par plusieurs phases. Il demande aussi une capacité à redéfinir les attitudes et les attentes des personnes participantes, car il remet en question la définition classique, c'est-à-dire habituelle, des rôles impliqués.

C'est que la place de la recherche dans les projets d'intervention est ordinairement assez simple. Elle peut intervenir *avant* le projet, par exemple pour établir un diagnostic de situation ou faire une revue de la documentation pertinente afin d'aider à poser les balises de l'action. Elle peut aussi être utilisée *après* le projet, pour en produire une évaluation post hoc et en tirer des enseignements. Une évaluation peut aussi se faire à intervalles répétés *pendant* le déroulement du projet, de façon à contribuer à son *monitoring* mais, pour des raisons complexes, une telle pratique est assez rare.

On peut cependant aborder le lien entre recherche et intervention de façon plus raffinée. Mulgan (2019), par exemple, a indiqué que l'innovation sociale n'est pas une démarche linéaire allant de l'idéation à l'institutionnalisation. Il s'agit plutôt d'un processus itératif, marqué par des allers et retours, des modifications plus ou moins importantes qui tracent un sentier où les actants changent de position et se transforment. Ces déplacements permettent d'identifier les étapes de l'innovation. La recherche, c'est-à-dire l'obtention, l'analyse et l'interprétation d'informations, peut donc intervenir à tous les moments de ce cycle, qu'il vaut mieux voir comme une spirale (Mulgan 2019). Mais dans cette conception, l'activité de recherche, si elle est plus omniprésente

¹ Ce texte reprend et modifie une communication au colloque *Le Québec face aux changements climatiques et aux défis de la transition socio-écologique : repenser nos territoires urbains et ruraux* organisé par le GRIR en octobre 2022, qui reprenait elle-même une participation à la séance *Experimental transformations — Living labs as hopeful commons*, conférence EASA2022: *Transformation, Hope and the Commons*, The European Association of Social Anthropologists, July 2022, Belfast. Je remercie les participant·es pour leurs questions et commentaires.

que dans les représentations linéaires, est toujours à sens unique ; les chercheur·es reçoivent des rétroactions, mais la responsabilité de leur interprétation et la réalisation des modifications leur revient en propre.

Une autre façon de concevoir le lien entre recherche et intervention est le *living lab*. Le *produit* qu'il faut tester, qu'il s'agisse d'un objet physique ou d'une modalité d'action sociale, est pensé en laboratoire et ensuite utilisé en conditions réelles par les utilisatrices et utilisateurs finaux qui, à partir de leur expérience, en suggèrent des modifications (Baran 2019). La démarche ressemble assez à celle de la spirale d'innovation ; son trait essentiel est la participation des utilisateurs·trices au *design* de l'objet final.

Le cas décrit dans ce texte s'en rapproche et montre qu'une pratique de la recherche est possible qui en fait quelque chose de plus organiquement lié à l'action. Le cas des *Ateliers des savoirs partagés* (ASP) montre que le lien entre recherche et action sociale peut prendre la forme d'un *partage des savoirs* et d'un co-apprentissage plutôt que celui de la diffusion des produits d'une expertise. Faute de place, cette présentation sera évidemment partielle. Une présentation complète devrait considérer d'autres dimensions : l'utilisation des ressources financières, le mode de gouvernance, l'impact des activités sur les collectivités participantes, sans oublier le « contexte », c'est-à-dire les contraintes provenant de la dynamique des milieux ruraux québécois.

La section suivante introduira ce cas en présentant les intentions qui ont dirigé la mise sur pied des ASP, après quoi on abordera à grands traits les trois moments de leur histoire. On pourra ainsi réfléchir avec un peu plus de détails aux questions plus générales qu'illustre ce cas particulier : la place de la recherche, celle des chercheur·es et celle du partage des savoirs qui a donné son nom à l'expérience. Comme on le verra, cette histoire et ces rôles peuvent être présentés en insistant sur la circulation des idées, des concepts, notions et expériences, sur la traduction qu'ils connaissent lors de leurs déplacements, sur leur transformation et leur hybridation.

Présentation des Ateliers des savoirs partagés

Les intentions

Comme le dit un document de présentation des ASP, ils se conçoivent comme une « démarche de mobilisation citoyenne inclusive qui allie réflexion et action » (cité dans Tremblay et al., 2021) afin de faire émerger des pratiques innovantes. Chacun de ces termes est important. Il s'agit d'une démarche, d'un processus dont le déploiement est tout aussi important que le résultat final. Atteindre un objectif n'est pas tout ; encore faut-il le faire de la bonne façon, ce qui revient à dire que la (bonne) façon de le faire est elle-même un objectif à atteindre. Elle se fonde sur la participation la plus large et la plus efficiente possible des personnes résidant dans les localités concernées, ce qui signifie qu'elles ne sont pas les simples objets d'une intervention effectuée par d'autres. Elles sont comprises comme des citoyennes, c'est-à-dire des parties prenantes de la vie collective. Cette démarche qui se veut inclusive se fonde sur une réflexion collective produite pour et dans l'action. L'intention des ASP est donc de développer les capacités réflexives afin que les actions réalisées soient adaptées aux conditions locales plutôt qu'importées de cadres préétablis. Nous verrons plus loin comment cela se réalise, mais il est clair que cet objectif ne

peut être laissé au hasard et demande un leadership qui ne soit pas fermé sur lui-même mais ouvert aux forces du milieu. Tout cela doit favoriser la vitalité du milieu local, ce qui s'oppose aux conceptions qui voient dans les collectivités rurales des localités en état de mort latente, ce que sous-entend souvent le terme de *dévitilisation*. Cependant, un trait général de cette dévitalisation est la diminution de la population résidente, ce qui est un problème réel et évident. Renforcer l'attractivité du milieu est donc un des premiers objectifs des ASP : conserver la population locale, attirer de nouvelles personnes, accueillir des entreprises, etc.

Les moyens sont multiples. Ils se basent sur la proximité entre les participant·es, comprise d'abord sur le plan spatial : ce sont, au premier chef, des personnes résidant dans les collectivités concernées, la (relative) similitude de conditions de vie permettant une interconnaissance qui peut favoriser la circulation d'information, ce qu'on désigne souvent comme sentiment d'appartenance. La proximité peut aussi être conçue sur le plan relationnel, touchant à l'étroitesse des liens et à leur qualité, ce qui croise la définition précédente mais permet d'inclure dans les relations proximales des personnes ne résidant pas dans la localité, le défi étant de conserver des liens étroits et significatifs malgré l'éloignement physique, ce qu'on peut appeler la « connectivité » entre localités (Tremblay et al., 2021).

De façon sans doute originale, les ASP accordent dès leur origine une place particulière aux chercheur·es provenant du milieu universitaire. L'originalité vient de que ces personnes sont vues non comme de simples observatrices externes, mais comme des participantes à l'évolution de la démarche. Je reviendrai plus loin sur ce que cela signifie, mais on peut dès maintenant concevoir que les ASP doivent mettre en synergie des acteur·es hétérogènes, dont les expériences, les capacités et les compétences ne sont pas les mêmes, qui ont des façons différentes d'interagir et ne font pas face aux mêmes contraintes professionnelles. Les faire collaborer dans un contexte politique et organisationnel dynamique et changeant n'est pas une tâche facile ; elle demande un doigté et une capacité d'analyse peu répandue. Il faudra aussi que les personnes participantes soient ouvertes à d'autres points de vue, à des façons différentes d'agir et de concevoir l'action, qu'elles fassent preuve d'esprit critique envers les autres, mais aussi envers elles-mêmes, et qu'elles soient prêtes à reconnaître les compétences des autres car sans cette reconnaissance, les rapports ne pourront qu'être inégalitaires.

Les trois moments des ASP

Les Ateliers ont connu trois phases. La première s'est tenue en 2012-2014 à Saint-Camille. La seconde s'est déroulée de 2018 à 2021 avec les villages de Saint-Camille et de Petit-Saguenay et la MRC de Bellechasse. La troisième est en cours depuis 2022 et implique une quinzaine de collectivités, dont 6 MRC. Sans viser à présenter l'ensemble des aspects de cette démarche, les pages qui suivent seront centrées sur les liens entre recherche et action locale².

² Des informations plus complètes sur la première phase se trouvent dans Klein et al. 2015, 2016, 2020 ; Tremblay 2016 ; pour la deuxième, Bussièrès et Tremblay 2020, Bussièrès, Klein et Tremblay 2020, Tremblay et al. 2021, Tremblay et Klein 2022.

La première phase réunit essentiellement des chercheur·es du Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES) et des résident·es du village de Saint-Camille intéressé·es à poursuivre l'expérience de réflexion et d'action qui découlait des vingt années précédentes. La plupart étaient membres ou responsables de la trentaine d'organisations composant la *société civile locale*. C'est principalement avec ces animatrices et animateurs locaux qu'ont travaillé les chercheur·es universitaires. La première année a été consacrée à la tenue de séminaires de discussion et de co-formation dont la planification, tant sur le plan de la forme que du contenu, était établie conjointement par un·e ou deux universitaires et un·e ou deux animateur·trices de la localité. Les activités de la seconde année ont consisté en la préparation et la tenue d'ateliers menant à des forums locaux sur l'économie, la cohésion sociale, la vie démocratique ainsi qu'à une exposition consacrée à la mémoire et l'identité du village. Le poids de cette seconde année a reposé plus clairement sur les épaules des personnes de la localité, mais des universitaires ont accompagné et participé à toutes les étapes de la préparation et de la réalisation des forums en important de l'information sur d'autres contextes locaux tirée de leurs autres expériences de recherche et en proposant des concepts permettant de concevoir autrement les actions locales. On leur a demandé de travailler à la synthèse des discussions et de travailler à l'évaluation finale de l'expérience.

Les échanges sont donc allés dans plusieurs directions. Le rôle des universitaires a surtout été d'apporter aux discussions un éclairage plus abstrait, principalement en s'inspirant et en présentant des points de vue tirés de théories des sciences sociales et humaines. L'intention première était de recadrer les actions et les discours des animatrices et animateurs locaux dans un contexte plus large, par exemple en indiquant comment les préoccupations locales en matière de participation pouvaient être mieux comprises si on les considérait sous l'angle des transformations induites par les politiques néo-libérales ou par les théories de la reconnaissance (Honneth, 2008). Il s'agissait donc de traduire en un langage plus abstrait, plus conceptualisé, ce que disaient et faisaient les résident·es, cette *dé-localisation* permettant une circulation plus large des idées et des expériences, qui pourraient ainsi être plus facilement accessibles par des acteurs moins au fait de la réalité locale. Le travail de traduction était donc à double sens : les résident·es devaient expliquer aux universitaires, qui devaient ensuite reformuler et (re) transmettre aux résident·es, ce circuit étant parcouru à de multiples reprises. La traduction permanente mettant à contribution les interprétations des universitaires et celles des actrices et acteurs locaux visait donc à faire circuler de l'information, mais surtout à en proposer des interprétations réfléchies et théoriquement fondées. Elle n'aurait sans doute pas été possible sans le travail discret effectué par les personnes employées pour l'animation et le suivi de la démarche qui agissent à l'interface des chercheur·es et du terrain. Ce rôle de pivot fut tout aussi essentiel dans la deuxième période des Ateliers.

Entamée quelques années plus tard, la seconde phase visait à reproduire cette démarche dans des collectivités entre lesquelles existaient déjà des liens issus de la participation à des activités communes de réflexion et qui avaient déjà eu des expériences de travail avec des universitaires (Tremblay, 2016; Lachapelle et al., 2021). Dans chacune se sont déroulées des rencontres visant à penser, repenser et organiser les activités de développement. Elles ont impliqué des échanges entre universitaires et résident·es et reposent donc beaucoup sur les relations établies entre les

personnes, d'une façon similaire à la première phase. Mais la présence de trois collectivités au sein du projet a ajouté un volet important au partage d'expériences et de connaissances : les liens entre les collectivités elles-mêmes, c'est-à-dire entre les instances locales des ASP, appelées « comités de pilotage ». La complexité de cette circulation d'information a demandé la présence d'actants dont le rôle essentiel a été d'assurer la coordination de l'ensemble du projet. Des personnes reliées au CRISES et au TIESS, Territoires innovants en économie sociale et solidaire TIESS, ont eu des responsabilités de plus en plus centrales, appuyé-es en cela par des personnes issues des trois collectivités.

Il était prévu que ces partages d'information se déroulent lors de rencontres prévues à intervalles répétés, mais l'épidémie de Covid 19 a rendu impossibles les déplacements physiques, auxquels on a substitué un usage intensif des vidéo-conférences. Elles se sont ajoutées à une panoplie de moyens électroniques : courriels, site web, site de stockage de documents électroniques, etc. Leur utilisation a demandé un apprentissage accéléré. Certains des moyens proposés se sont révélés très utiles, d'autres n'ont pas eu le succès escompté et n'ont pas vraiment trouvé leur place. Les difficultés inhérentes à l'apprentissage et à l'utilisation de ces technologies ont fait de la communication un enjeu important : comment faire travailler ensemble des personnes et des collectivités situées à de grandes distances ? Pendant la seconde phase de ASP, *faire travailler ensemble* a donc aussi signifié mettre sur pied des moyens de communication efficaces, simples, économiques en temps et en effort, ainsi qu'à organiser l'apprentissage de ces moyens, ce qui a été plus ardu qu'il n'avait été prévu au départ.

D'une façon générale, ces difficultés n'ont pas empêché les échanges entre collectivités, à tel point que vers la fin de cette phase, les liens entre les localités ont été retenus comme l'aspect le plus satisfaisant et le plus instructif de la démarche (Tremblay et al., 2021). Il est frappant de voir que les liens entre les universitaires et les localités ont été vus comme secondaires, ce qu'on peut déceler non seulement dans les déclarations des personnes, mais aussi dans le peu de publications académiques ayant considéré cette phase. De même, les chercheur-es se sont peu rencontré-es et n'ont pas formé la *communauté des chercheur-es* à laquelle on se serait attendu. En d'autres termes, l'activité de recherche a été à peu près marginalisée. À l'origine, elle devait occuper une place plus notable, mais la réalisation de cette intention s'est révélée plus difficile que prévu et a moins concerné la production de connaissances que leur transmission.

Malgré ce relatif désintérêt envers la recherche, la seconde phase a été jugée suffisamment positive pour que les mêmes groupes désirent participer à une troisième phase. Cette troisième mouture des ASP est encore en cours et il est difficile d'en faire une présentation complète. On peut cependant constater que le passage de trois localités à une quinzaine a accentué les défis d'organisation et de communication manifestés lors de la seconde phase. Comment coordonner les actions de groupes répartis un peu partout sur le territoire québécois ? Comment s'assurer de la cohérence de la démarche ?

La réponse a consisté en une complexification de la structure des Ateliers : les localités ont été regroupées en « triades », qui sont les ensembles d'interaction les plus fréquentes sous le mentorat des localités ayant participé à la seconde phase. Les localités s'y retrouvent pour échanger des expériences, s'épauler pour les actions, etc. Un comité de coordination rassemble

des représentant·es des comités de pilotage des trois localités ou MRC de la seconde phase ainsi que la coordinatrice générale des ASP et le coordinateur du comité recherche, celui-ci étant une nouvelle instance apparue à la suite de l'expérience de la seconde phase. Ce comité se préoccupe de l'évaluation continue et du *monitoring* de la démarche ; il anime aussi les activités relevant plus classiquement de la recherche : organisation de colloques, préparation de documents d'analyse, etc. Il s'assure que les localités qui le désirent réalisent une brève monographie faisant état de leur situation et des défis qu'elles souhaitent relever, ce qui est à la fois une façon de faire circuler l'information et de créer des habitudes de réflexion dans les comités de pilotage. Deux comités ad hoc s'occupent de questions transversales. Le premier s'intéresse aux questions touchant à la communication entre les comités de pilotage des diverses localités et l'autre approfondit la compréhension de la transition socio-écologique, une thématique centrale dans la troisième phase. S'est ensuite ajouté un comité d'orientation formé des principaux partenaires et se préoccupant surtout de la pérennité de la démarche.

La dynamique générale des ASP depuis leur origine montre donc un élargissement de la base géographique de leur activité, ce qui ressemble à une « diffusion par déploiement géographique » (*scaling up*) (Commissariat général à l'égalité des territoires, 2015, p.35). Le fondement des ASP reposant sur la circulation des savoirs et l'analyse des expériences, ce changement d'échelle impose des nouveaux modes de mise en relation des personnes et des organisations. Rien de surprenant à ce que la communication se présente comme un enjeu transversal, car la complexification de ses réseaux la fragilise. Les collectivités participantes conservant leur autonomie et ayant des durées d'expérience différentes, la multiplication des canaux et l'inégalité dans le partage des codes et des interprétations risquent de mener à la cacophonie ou, autrement dit, à une perte de cohérence du projet. Elle induit donc une importance accrue de la coordination des activités et le rapport entre cohérence de la démarche et souplesse dans la réalisation des objectifs n'est jamais assuré. Cette exigence est d'autant plus cruciale que la structure des ASP n'a jamais été pyramidale : l'identité, l'histoire et les modes d'action de chaque localité leur sont toutes particulières, ce qui est nécessaires à l'ancrage de pratiques innovantes. La solution miracle n'a pas encore été trouvée.

Il serait sans doute utopique de penser homogénéiser les modes de pensée et d'action, non seulement parce que les localités ne sont pas semblables et font face à des contraintes et des possibilités différentes, mais aussi parce que les ASP visent à stimuler l'émergence de pratiques innovantes au moyen d'un dispositif lui-même innovant. Cela ne peut que se dérouler dans un contexte d'incertitude. Toutefois, malgré la largeur de l'éventail des pratiques, l'objectif de co-apprentissage demeure, car les ASP misent sur l'intelligence collective et la mise en commun dans un but d'innovation (Gill et al., 2022). Cela a été manifeste dès leur première phase, qui se basait sur le dialogue entre universitaires et acteurs. Pendant la seconde, ce dialogue a cédé le pas aux échanges entre les trois collectivités locales. La notion de partage de savoirs demeure, bien qu'elle perde sa connotation universitaire. Mais si le savoir n'est pas qu'académique, qu'elle est la place de la recherche ?

La place de la recherche

Comme on l'a vu, c'est principalement avec les animateurs locaux que travaillent les chercheur·es universitaires participant aux ASP. La seconde phase s'attendait à reproduire le fonctionnement de la première, mais la pandémie de COVID-19 a obligé à une modification des procédures. Les chercheur·es ont continué à participer (en virtuel) aux comités de pilotage, mais les activités de recherche ont cédé la place à la poursuite des interactions rendues difficiles par les circonstances. Cela explique que la plupart des travaux publiés pendant les années de cette phase concernaient plutôt la première étape. En fin de parcours les participant·es, universitaires autant que les personnes provenant du terrain, ont relevé que le plus intéressant avait été la « connectivité » entre les territoires plutôt que les échanges entre universitaires et intervenantes et intervenants locaux (Tremblay et al. 2021). Il y a plusieurs façons d'interpréter cette situation. La première est que la recherche a été marginalisée, car les universitaires n'ont guère fait ce qui est l'activité définissant leur rôle : la production de connaissances. La seconde est qu'au contraire, les chercheur·es se sont retrouvés plus étroitement associés à l'action locale que s'ils et elles s'étaient bornés à la recherche, car ils et elles ont été des *participant·es* aux activités, au même titre que les autres. Ces deux thèses ne sont contradictoires qu'en apparence, car la première insiste sur l'activité de recherche, alors que la seconde met l'accent sur les personnes et leurs capacités, qui ne se limitent pas à la recherche. En considérant les ASP, il faut donc distinguer chercheur·es et recherche. On n'est guère habitué à cette différenciation des places.

La troisième phase marque une inflexion par rapport à la seconde. La création du comité recherche-évaluation indique non seulement une volonté d'accorder plus d'importance au *monitoring* des actions mais rappelle aussi que la recherche, c'est à dire la volonté de comprendre les situations et de formuler les analyses dans un langage qui en facilite la circulation, est un des objectifs fondamentaux des ASP. En effet, c'est sans doute ce qui les distingue des autres façons d'intervenir, comme l'organisation communautaire, l'animation sociale ou le développement local. Cette phase a aussi inauguré un « comité transversal » se concentrant sur l'approfondissement de la compréhension de la transition socio-écologique. De façon tout aussi caractéristique, au moins un comité de triade a décidé de consacrer une rencontre sur deux à des questions de réflexion collective plutôt qu'à des questions administratives. La rédaction d'un livre-synthèse de la troisième phase, celle de monographies analysant la situation des localités, la tenue d'un colloque comportant des invités internationaux ou celle d'une école d'été sur les communs sont toutes des activités impliquant à la fois des universitaires et des acteur·es-terrain qui démontrent une volonté de miser sur la réflexivité collective (Bussièrès et Tremblay, 2020).

Cette brève présentation de la trajectoire suivie par les ASP montre qu'ils sont une expérience encore en cours et qu'ils n'ont pas un mode d'emploi fixe et standardisé. Elle suggère trois pistes d'interrogation allant au-delà des conditions strictement locales, cette montée en généralité garantissant l'intérêt du cas particulier, avec lequel on peut les contraster. La première porte sur la place et le rôle des universitaires, la seconde sur celle de la recherche alors que la troisième invite à réfléchir sur la notion de partage des savoirs.

Sur le rôle des universitaires

Depuis les débuts des ASP, les personnes appartenant au CRISES ont été appelées « les universitaires », c'est-à-dire ont été désignées selon leur appartenance institutionnelle. Cela indique que les ASP sont un lieu de rencontre de mondes sociaux différents qui, comme le notait (Strauss 1978), ont des règles particulières et dont les frontières sont définies par des codes différents. Ces mondes ne sont pas nécessairement contradictoires, mais on peut imaginer que la communication entre eux demandera une traduction des messages, des comportements, des contraintes, etc. C'est ce que montrent les fréquentes allusions au langage alambiqué des universitaires, à la lenteur de leur rythme de travail ou à leurs hésitations à offrir des réponses simples à des questions complexes. Symétriquement, les personnes du terrain peuvent être vues comme peu intéressées par la réflexion théorique ou générale, trop fixées qu'elles sont sur les solutions immédiates.

On voit que les différences dépassent le strict plan individuel ou psychologique, bien que la qualité des rapports entre les personnes soit évidemment un facteur capital. La question est bien plus celle du rapport social s'établissant entre des catégories d'acteurs cherchant à établir les codes permettant les interactions. Cette question est bien plus générale que les seuls ASP. La mise en relation de ces mondes peut se faire de multiples façons. Deux sont plus répandues.

Les organisations font un fréquent recours à la *consultance*, à qui on demande de « faire une recherche » sur un sujet choisi par l'organisation, devenue alors une cliente passant une commande. La situation peut amener un dialogue avec le client, mais le lien est celui d'un donneur d'ordres ou d'un mandataire à son fournisseur. L'organisation cliente achète le rapport final, le lien avec le consultant se terminant avec la diffusion des résultats (si cela fait partie de son contrat). Les rapports entre le monde de la recherche et le monde du terrain sont alors des liens d'échange marchand et n'impliquent ni partage, ni égalité.

Une seconde possibilité est le rôle de *personne experte* détenant un savoir qu'il faut diffuser et mettre à la disposition des récipiendaires. Cette position sous-entend que le savoir est une chose qu'on détient et qui circule à sens unique, allant de la connaissance vers l'ignorance. L'origine et la production de ce savoir relèvent d'un autre espace social que celui sa diffusion. L'expertise n'est pas un rapport marchand et ne fait pas dépendre d'un client ; au contraire, elle place l'expert dans une position de supériorité, qui peut aller jusqu'à permettre de dicter des conduites. Des exemples seraient l'agronome travaillant avec des paysans dans un projet de développement agricole et leur indiquant comment mieux cultiver, ou celle d'un médecin face à « son » patient.

Cette seconde possibilité est sans doute celle qui est la plus spontanée et la plus prisée des chercheur·es qui, après tout, ont travaillé très fort pour obtenir leur compétence et la voir consacrée par un titre et un diplôme. Ce savoir reçoit son prestige de son mode de légitimation (le titre décerné par une institution reconnue) et son degré d'abstraction : l'expert·e ne connaît pas nécessairement les détails du cas local, mais détient les concepts permettant de comprendre le cas général dont relève la situation particulière. Cette position conforte le·la chercheur·e, mais cette position de sujet-connaissant est souvent celle que les acteur·es terrain lui accordent spontanément. Son défaut a souvent été relevé : le lien entre chercheur·e et acteur·e relèvera

d'une conception « bancaire » de l'éducation que Freire (1974) a critiquée en lui reprochant de ne pas reconnaître les capacités des acteur·es et de les réduire au seul rôle de récipiendaires.

Ces divers rôles ne sont sans doute pas les seuls possibles, mais ils sont très répandus. Ils ont en commun d'établir des rapports hiérarchiques entre les personnes participant à la relation et d'indiquer comment peut se faire la traduction des codes, règles et normes permettant l'échange d'information. On voit que ces modalités d'interaction diffèrent profondément de celles souhaitées par les ASP, lesquelles cherchent à placer les diverses personnes participantes dans une relation d'égalité conçue comme plus apte à favoriser un échange libre et égalitaire, car dans une position de consultance ou d'expertise, il n'y a pas d'échange.

La place de la recherche, encore

Une activité de recherche vise la production de connaissance. Comme on l'a rappelé au début de ce texte, elle se déroule généralement avant l'action ou à sa suite. Sa réalisation repose sur la nécessité d'obtenir ou de parfaire une information ou d'en proposer une interprétation. Si elle peut confirmer les analyses « spontanées » produites par les acteur·es, elle ne le fait pas nécessairement. C'est dire que ses résultats peuvent avoir une fonction critique et, utilisés à bon escient, peuvent amener un changement dans les façons d'agir.

Mais il n'y a pas que les résultats qui peuvent avoir cet effet. Leur mode de production, c'est-à-dire la façon dont est effectuée la recherche, peut influencer son efficacité. En général, quelle que soit la place occupée par la recherche dans le processus de changement, elle relève des chercheur·es, dont elle définit le rôle. Le risque est alors élevé que son contrôle échappe aux acteur·es et qu'elle se retrouve dans un monde académique dont les priorités ne sont pas nécessairement identiques à celles du monde des acteurs. Il faut aussi considérer qu'en étant — ou en semblant — étrangère au monde de l'action, la recherche n'ait qu'un accès limité à ce monde, une contrainte rendue plus sévère par les limitations inévitables des instruments d'enquête utilisés. L'information produite sera alors plus mince, voire partielle. Curieusement, cette posture d'éloignement est fréquemment revendiquée par les personnes qui estiment qu'elle seule peut garantir une objectivité de la démarche et des résultats.

La normativité sur laquelle repose ce point de vue relève d'une rupture entre l'abstraction réfléchie du chercheur et la sociologie spontanée *nécessairement fautive* des acteurs (Bourdieu et al. 1973). Cette version sociologique de la coupure épistémologique bachelardienne implique que le travail de recherche ne peut se faire que sur un objet abstrait de son contexte définisseur, avec lequel il n'aura de liens que ceux qu'autorise la théorie qui le supporte. Que l'objet de science ne soit pas l'objet réel, car il n'y a pas de perception a-théorique, est communément accepté, mais on relève moins souvent que cette posture scientifique fait du scientifique le dépositaire d'une vérité à laquelle n'auront accès que les personnes se situant à l'intérieur du discours scientifique, devenu un univers auto-défini et clos sur lui-même. Les sciences humaines et sociales transforment alors en simples objets les acteur·es rencontrés, définis par le regard qu'on leur porte dans un rapport inévitablement hiérarchique. Cette épistémologie ne rend guère justice à leur capacité agentielle et réflexive qui permet de les considérer comme des acteurs sociaux (Archer 2007 : 89). Peut-on concevoir une autre posture méthodologique et épistémologique qui

permette des rapports plus complexes entre personnes participantes et puisse mener à un partage des connaissances et des interprétations ?

Sous le grand parapluie des recherches-actions participatives, la plus répandue de ces alternatives est la recherche collaborative ou partenariale (Fontan et al. 2014, Lassiter 2005). Elle a pour principe de ménager une rencontre où acteur·es terrain et chercheur·es pourront mettre en commun leurs compétences pour réaliser des activités de recherche utiles aux acteur·es. Son intention est de faire collaborer acteur·es et chercheur·es aux diverses étapes de la recherche, depuis la définition des objectifs jusqu'à l'interprétation des données et la diffusion des résultats, bien que cette collaboration puisse être à intensité variable selon les étapes. En grossissant le trait, on peut y voir une façon d'amener les acteur·es sur le terrain de la recherche ; leur collaboration à la production de connaissances leur permettra de mieux comprendre le travail de recherche en se l'appropriant, ce qui est une autre façon de concevoir le travail de traduction permettant de relier des mondes sociaux différents. Mais son intérêt réside aussi en ce qu'elle permet d'envisager la production de connaissance comme un travail intersubjectif, un espace de circulation et d'échange rendu possible par la réalisation d'une tâche commune.

Cette circulation s'inscrit évidemment dans la visée du croisement des savoirs (Groupe de recherche Quart-Monde-Université 1999), mais sans sous-estimer la possibilité que les discours porteurs puissent se croiser sans s'influencer ni s'interpénétrer. Elle insiste donc sur l'appropriation par les participant·es des informations et des interprétations émergentes, c'est-à-dire leur traduction dans l'univers symbolique de chacun·e. Cette traduction rendra possible le co-apprentissage qui, lorsqu'il réussit, permettra qu'on puisse parler de savoirs partagés et non de simple diffusion ou transfert d'informations. On comprend facilement que ce processus peut amener des changements chez les participant·es, ce qui n'apparaît pas toujours comme l'objectif souhaité.

Le partage des savoirs

Les effets recherchés sont ambitieux. Au sein des ASP, ils sont souvent difficiles à concevoir, car les personnes participantes sont parfois assez éloignées de ces préoccupations. Elles conçoivent souvent les activités de recherche d'une façon très classique. On y retrouve facilement des positions d'expertise (attribuée ou revendiquée) ou, à l'inverse, des opinions relevant de ce qu'on pourrait appeler un « populisme épistémologique », pour lequel seuls les acteurs-terrain ont des connaissances pertinentes. Ces deux conceptions sont symétriques ; toutes deux font de la connaissance une chose, non un acte et un processus. Plus encore : elle serait une chose qu'on a si on est dans la bonne position ou, à l'inverse, qu'on ne possède pas, voire ne peut posséder, si on est ailleurs.

Ces deux visions font de la connaissance quelque chose qui préexiste à l'acte qui la produit. Elle met en rapport des ontologies complètes en elles-mêmes. C'est le point de vue à la base de nombreuses recherches en développement international qui mettent face à face un savoir indigène (local) et un savoir savant (ou occidental) dont il faut ensuite expliquer la rencontre

silencieuse ou, à l'inverse, l'aveuglement mutuel³. Il y avait quelque chose de cette vision duelle dans la planification de la première mouture des ASP, entièrement basée sur le travail collaboratif de personnes provenant des milieux local et universitaire. Le travail partenarial reposait sur une analyse concevant le savoir de chacun comme quelque chose d'ontologiquement différent de celui de l'autre, car provenant de sources différentes, ayant des légitimations différentes, prononcés selon des modes différents, et soumis à des contraintes différentes. L'objectif devenait alors d'organiser un « espace partenarial » (Caillouette et Soussi 2014) permettant autre chose qu'un dialogue de sourds.

L'évolution de la première phase des ASP a développé une critique en acte de cette vision simple, mais ce ne fut pas sans mal. Il est peu à peu apparu que les acteurs locaux étaient tout sauf étrangers au monde de la recherche : plusieurs avaient une formation universitaire et la plupart avaient participé au micro-programme en éthique appliquée qui a été un moment charnière de l'histoire récente du village de Saint-Camille (Dufresne 2014). Ces personnes étaient donc familières avec le langage et le mode de pensée du monde universitaire. De leur côté, les universitaires ne se réduisaient pas à des têtes pensantes. Plusieurs avaient une expérience militante ou avaient participé à des organisations à titre de membre, de gestionnaire ou d'administrateur·trice. Les rôles de chacun tels que les définit leur assise institutionnelle n'étaient donc pas étanches. Cependant, cette flexibilité des connaissances universitaires n'empêche pas qu'elles doivent être traduites, car dans le passage du général théorique au particulier de l'action sur le terrain, les concepts, notions et modèles changent de sens.

C'est alors d'hybridation qu'il faut parler. En circulant d'un univers à l'autre, les discours et les contenus qu'ils véhiculent se transforment, ce que j'ai désigné comme traduction. Ce n'est pas un simple transfert d'un contenu qui demeurerait inchangé malgré son déplacement : en intégrant un autre ensemble pratique-symbolique, ce qui est transmis prend un sens nouveau et, en retour, peut modifier l'univers auquel il s'intègre. Cela ne se présente pas comme une conversion subite, mais plutôt comme un processus itératif, une marche à petits pas presque insensibles, dont le résultat peut n'apparaître que lors d'une évaluation finale ou d'un regard rétrospectif.

On peut faire l'hypothèse que cette hybridation sera facilitée si la circulation se fait dans tous les sens et non dans un seul. Se limiter à des « séances de formation » ne permet qu'une circulation à sens unique allant des formateurs vers les personnes formées. L'expérience des ASP laisse entendre que c'est plutôt le travail en commun qui permet le mieux l'interfécondation des expériences et des interprétations, car il permet d'entamer un processus d'innovation ouverte. Dans un tel contexte, la notion de savoir elle-même se transforme. Elle perd sa connotation intellectuelle pour désigner un art de faire, voire un « modèle d'action » (Bussièrès, Klein et Tremblay 2020) incarné dans des pratiques concrètes.

Ce processus de traduction ne s'est pas limité à la première étape des ASP. Il s'est poursuivi dans les périodes suivantes, mais d'une façon qui propose une interprétation renouvelée de la notion

³ La documentation sur ce sujet est gigantesque. Pour une version anthropologique, voir, par exemple, Sillitoe, Bicker et Pottier (dir.) (2002).

de partage des savoirs. Si le dialogue essentiel de la première étape se déroulait entre universitaires et personnes rattachées au terrain, les deux étapes suivantes ont privilégié les liens entre les communautés locales, les universitaires y ayant un rôle plus effacé, bien que pas inexistant. Les échanges ont porté sur des récits de pratiques, des présentations d'expériences, des interrogations sur des enjeux parfois communs, parfois particuliers à une localité mais sur lesquels on demande l'opinion des autres collectivités. Certaines triades ont ressenti le besoin d'avoir des moments d'échange s'éloignant des strictes questions de gestion pour s'arrêter à des sujets plus abstraits abordant le contexte général encadrant les activités locales : la transition socio-écologique, par exemple, abordée dans plusieurs de ses facettes. Les savoirs ne sont donc pas les mêmes que lors de la première phase et, pour comprendre cette circulation, il faut la situer en accord avec ce déplacement.

Il oblige à élargir les notions de savoir et de partage, une injonction d'autant plus importante que les ASP ne sont pas les seules activités se déroulant dans les localités membres. Chaque endroit participe de multiples réseaux, à de multiples échelles, tout comme les organisations qui s'y trouvent, et ce serait une erreur de concevoir ces réseaux comme étanches les uns aux autres. Ils peuvent avoir des rapports plus formels reliant des organisations dans des actions communes, mais aussi d'autres plutôt basés sur des rapports personnels, le tout étant souvent difficile à distinguer (Collins 1974/1999). Cette importance d'un savoir tacite explique l'utilité du travail en commun, qui permet des interactions plus complexes que de simples contacts à fonction pédagogique.

L'univers potentiel de transformation des savoirs occupe donc un plus vaste territoire que ce que les Ateliers peuvent revendiquer. Il est difficile d'en faire la cartographie exacte car la simplicité rassurante des organigrammes est sans doute très loin de cerner l'étendue des échanges. Dans un texte célèbre, Granovetter (2000) a suffisamment démontré l'efficacité des « liens faibles » pour que cet aspect soit pris en considération, une situation évidemment renforcée par l'utilisation des moyens de communication électroniques. Cette diversité des circulations possibles oblige les acteurs à se demander lesquels parmi ces liens multiples sont les plus pertinents, dans quel but, quels seront les coûts associés à leur activation et pour transmettre quoi. Autrement dit, il n'y a pas de fatalité : les acteurs trouvent ici une occasion de déployer leur créativité et leur capacité à prendre des décisions. Un exemple en est la période entre la fin de la première mouture des Ateliers en 2014 et le début de la seconde en 2018 : il y a eu des interrogations sur la direction à prendre, non seulement pour savoir s'il fallait poursuivre l'expérience, mais dans quelle direction aller. Si l'accent était mis sur la méthode des ASP et sur le dialogue entre milieux de pratiques et milieux universitaires, la suite de la première phase aurait bien pu se dérouler en ville, où des expériences un peu similaires se déroulaient déjà (Fontan et Heck 2017). Si on désirait porter l'attention sur la dimension territoriale, il valait mieux poursuivre en contexte rural. C'est cette seconde voie qui fut privilégiée, un choix justifié par le démantèlement de la structuration construite au fil du temps par les milieux ruraux et leur relatif abandon par les politiques néolibérales adoptées par le gouvernement du Québec en 2014 (Bouchard, 2021).

Conclusion : s'inscrire dans une histoire en cours

Ce texte a voulu illustrer une façon originale d'articuler les rapports entre recherche et action sociale. Le cas présenté est celui des Ateliers des savoirs partagés, qui travaillent depuis une dizaine d'années avec des collectivités rurales québécoises intéressées par le développement de pratiques innovantes.

C'est dans l'effort pour jumeler recherche et action que les Ateliers se distinguent. Empiriquement, cela se présente dans le rôle qu'occupent les chercheur·es au sein du dispositif des Ateliers. Recueillir de l'information sur les démarches d'innovation, qu'elles soient locales ou étrangères, les analyser, les partager avec les acteurs locaux, diffuser les réflexions, contribuer à établir des liens avec d'autres localités, proposer des analyses des conjonctures locales ou nationales, etc. sont autant de tâches que remplit la fonction recherche des Ateliers, dans un dialogue le plus soutenu possible avec les acteur·es.

Ce cas est intéressant en ce qu'il est tout le contraire d'une recette préalablement figée qui serait mécaniquement appliquée. Il s'agit bien plutôt d'un processus itératif. Ses dix ans d'existence montrent des changements profonds de sa structure et des modalités d'interaction, c'est-à-dire la façon dont sont vécus et réalisés les liens entre les personnes participantes. Mais un trait permanent de ces liens est qu'ils demandent tous une traduction des idées, comportements et interprétations : en passant du « monde » de la recherche à celui de l'action locale, ou l'inverse, ils se transforment et sont réinterprétés en s'insérant dans le répertoire des acteur·es. Lorsque cette traduction permet une intégration au répertoire des acteur·es, on pourra parler d'un *savoir* plutôt d'un simple ensemble d'informations éparses. En d'autres termes, la traduction est un acte performatif qui fait advenir ce dont il parle⁴. Il est clair que cela ne peut se produire s'il n'y a pas de dispositif pour le permettre, c'est-à-dire un réseau forcément hétérogène, comprenant de personnes, mais aussi des modes organisationnels, des idéologies, des technologies de contact et de communication, des capacités interprétatives. Le partage des savoirs n'est pas qu'une opération intellectuelle.

Le cas particulier des Ateliers permet aussi d'entrevoir qu'il faut établir des distinctions entre la place occupée par la recherche, qui est une activité de production et de distribution des connaissances, et celle des chercheur·es, qui sont des personnes qui, certes, font de la recherche, mais sont plus que cette seule fonction. Symétriquement, on ne peut considérer les acteur·es terrain comme de « simples » intervenant·es, qui agiraient sans réfléchir. Forcément incarné, le partage des savoirs doit participer aux pratiques concrètes des localités et s'y adapter, car il n'est qu'un des aspects de leur histoire. C'est une nécessité : pour réussir, il doit s'inscrire dans leurs arts de faire. Mais on ne saurait s'attendre à ce que ces procédures soient partout semblables, ni entièrement compatibles avec les exigences ou les objectifs de ce partage. L'histoire en sera donc toujours celle d'un ajustement constant.

⁴ On voit ici la différence avec un *knowledge management system*, qui ne concerne en réalité que la gestion de documents.

Mais des questions demeurent, qui se révèlent surtout dans les silences et les questions non-posées, ou dans les énoncés remplis de bonnes intentions. Quel est le public visé par ce type d'intervention ? Les populations locales ? Les intervenant·es, quelle que soit la façon dont on les définit ? Et qu'en est-il du public universitaire ? Comment faire reconnaître sa compétence sans devenir un expert-possédant-la-vérité ? Quelles sont les méthodes pour permettre que les connaissances produites ou véhiculées deviennent des savoirs véritables ?

Bibliographie

- Archer, M. (2007). *Making our way through the world: Human reflexivity and social mobility*. Cambridge University Press.
- Baran, G. (2019). Social innovation living lab as a methodology for conceptual design research. *International Journal of Contemporary Management*, 19(3), 7-25.
- Bouchard, M. J. (2021). *L'innovation et l'économie sociale au cœur du modèle québécois: Entretiens avec Benoit Lévesque*. Presses de l'Université du Québec.
- Bourdieu, P., Chamboredon, J. C., & Passeron, J. C. (1973). *Le métier de sociologue*. Mouton.
- Bussièrès, D., & Tremblay, P.-A. (2020). La « réflexivité sociale », une pratique pour le développement des communautés. Dans M. Juan, J. Subirats, & J.-L. Laville (Dir.), *Du social business à l'économie solidaire: Critique de l'innovation sociale* (pp. 233-260). Érès.
- Bussièrès, D., Klein, J.-L., & Tremblay, P.-A. (2020). Living lab et co-construction des connaissances: Réflexions à partir de l'expérience des Ateliers des Savoirs Partagés de Saint-Camille. Dans J.-L. Klein & B. Pecqueur (Dir.), *Les Living Labs: Une perspective territoriale* (pp. 117-130). L'Harmattan.
- Caillouette, J., & Soussi, S. A. (2014). L'espace de recherche partenariale: Le poids des identités d'acteurs. Dans J.-M. Fontan, J.-L. Klein, & D. Bussièrès (Dir.), *Le défi de l'innovation sociale partagée: Savoirs croisés* (pp. 35-54). Presses de l'Université du Québec.
- Collins, H. M. (1999). The TEA Set: Tacit Knowledge and Scientific Networks. Dans M. Biagioli (Dir.), *The Science Studies Reader* (pp. 95-109). Routledge. (Travail original publié en 1974)
- Commissariat général à l'égalité des territoires. (2015). *Ensemble accélérons! Accompagner les acteurs de l'innovation dans leur changement d'échelle*. CGET et Secrétariat général pour la modernisation de l'action publique.
- Dufresne, C. (2014). *Une communauté apprenante, innovante et solidaire: Le cas de Saint-Camille comme modèle porteur de développement rural* (Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Chicoutimi).
- Fontan, J. M., Klein, J. L., & Bussièrès, D. (Dir.). (2014). *Savoirs croisés: Le défi de l'innovation sociale partagée*. Presses de l'Université du Québec.
- Fontan, J.-M., & Heck, I. (2017). Parole d'excluEs: Croisement des savoirs, des pouvoirs et des pratiques au sein de l'Incubateur universitaire Parole d'excluEs. *Éducation et socialisation*, 45. <https://doi.org/10.4000/edso.2540>
- Freire, P. (1974). *Pédagogie des opprimés*. Maspéro.
- Gill, I., Baeck, P., et Whittington, O. (2022). Concevoir les communs de l'intelligence collective. *The Centre for Collective Intelligence Design/Groupe Agence Française de Développement*.
- Granovetter, M. (2000). Chapitre 1: La force des liens faibles. Dans *Le marché autrement: Les réseaux dans l'économie* (pp. 45-74). Desclée de Brouwer.

- Groupe de recherche Quart-Monde-Université. (1999). *Le croisement des savoirs: Quand le Quart-Monde et l'Université pensent ensemble*. Éditions de l'Atelier/Éditions Quart-Monde.
- Honneth, A. (2008). *La société du mépris*. La Découverte.
- Klein, J.-L., Bussi eres, D., Caillouette, J., Doyon, M., Fontan, J.-M., Tremblay, D.-G., et al. (2015). *Saint-Camille: R ecit d'une exp erience de co-construction de la connaissance*. UQAM, Cahiers du CRISES, ES1505.
- Klein, J.-L., Caillouette, J., Doyon, M., Fontan, J.-M., Tremblay, D.-G., Tremblay, P.-A., et al. (2016). *Saint-Camille: Des mobilisations crois ees pour la relance territoriale*. Dans J.-L. Klein, B. Pecqueur, K. Koop, & S. A. Soussi ( Eds.), *L'innovation locale  a l' epreuve du global: Un d efi pour les acteurs* (pp. 141-154). Presses de l'Universit e du Qu ebec.
- Lachapelle, R., Morin, L., Boudreau, G., Lavoie, M.- E., & Lepage, C. (2021). Une d emarche d'action collective en milieu rural: Les Ateliers des savoirs partag es 2.0 dans Bellechasse. *UQO, Centre de recherche et de consultation en organisation communautaire*.
- Lassiter, L. E. (2005). *The Chicago guide to collaborative ethnography*. University of Chicago Press.
- Mulgan, G. (2019). *Social innovation: How societies find the power to change*. Policy Press.
- Sillitoe, P., Bicker, A., & Pottier, J. (Dir.). (2002). *Participating in development: Approaches to indigenous knowledge*. Routledge.
- Strauss, A. L. (1978). A Social Worlds Perspective. Dans N. Denzin ( Ed.), *Studies in Symbolic Interaction 1* (pp. 129-139). JAI Press.
- Tremblay, P.-A. (2016). *Innovation sociale en milieu rural: L'exemple de Saint-Camille (Qu ebec)*. *G eoregards*, 9, 11-25.
- Tremblay, P.-A., et Klein, J.-L. (2022). Entretien sur les Ateliers des savoirs partag es. *Organisations et territoires*, 31(1), 155-160.
- Tremblay, S. (2014). Le d eveloppement social pour la revitalisation et la p erennit e des communaut es. Dans D. Maltais & S. Tremblay (Dir.), *Enjeux th eoriques et pratiques du d eveloppement r egional: 30 ans de recherche au GRIR* (pp. 23-50). GRIR/UQAC.

CRÉER LE PETIT-SAGUENAY DE NOS RÊVES, UNE DÉMARCHE DE PLANIFICATION COLLECTIVE ET AUTHENTIQUE

Juliette Charpentier, Olivier Riffon et Sabrina Tremblay

Le gouvernement québécois a dévoilé sa Politique nationale de l'architecture et de l'aménagement du territoire le 6 juin 2022. Dans cet outil de vision et d'orientation, le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et le ministère de la Culture et des Communications (MCC) soulignent l'importance d'avoir des communautés dynamiques et authentiques partout sur le territoire. L'atteinte de cet objectif nécessiterait notamment de « favoriser la concertation de toutes les parties » (Gouvernement du Québec, 2022, p.24). Selon Michels, la participation citoyenne est « un élément important de la citoyenneté démocratique » dans de nombreux pays (2011, p.276). En fait, la participation citoyenne locale est de plus en plus considérée comme un élément important de la citoyenneté démocratique, chose que le gouvernement du Québec reconnaît lui-même dans sa politique. Toutefois, l'augmentation des responsabilités des municipalités et la stagnation des ressources fait en sorte que le municipal est un foyer de politique caractérisé par de plus en plus de tension (Lesemann, 2001). Les enjeux internes et externes aux petites municipalités rurales sont alors nombreux. Cela signifie que la participation, même portée par une véritable volonté politique, est soumise à de nombreuses limites.

C'est la manière dont certains organismes et municipalités cherchent à identifier et repousser ces limites qui est l'objet de cet article. Il est basé sur les démarches réalisées à Petit-Saguenay dans le cadre de notre maîtrise en études et intervention régionale (MEIR). De février à mai 2022, la municipalité de Petit-Saguenay a organisé une grande démarche de consultation prospective, *Créer le Petit-Saguenay de nos rêves*, avec des activités de participation originales, en partenariat avec le milieu universitaire. Nous posons l'hypothèse que cet exemple concret peut être une bonne source d'inspiration pour la planification stratégique et la co-création de politiques publiques en milieu rural. En premier lieu, nous présenterons le cadre théorique sur lequel se base notre étude, notamment les limites des mécanismes participatifs dits « directs » (Michels, 2011). Ensuite, nous aborderons la démarche elle-même sous quatre dimensions : contexte, objectifs, déroulement et résultats de participation. Puis, nous discuterons des perspectives d'évaluation de cette démarche.

Une participation citoyenne qui semble privilégiée

Selon Michels, « depuis quelques décennies, nombreux sont les pays qui organisent de plus en plus des référendums, des forums citoyens, des jurys citoyens, des modalités de gouvernance collaborative, de budgétisation participative et d'autres modèles dans lesquels les citoyen-nés peuvent intervenir de manière plus directe » (2011, p.276). En effet, il y a une désaffection des citoyens pour les outils de démocratie représentative. Par exemple, une baisse des taux de participation aux élections est constatée sur le territoire québécois à cause d'une perte d'intérêt et de confiance envers les institutions politiques (Michels, 2011 ; Cain et al., 2006). De multiples initiatives se sont ainsi déployées au sein des collectivités locales. Les villes en particulier ont développé une « offre » variée de dispositifs participatifs ayant des formes et des fonctions très

diverses (Avenel, 2017, p.56 ; voir aussi Avenel, 2013). Toutefois, comme le note Avenel, « la participation citoyenne est en butte à un certain nombre de limites, en dépit d'une diversification des outils » (2017, p.56).

Un des enjeux les plus complexes et les plus fréquemment identifiés serait la représentativité (OECD, 2020). « Résoudre la question de la représentation de tous les intérêts et préoccupations [serait] essentiel pour atteindre les objectifs des techniques participatives démocratiques et axées sur la communauté », selon Deborah S. Carr et Kathleen Halvorsen (traduction originale, 2001, p.121). Or, les forums citoyens et autres formes de participation directe restent peu accessibles pour une partie de la société civile. On parle d'accessibilité physique (transport, numérique), temporelle (disponibilité) et cognitive (confiance, compétences et connaissances pour participer aux échanges).

Le phénomène du Toujours les mêmes (TLM), bien connu des milieux communautaires, souligne que l'on retrouve souvent les mêmes citoyens impliqués et mobilisés dans les différentes actions collectives et dans la vie municipale d'un village (Motoi et al, 2013 ; Bonneau et al., 2020). Par exemple, même dans des dispositifs considérés comme ouverts à la participation de chacun, les jeunes et les personnes appartenant à des groupes culturels minoritaires sont souvent sous-représentés (Michels, 2011). Or, Avenel affirme que « la prise en compte de la parole de ces personnes est au cœur d'une transformation du regard porté sur elles et d'une société réellement inclusive » (2017, p.52). La désaffectation des citoyens semble donc générale : pour les outils de démocratie représentative, mais aussi pour les outils de démocratie participative. Toutefois, l'ouverture d'espaces de participation pourrait amoindrir la démobilisation citoyenne et le déficit de légitimité qui en découle pour les gouvernements municipaux.

Comment dépasser le cercle des « TLM » ?

La plupart des recherches universitaires sur la participation citoyenne aboutissent à une évaluation généralement mitigée étant donné le constat des limites récurrentes des mécanismes de participation traditionnels. En effet, il existe un écart important entre le principe de la participation des usagers et la réalité de la mobilisation. Il faudrait donc adapter les mécanismes de participation aux réalités des publics plus difficiles à rejoindre (Avenel, 2017).

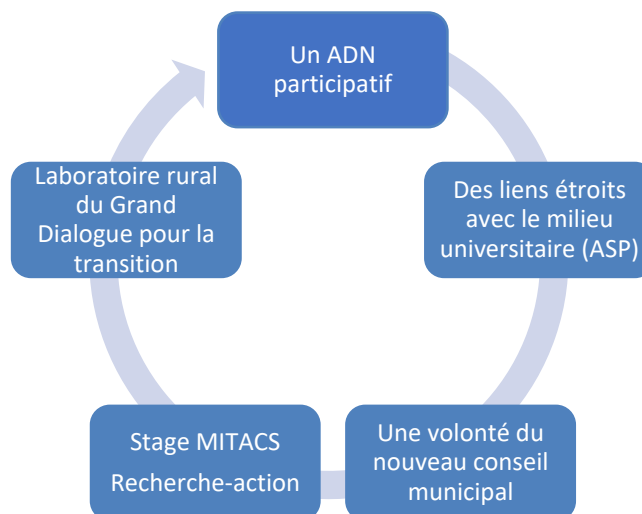
En 2020, Rémi Rousselet s'est penché sur cette question : comment réussir à attirer et à s'adresser à des publics différents ? Dans son article publié sur un blog pour la Démocratie Ouverte, il suggère d'adopter une approche différente pour susciter l'engagement de nouvelles personnes, proposant de les inviter à passer un bon moment autour d'un événement convivial et festif. La municipalité de Laillé, en France, propose plusieurs conseils, suite à des expérimentations effectuées. À la lecture du rapport rédigé par la municipalité, on constate qu'il est nécessaire de varier les lieux et les moments de participation pour recueillir une parole plus vaste (Municipalité de Laillé, 2022). La municipalité de Laillé affirme que le tissu associatif est une réelle courroie de transmission dont il faut profiter pour mobiliser davantage de citoyens. Enfin, les auteurs du rapport expliquent qu'« il est moins évident de s'exprimer lorsqu'on n'y est pas directement invité. Pour résoudre ce problème, il existe des techniques d'animation permettant de donner la parole à chacun » (Municipalité de Laillé, 2022, p.40).

En parallèle, la transition sociale et écologique est souvent nommée comme une thématique rassembleuse et mobilisatrice. Pour Butzbach et ses collaborateurs, « mettre la transition sociale et écologique en récit [apparaît] comme un moyen original de mobiliser les citoyen·ne·s » (2022, p.5). Plusieurs auteurs ont d'ailleurs récemment souligné le pouvoir de la mise en récit comme outil mobilisateur et porteur de sens (Hansotte, 2021 ; Butzbach et al., 2022). Selon Hansotte, l'enjeu central d'une planification stratégique est de « formuler une énonciation porteuse d'actions et d'un devenir collectif » (2021, p.6). C'est ce qu'a essayé de faire la municipalité de Petit-Saguenay dans sa grande démarche de consultation prospective pour construire le récit d'une vision collective.

Notre laboratoire rural : Petit-Saguenay

Petit-Saguenay est un village au sud-est de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean ayant un contexte socio-économique difficile selon les chiffres et indices gouvernementaux : diminution et vieillissement de la population, salaire moyen faible, et taux de scolarisation en-dessous de la moyenne régionale. Pourtant, c'est un village dont on entend de plus en plus parler. Paisible, il est très apprécié par sa communauté, elle-même reconnue comme accueillante et attachante. En 2021, l'équipe municipale souhaitait se doter d'une nouvelle planification stratégique et de deux politiques de développement durable et de participation citoyenne. La municipalité a décidé de co-élaborer ces documents avec ses citoyen·nes par le biais d'une démarche innovante et intégrée : *Créer le Petit-Saguenay de nos rêves*. Pour comprendre comment cette dernière a pu y voir le jour et être notre sujet d'études, voici une petite mise en contexte (figure 1).

Figure 1. Le contexte de la démarche *Créer le Petit-Saguenay de nos rêves* et de la recherche associée



Un ADN participatif

Il faut savoir que le village de Petit-Saguenay est depuis longtemps reconnu pour être débrouillard et solidaire. Située à presque 100 km des centres urbains importants (à 90 km de

Ville de Saguenay et 88 km de La Malbaie) la communauté a d'abord dû se mobiliser pour maintenir ses services de proximité (épicerie, école, etc.) malgré son déclin démographique (Riverin et al., 2023). Dans sa monographie, Riverin et al. (2023) documentent plusieurs autres initiatives mises en place ces dernières années pour favoriser la participation citoyenne.

En 2008, la municipalité de Petit-Saguenay a réalisé une démarche prospective appelée « Rêver le village Petit-Saguenay en 2020 », qui souhaitait renouveler les bases de la mobilisation locale en se basant sur les facultés imaginatives des gens et une bonne connaissance des problématiques à résoudre (CDE Petit-Saguenay, 2010). L'intérêt des citoyen·nes était bien présent au départ, cependant la lourdeur du travail à faire pour faire avancer les projets et les politiques d'austérité instaurées par le gouvernement provincial libéral en 2014 ont provoqué un essoufflement progressif chez les participant·es, puis chez les agents municipaux. D'ailleurs, pour beaucoup de petites municipalités rurales, les politiques d'austérité ont à la fois rendu la participation citoyenne encore plus nécessaire et plus difficile, compte tenu du manque criant de ressources (Bonneau et al, 2020). Malgré tout, un fond de participation est resté à Petit-Saguenay. Depuis 2018 par exemple, la municipalité offre aux citoyens et aux citoyennes de Petit-Saguenay l'occasion de réaliser des projets qui leur tiennent à cœur avec l'appui financier de la municipalité via le dispositif de budget participatif.

Des liens étroits avec le milieu universitaire

C'est ce dynamisme communautaire et le leadership d'un nouveau jeune maire qui a permis à Petit-Saguenay d'être invité par les Ateliers des Savoirs Partagés (ASP) à rejoindre leur démarche en 2017. La municipalité de Petit-Saguenay entre alors en relation avec Sainte-Camille, village modèle de développement local au Québec, le CRISES (Centre de recherche sur les innovations sociales) et le TIESS (Territoires Innovants en économie sociale et solidaire) (Tremblay et al., 2022). Les ASP permettent un maillage double : un maillage entre des villages partageant les mêmes réalités au Québec et un maillage entre le milieu universitaire et le terrain. Dès lors, Petit-Saguenay est accompagné par trois chercheur·euses de l'UQAC. Aujourd'hui, dans la troisième mouture des ASP, la municipalité de Petit-Saguenay forme une triade avec les communautés de Saint-Valérien et de Saint-François-de-Sales avec qui elle collabore.

Finalement, les ASP propulsent Petit-Saguenay à l'avant-scène d'une réflexion québécoise sur la mobilisation citoyenne qui, jusqu'à maintenant, leur a apporté des bénéfices importants : POPS (produits origines Petit-Saguenay), projet d'écoquartier, rédaction de documents, rayonnement universitaire, ainsi que de nombreux stagiaires chercheur·euses à la maîtrise en études et interventions régionales de l'UQAC (Riverin et, 2023).

Stage MITACS : développement durable et participation citoyenne

C'est dans ce contexte de partenariat avec l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) que la municipalité de Petit-Saguenay a recruté une stagiaire étudiante-chercheuse à la Maîtrise en études et interventions régionales (MEIR) de l'UQAC en 2021. Dans le cadre d'un stage subventionné par le programme accélération MITACS, notre mandat pour la municipalité était d'élaborer à la fois une politique de participation citoyenne audacieuse, qui va au-delà des volontés habituelles de consultation, ainsi qu'une politique de développement durable.

Finalement, le défi de notre mandat était de développer un processus d'accompagnement pour une petite municipalité rurale dans l'élaboration conjointe de ces politiques avec la population. Pour cela, nous devons imaginer des outils de participation citoyenne avant-gardistes. Pour éviter d'épuiser les citoyen·nes, et reproduire les erreurs de la démarche de 2008, nous avons donc pensé organiser une grande démarche globale pour connaître leurs besoins et leurs rêves.

Un partenariat avec le Grand Dialogue

C'est à ce moment-là que le Grand Dialogue pour la transition socio-écologique au Saguenay-Lac-Saint-Jean (ci-après nommé Grand Dialogue) a proposé à Petit-Saguenay d'être un de ses laboratoires ruraux et d'être partenaire de la démarche Créer le Petit-Saguenay de nos rêves. Le Grand Dialogue est une initiative citoyenne de transformation sociale. L'objectif du Grand dialogue est de mobiliser toutes les personnes intéressées à co-construire une feuille de route pour la transition socio-écologique au Saguenay-Lac-Saint-Jean, du Nord du Lac jusqu'à Petit-Saguenay. Pour y arriver, ils créent des espaces de discussion et de réflexion autour de la vision du territoire pour identifier ses défis, ses forces et les aspirations de chacun. Chaque personne résidant dans la région est la bienvenue. Il s'agit selon l'équipe du Grand Dialogue « d'une proposition audacieuse, risquée et nécessaire pour faire face, collectivement, aux nombreux enjeux globaux et régionaux du 21e siècle »¹. Cette initiative se fait en collaboration avec le collectif de recherche LAGORA de l'UQAC.

Le partenariat avec Petit-Saguenay était simple : le Grand Dialogue apportait des ressources humaines (animateurs, savoirs), techniques (matériel) et financières. En retour, la municipalité de Petit-Saguenay s'engageait à être un laboratoire du Grand Dialogue et être le terrain d'essais de mécanismes d'animation originaux. De plus, toutes les données recueillies au travers des activités à Petit-Saguenay seraient transférées au Grand Dialogue pour alimenter le rêve régional.

La recherche-action

À l'instar des ASP, les laboratoires ruraux du Grand Dialogue « se déroulent dans un contexte concret où il est impossible de contrôler toutes les variables » (Tremblay et al., 2022, p.181). Les expérimentations qui y sont menées doivent pouvoir faire preuve d'improvisation et la recherche doit s'adapter. C'est d'ailleurs tout ce qui fait leur intérêt. Étudiante-chercheuse et stagiaire à la municipalité, c'est dans un contexte de recherche-action que se déroule notre étude. La recherche-action peut se définir comme une méthode de recherche dans laquelle « il y a une action délibérée de transformation de la réalité; recherche[s] ayant un double objectif : transformer la réalité et produire des connaissances concernant ces transformations » (Hugon et Seibel, 1998, p.13, cité par Allard-Poesi et Perret, 2003, p.1). Autrement dit, le concept de recherche-action traduit une recherche qui se déroule *dans* et *sur* l'action. Dans notre cas, nous souhaitons transformer les pratiques de participation citoyenne de la municipalité de Petit-Saguenay et tirer des connaissances scientifiques des expérimentations réalisées.

¹ Site web du Grand Dialogue : <https://www.granddialogue-slsj.com/a-propos/>

Citoyenne de Petit-Saguenay et stagiaire à la municipalité, notre posture de « partie prenante » laisse place à une analyse inductive où la recherche est intimement liée à l'engagement, l'intuition, l'expérience et la subjectivité du chercheur (April et Larouche, 2006 ; Mucchielli, 2005). On parle ici de « recherche située » (Lyet et Paturel, 2012, p.255). Or, selon Blais et Martineau, « l'analyse inductive se prête particulièrement bien à l'analyse des données portant sur des objets de recherche à caractère exploratoire, pour lesquels le chercheur n'a pas accès à des catégories déjà existantes » (2006, p. 3-4). Ainsi, l'analyse inductive se prête bien aux méthodes exploratoires. En s'appuyant sur le terrain, cette méthode amène une forme d'incertitude tout au long de la recherche. Cette incertitude représente pour certains chercheurs une grande qualité puisqu'elle permet une approche itérative, qui laisse place à la modification en plein milieu du protocole de recherche et à l'adaptation (Bouchard, 2020 ; Paillé, 2018). C'est cette méthode qui laisse place à l'imprévu que nous allons adopter dans notre recherche.

Méthodologie de recherche

Évaluer les effets de la participation

Lorsqu'il s'agit de l'évaluation d'un dispositif ou d'une démarche participative, de nombreux auteurs distinguent l'évaluation du processus (la façon de faire) de l'évaluation des effets (ce que la procédure produit) (Rey-Valette et al., 2018 ; Hassenforder et Ferrand, 2021 ; ICPC, 2022). En parcourant la littérature scientifique, il s'avère qu'il existe plusieurs guides et outils pour évaluer un processus (les outils et moyens utilisés, la mobilisation, l'éthique, etc.), alors même que « l'absence d'évaluation des effets de la participation pose problème à ceux qui doivent justifier la pertinence des processus participatifs, auprès des décideurs », selon Rey-Valette et ses collaborateurs (2018, p.7). De plus, plusieurs auteurs considèrent que la finalité de la participation en milieu rural viserait la création et la consolidation des liens ainsi que la capacitation individuelle et collective, au-delà des informations récoltées (Hansotte, 2021 ; Rey-Valette et al., 2018). Il semblerait donc pertinent d'étudier les effets de la participation aux activités de la démarche *Créer le Petit-Saguenay de nos rêves* sur la politique (contenu, connaissances, ouverture, etc.), la municipalité (image, légitimité, etc.), le projet (élaboration des politiques, charge de travail, rapport à la vie politique, etc.), et surtout sur les participants (liens sociaux, connaissances, sensibilisation, compétences, sentiment d'appartenance, capacitation, etc.).

Outils de collecte de données

En cohérence avec notre objectif de bien saisir l'expérience vécue par les participants lors des activités de participation, nous privilégierions la recherche qualitative. Notre collecte de données se fera tout d'abord selon de l'observation directe, compilée dans notre journal de bord personnel et dans le journal de bord collectif du Grand Dialogue. Ce dernier est un tableau dans lequel les animateurs peuvent en tout temps écrire des observations et remarques concernant le déroulement, les défis, les efforts et les retombées des animations réalisées. Ensuite, nous effectuerons une dizaine d'entrevues semi-dirigés d'une heure avec des personnes ayant participé aux différentes animations de la démarche *Créer le Petit-Saguenay de nos rêves* (citoyen·nes, élu·es, agents municipaux, animateur·rices). Au cours de cette entrevue, nous utiliserons notamment une grille d'évaluation, inspirée de la méthodologie de Rey-Valette et de

ses collaborateurs (2018) pour mieux cerner les forces et faiblesses de chaque activité. Cette grille d'évaluation multicritères servira à approfondir les échanges.

Enfin, grâce au logiciel NVivo, nous tenterons de faire ressortir les convergences et divergences dans les discours des personnes interviewées pour démontrer les forces et faiblesses de chaque type de mécanismes d'animation (force de mobilisation, ressenti positif ou négatif, appréciation du moment, qualité des échanges, etc.) ainsi que de la démarche prospective au global. Nous garderons en tête cette intuition que les activités organisées ont eu des effets importants pour la communauté en soi, au-delà des idées retranscrites dans le plan d'action de la municipalité.

La démarche étudiée : *Créer le Petit-Saguenay de nos rêves*

Créer le Petit-Saguenay de nos rêves est une démarche de participation citoyenne prospective. Elle vise à faire rêver les citoyens de Petit-Saguenay sur l'avenir de leur village, afin de créer un récit de vision collective dans un contexte souhaité de transition socio-écologique. Cette démarche municipale se démarque par sa volonté d'organiser des activités ludiques, festives et inclusives en utilisant le tissu associatif et les événements déjà en place. Les résultats (idées, projets, besoins et rêves) de la démarche ont notamment servi à alimenter les politiques de participation citoyenne et de développement durable de la municipalité, ainsi que le plan d'action 2023-2028 associés aux deux politiques.

Les trois principaux objectifs de cette grande consultation étaient de :

- Donner la réelle opportunité à chaque citoyen-ne, peu importe son âge, son genre ou sa profession, de s'exprimer sur l'avenir de son village ;
- Rapprocher les citoyens de la vie politique en les intégrant dans le processus d'élaboration de politiques municipales ;
- Permettre aux citoyens de se (re) connecter les uns aux autres au travers d'activités participatives festives et rassembleuses, suite à la pandémie.

Comme mentionné précédemment, un des objectifs transversaux était de tester des mécanismes de participation proposés par le Grand Dialogue et d'évaluer leur pertinence par la suite. Avant de se lancer dans l'analyse d'entrevues semi-dirigées de la recherche, certains résultats des interventions sur le terrain sont tout de même déjà observables.

Une vingtaine d'activités différentes sur quatre mois

La démarche s'est déroulée de février à juin 2022. Dix-neuf activités ont été organisées au sein de la municipalité. La figure ci-dessous (figure 2) présente la séquence générale des animations. La première animation qui nous a encouragé à organiser la démarche *Créer le Petit-Saguenay de nos rêves* fut l'arbre à souhait de Noël en décembre 2022. Tous·tes les résident·es étaient invité·es à l'illumination du sapin de Noël du village lors d'une soirée avec boissons chaudes et feu extérieur. Chacun·e pouvait venir accrocher ses vœux pour l'avenir de son village dans le sapin. Cette activité réussie à mobiliser quinze participant·es et permis à de nouvelles familles de s'intégrer à la communauté. C'était une « tradition à faire perdurer » selon un citoyen participant. Sur cette lancée, l'équipe municipale décida de mettre en œuvre une grande démarche de consultation afin d'approfondir les souhaits des résident·es.

Figure 2. Frise chronologique de la démarche *Créer le Petit-Saguenay de nos rêves*



Une première étape de planification importante

La première étape de la démarche *Créer le Petit-Saguenay de nos rêves* fut de créer un tableau pour identifier les publics à rejoindre, les lieux et les moments potentiels de rencontre. Ce fut une étape importante pour la suite. L'équipe de travail était composée d'animateurs du Grand Dialogue, d'un élu et de la stagiaire responsable des politiques de développement durable et de participation citoyenne. Pour chaque public cible, il fallait répertorier les activités existantes auxquelles on pouvait se greffer ou les réseaux par lesquels on pouvait passer pour mobiliser le monde. Par exemple le tournoi de hockey des entreprises, les rencontres du club de marche, l'assemblée générale du Cercle des fermières, le lancement de la politique MADA, etc. Ensuite, nous imaginions des activités de participation uniques et adaptées à chaque contexte. Ainsi, certaines animations visaient des personnes spécifiques (enfants, adolescents, agriculteurs, entreprises touristiques, etc.), et d'autres étaient ouverts à tous·tes.

Des activités hétérogènes dans leurs succès

Outre le public visé, d'autres caractéristiques pouvaient varier d'une activité à l'autre. Il y avait des activités intérieures et extérieures, certaines plus longue et certaines plus courtes, des sérieuses et des ludiques, certaines animées et certaine autoportantes (sans soutien à la participation). Comme nous pouvons le voir dans le tableau 1, certaines activités ont mieux fonctionné que d'autres en termes de mobilisation.

Tableau 1. Tableau synthèse des activités organisées dans la démarche Créer le Petit-Saguenay de nos rêves

Activité	Résumé de l'activité	participants	Catégorie(s) de public rejoint
Arbre à souhaits de Noël	Soirée avec feu et boissons chaudes. Tous les résidents étaient invités à venir accrocher leurs vœux pour l'avenir du village dans un sapin illuminé.	15	Enfants, adultes, aînés
Chasse aux cocos	Les enfants devaient répondre à des questions thématiques sur la transition pour obtenir leurs chocolats. Distribution de semences de fleurs (en échange d'une "idée à voir fleurir") pour les adultes.	32	Enfants, adultes, aînés
Questionnaire sur la participation citoyenne	Questionnaire papier et en ligne envoyé à tous les résidents pour connaître leur perception et connaissance sur la participation citoyenne dans le village.	42	Citoyens, élus et agents municipaux
Questionnaire aux adolescents de l'école secondaire	Questionnaire papier distribué aux élèves de l'école secondaire en partenariat avec l'AGIR. Les questions abordaient plusieurs sujets : la transition socio-écologique, la vitalité rurale et les activités de loisirs (art et sport).	6	Élèves 1-5e secondaire
Marche-discussion avec le club de marche	Sortie d'une heure par petits groupes (3-4 personnes) dans un sentier. Discussions autour de différentes thématiques de la transition.	10	Aînés (femmes)
Atelier La Forêt des Frères à l'école primaire	Lecture animée du livre illustré <i>La Forêt des frères</i> aux enfants de deux classes de l'école primaire du Vallon. S'en suivait un atelier en sous-groupes, où les enfants devaient dessiner le village de leur rêve, en lien avec le livre.	23	Enfants primaire
Dataviz à l'école primaire	Le Dataviz est un dispositif nomade en bois de sondages physiques. Il permet de poser 3 questions avec ses 3 faces interchangeables. Chacune à une manière de récolter l'information différente : vote par pinces à linges, babillard, boîte aux lettres, etc.	23	Enfants primaire
Carnets d'expédition à l'école primaire	Carnet papier à compléter par les enfants durant une marche en nature. Exercice en pleine conscience. Activité effectuée avec une classe du primaire, animée par leur enseignant.	11	Enfants primaire
Carnets d'expédition en autonomie au festival d'hiver	Carnets disponibles à l'entrée d'un sentier de marche durant le Festival d'hiver de Petit-Saguenay.	3	Enfants
Discussion sortie pêche blanche	Certains citoyens impliqués dans la démarche avaient de belles discussions sur le développement du village avec des proches. Pour valoriser ces échanges, ils pouvaient les retranscrire et nous les partager de manière anonyme.	3	Enfants, jeune adulte, adulte
Vox pop au festival d'hiver	Durant le festival d'hiver, des animateurs allaient à la rencontre des citoyens (de tout âges) pour leur poser une question sur la thématique de leur choix.	3	Adultes (hommes)
Dés au tournoi de hockey des entreprises	Échanges autour d'une question posée sur une thématique tirée au hasard grâce aux dés de la transition.	20	Adultes (majorité d'hommes)
Atelier au lancement de la politique MADA	Atelier de réflexion en sous-groupes : 1) leviers de mobilisation des autres personnes âgées du village et 2) définition, vision rêvée et actions concrètes pour une thématique de la transition tirée avec les dés.	20	Aîné.e.s
Atelier au lancement du plan marketing territorial	Exercice de rêve éveillé en sous-groupes pour imaginer le développement du village, d'un point de vue touristique, dans une dizaine d'années.	20	Adultes, entrepreneurs
Atelier créatif final avec le LOBE	Trois équipes devaient répondre à la question « Comment imaginez-vous le développement de votre village dans les prochaines années ? » selon leur thématique (écologie, économie ou anthropologie) et via leur forme d'art attirée (écriture, peinture ou sculpture).	16	Aînés, adultes, enfants, bébés
Création de chanson avec la chorale	Exercice de création dans lequel, les membres de la chorale devaient créer les paroles d'une chanson en collaboration. C'était une forme de rêve éveillé puisqu'ils devaient s'imaginer quelques années plus tard et décrire le développement idéal de la chorale et du village.	7	Aînés + 1 jeune couple
Écrit une lettre au futur maire	Dispositif d'écriture disposé à la Poste. Les participants volontaires pouvaient écrire une lettre fictive à l'équipe municipale de 2040 pour les remercier du travail accompli.	0	N.A
Phot-o-pinion	Dispositif de « photovoix » lancé en ligne sous forme de concours avec des cadeaux à gagner. Le but était de répondre à une ou trois des questions posées à l'aide d'une photo prise sur le territoire de Petit-Saguenay, accompagnée d'une légende explicative.	0	N.A
Tissons nos enjeux avec le Cercle des Fermières	Planche en bois sur laquelle il y avait plusieurs enjeux locaux listés (logements, santé, mobilité durable etc.). Les participantes devaient passer un fil autour de l'enjeu qui était le plus important et urgent selon elle de régler.	36	Aînées (femmes)
Dîner avec les agriculteurs	Dîner organisé et offert par la municipalité aux producteur-rices. Un atelier de discussion après le dîner était organisé pour échanger sur les enjeux et réalités de chacun, des pistes de solutions collectives et de leur vision pour l'alimentation de demain.	16	Agriculteurs
Synthèse participative	Atelier en sous-groupes. Chaque équipe à une centaine de données (paroles citoyennes issues de la démarche) écrites sur des petits cartons. Le but est de les trier, catégoriser et analyser. Pour cela, une grande feuille Canva est sur la table, comme un plateau de jeu.	12	élu.e.s, adultes, aînés

Les activités ludiques à destination des enfants, comme la chasse aux cocos par exemple, ont su mobiliser de nombreuses familles qui n'ont pas l'habitude de prendre part à la vie politique. D'autres, comme les activités autoportantes, soit « le phot-o-pinion » et « la lettre au futur maire », n'ont eu aucune participation. Et cela, même s'il y avait un prix à la clef de l'activité. Le Dataviz nomade, qui est un dispositif autoportant à l'origine, a été utilisé dans le cadre d'une animation à l'école primaire du Vallon et a permis d'amorcer les échanges avec les enfants. Dispositif de sondage physique en bois, le Dataviz permet de poser trois questions avec ses trois faces interchangeables : vote avec des pinces à linge, babillard, boîte aux lettres.

Certaines activités, même si la participation n'était pas nombreuse, ont été considérées comme des « moments magiques » par les personnes participantes. Soit parce qu'elles ont eu l'occasion d'échanger avec des résident-es qu'elles ne connaissaient pas, parce qu'elles se sont senties écoutées ou tout simplement parce qu'elles ont passé un très bon moment. Ce fut le cas pour l'arbre à souhait de Noël, l'atelier au lancement de la politique Municipalité Amie des Aînées (MADA), le dîner-discussion avec les agriculteurs, l'atelier créatif avec le LOBE, ainsi que l'atelier de synthèse collective.

Une dernière étape de synthèse

La rédaction des politiques de développement durable et de participation citoyenne fut rapide (2 mois) une fois la démarche terminée, notamment grâce au dernier atelier de synthèse participative où 12 citoyens (dont 4 élu-es) ont participé à synthétiser et analyser les données recueillies. Chaque groupe de quatre avait une grande feuille devant soi, servant de canevas, et une centaine de petits cartons sur lesquels étaient écrits les verbatims récoltés au cours de la démarche *Créer le Petit-Saguenay de nos rêves*. Il fallait les trier par piles, résumer le contenu de chaque pile, lui donner un titre et analyser le contenu. L'analyse demandait d'identifier les idées facilement réalisables ou non, les acteur-trices à mobiliser pour les mettre en œuvre, les coups de cœur, etc. Ce travail réalisé en équipe a permis de sauver un temps important pour les agents municipaux. Il a aussi permis aux citoyens de plonger dans leurs propres rêves et ainsi venir valider la vision globale qui en ressortait.

Un premier bilan encourageant

En somme, la démarche *Créer le Petit-Saguenay de nos rêves* a permis de rejoindre environ 250 personnes différentes et de recueillir plus de 400 données (besoins, idées, rêves, etc.). C'est donc près d'un tiers de la population qui a pu s'exprimer sur l'avenir de son village. L'ensemble de ces données a donné naissance à un récit de vision collectif, qui a lui-même servi de référence pour rédiger deux politiques publiques et un plan d'action. Ce récit est fictif et non exhaustif. Le narrateur est un nouvel arrivant à Petit-Saguenay en 2035. Sous forme d'histoire, la vision collective permet de rejoindre des personnes moins pragmatiques à qui un plan d'action sous forme de tableau parle moins. À la suite de la diffusion du récit de vision collectif, quelques élu-es nous ont partagé leur réaction :

« J'ai été ému à la lecture du récit de vision collectif... je ne m'attendais pas à retrouver la parole de chaque citoyen au fil des mots. J'espère profondément que ce récit sera la description de la réalité dans quelques années. »

« J'ai lu le récit de vision collectif à mon enfant, qui se trouve encore dans mon ventre, en lui disant de bien écouter, car c'est à ça que ressemblera le village dans lequel il grandira. »

Ces témoignages sont représentatifs des forces de la démarche : le réalisme et l'authenticité. D'ailleurs, quelques organismes et municipalités ont démontré de l'intérêt ou une certaine curiosité envers la démarche *Créer le Petit-Saguenay de nos rêves*, ce qui est encourageant pour approfondir le travail d'évaluation via notre recherche.

Les perspectives d'évaluation

L'évaluation de la démarche *Créer le Petit-Saguenay de nos rêves* et de ses mécanismes nous permettrait de valider la pertinence de la répliquer ailleurs, mais aussi d'améliorer les pratiques du Grand Dialogue et in fine les pratiques de participation citoyenne en région. Cependant, l'évaluation de la participation citoyenne est un sujet extrêmement vaste. Nous partageons ici nos dernières réflexions sur la question de l'évaluation de mécanismes participatifs.

Des limites et risque évidents ?

Les expérimentations de la municipalité de Petit-Saguenay en partenariat avec le Grand Dialogue n'ont pas encore été soumises à des évaluations approfondies. Toutefois, nous pouvons d'ores et déjà émettre des hypothèses sur les limites de la démarche, qu'elles soient procédurales ou dans l'atteinte des objectifs. Une des forces de la démarche, semble être l'approche expérimentale permettant une certaine flexibilité, liberté, créativité, adaptabilité et droit à l'erreur. Toutefois, cette approche implique aussi que l'organisation puisse manquer de structure, évoluant de manière intuitive.

Ensuite, c'est une démarche de mobilisation qui risque d'être éphémère puisque les activités sont ponctuelles et ne donnent pas naissance à des comités de travail par exemple. Le risque d'épuisement des citoyens impliqués est amoindri, mais il y a un risque que les idées tombent dans l'oubli. Ce qui nous mène à une autre limite potentielle : la mise en action des idées émises semble principalement dépendre du bon vouloir de l'équipe municipale. En effet, la démarche *Créer le Petit-Saguenay de nos rêves* semble être à un échelon de la participation citoyenne assez « bas » dans le sens où le pouvoir décisionnel reste entre les mains des décideurs.

Une participation représentative de la communauté ?

Les limites mentionnées sont à nuancer en vue du taux de participation. En effet, nous avons rejoint près de 40 % de la population en 4 mois, ce qui est une proportion importante dans le monde de la participation citoyenne. Surtout que la population participante fut diversifiée. De nombreuses familles et personnes qui ne font pas partie du cercle des TLM (enfants, agriculteurs, nouveaux arrivants, etc.) ont eu l'occasion de s'exprimer au cours de la démarche. Toutefois, il reste sûrement des catégories de gens à qui nous n'avons pas parlé : personnes seules et isolées qui ne sortent pas, personnes qui travaillent à l'extérieur (dans le Nord ou en ville), propriétaires de résidences secondaires, etc. La question qu'on se pose est : doit-on chercher à rejoindre à tout prix toutes les catégories de public possible ?

Conclusion

Enfin, le cadre de la démarche de Petit-Saguenay nous semble l'occasion d'évaluation parfaite pour répondre à toutes ces questions, puisqu'elle représente à elle seule une bonne variété de mécanismes différents, sur un territoire donné et avec un échantillon relativement petit de citoyens.

Selon les résultats du volet intervention, la démarche Créer le Petit-Saguenay de nos rêves semble participer à rendre la communauté de Petit-Saguenay « dynamique et authentique » comme le souhaite la Politique nationale de l'architecture et de l'aménagement du territoire (Gouvernement du Québec, 2022). « Dynamique » car les animations réalisées durant la démarche furent l'occasion pour les résident-es de rencontrer, de discuter, d'aller marcher ou encore de créer de nouveaux projets. C'est le cas des agriculteurs de Petit-Saguenay qui, à la suite du diner-discussion organisé durant la démarche, ont pris l'initiative de se retrouver lors d'un méchoui quelques mois plus tard. Les activités ludiques, sportives ou artistiques organisées par la municipalité permettaient de joindre l'utile à l'agréable. « Authentique » car la collectivité partage désormais un récit de vision commun réaliste et en phase avec les aspirations de chacun. Ce récit crée du sens et permet à quiconque de plonger dans les paroles des citoyen-nés de Petit-Saguenay. La majorité des projets de développement prévus dans le plan d'actions de la municipalité jusqu'en 2028 émanent de ce récit. Maintenant, le plus gros du travail reste à faire : mettre en œuvre ces politiques, faire retomber le récit de vision collectif au sein de la communauté pour qu'elle se l'approprie et rédiger notre mémoire de recherche.

Bibliographie

- Allard-Poesi, F., & Perret, V. (2003). *La recherche-action*.
- April, J., & Larouche, H. (2006). L'adaptation et la flexibilité d'une chercheuse dans l'évolution de sa démarche méthodologique. *Recherches qualitatives*, 26(2), 145. <https://doi.org/10.7202/1085376ar>
- Avenel, C. (2013). *La Politique de la ville en quête de réforme*. La vie des idées.
- Avenel, C. (2017). Construire les politiques sociales avec les personnes accompagnées : la participation en attente d'un modèle d'intervention collective. *Vie sociale*, 19, 51-71. <https://doi.org/10.3917/vsoc.173.0051>
- Blais, M., & Martineau, S. (2006). L'analyse inductive générale: Description d'une démarche visant à donner un sens à des données brutes. *Recherches Qualitatives*, 26, 1-18.
- Blangy, S., Bocquet, B., Fiorini, C., Fontan, J.-M., Legris, M., & Reynaud, C. (2018). Recherche et innovation citoyenne par la Recherche Action Participative. *Technologie et innovation*, 3(4). <https://doi.org/10.21494/ISTE.OP.2018.0290>
- Blondiaux, L., & Fourniau, J. M. (2011). Un bilan des recherches sur la participation du public en démocratie : beaucoup de bruit pour rien ? *Participations*, 1(1), 10-35.
- Bonneau, M.-A., & Dupéré, S. (2020). La participation sociale dans une communauté rurale au Québec : ce qui la facilite, selon les points de vue de personnes engagées. *Revue organisations & territoires*, 29(2), 185-196.
- Bouchard, P.-L. (2020). Le rôle de l'éducation supérieure dans le soutien à l'innovation : le cas des cégeps en périphérie québécoise. 187.
- Butzbach, C., Manon, M., & Audet, R. (2022). Récit collectif de la transition sociale et écologique. Raconter des histoires à partir de propos citoyens. Contributions de la Chaire de recherche UQAM sur la transition écologique, 19. (p.52) <https://sac.uqam.ca/upload/files/2022/Recit-collectif-de-la-transition-sociale-et-ecologique.pdf>
- Carr, S. D., & Halvorsen, K. (2001). An Evaluation of Three Democratic, Community-Based Approaches to Citizen Participation : Surveys, Conversations With Community Groups, and Community Dinners. *Society & Natural Resources*, 14(2), 107 126. <https://doi.org/10.1080/089419201300000526>
- Gouvernement du Québec, ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et ministère de la Culture et des Communications. (2022). *Mieux habiter et bâtir notre territoire : Politique nationale de l'architecture et de l'aménagement du territoire*. (p.33)
- Hansotte, M. (2021). Du subir à l'agir. Au fil des intelligences citoyennes. *Éducation relative à l'environnement. Regards - Recherches - Réflexions, Volume 16-1*, Article Volume 16-1.
- Hassenforder, E., & Ferrand, N. (2021). Évaluer une démarche participative. *Sciences Eaux Territoires*, 35(1), 90 95.

- Institut de la Concertation et de la Participation Citoyenne (ICPC). (2022). *L'évaluation de la participation, principes et recommandations*. https://i-cpc.org/wp-content/uploads/2022/01/ICPC_2022_EvaluationParticipation.pdf
- Lesemann, F. (2001). De l'État-providence à l'État partenaire. In G. Giroux (Ed.), *L'État, la société civile et l'économie* (pp. 13-46). Presses de l'Université Laval.
- Lyet, P., & Paturel, D. (2012). Pour dépasser les oppositions entre une recherche en, dans ou sur le travail social : une science-action en travail social. *Pensée plurielle*, 30-31, 255-268. <https://doi-org.sbiproxy.uqac.ca/10.3917/pp.030.0255>
- Michels, A. (2011). Les innovations dans la gouvernance démocratique – En quoi la participation citoyenne contribue-t-elle à l'amélioration de la démocratie ? *Revue Internationale des Sciences Administratives*, 77(2), 275-296. <https://doi.org/10.3917/risa.772.0275>
- Motoi, I., Godard, J., & Laforge, E. (2013). Contester l'intervention collective ? Facilite-elle la participation des citoyennes et des citoyens dans la société par leur positionnement critique ? *Revue internationale animation, territoires et pratiques socioculturelles*, 4, 75-90.
- Mucchielli, A. (2005). Le développement des méthodes qualitatives et l'approche constructiviste des phénomènes humains. *Recherches qualitatives – Hors série*, 1, 7-40.
- Municipalité de Laillé. (2016). Évaluation de la participation citoyenne au sein de la communauté de Laillé.
- OECD. (2020). *Innovative Citizen Participation and New Democratic Institutions : Catching the Deliberative Wave*. OECD. <https://doi.org/10.1787/339306da-en>
- Paillé, P., & Mucchielli, A. (2016). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. Quatrième édition. Malakoff Cedex: Armand Collin.
- Rey-Valette, H., Beuret, J.-E., & Richard-Ferroudji, A. (2018). Des indicateurs pour identifier les effets des démarches participatives : Application au cas du département du Gard. *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, Janvier(1), 5-32. <https://doi.org/10.3917/reru.181.0005>
- Riverin, S., Tremblay, P.-A., Tremblay, S., & Tremblay, S. (2023). Petit-Saguenay : portrait d'une communauté en transition. *Université du Québec à Chicoutimi, GRIR – Groupe de recherche et d'intervention régionales*.
- Rousselet, R. (2020, février 5). Favoriser la participation d'une diversité de publics. *Démocratie Ouverte*. <https://www.democratieouverte.org/favoriser-la-participation-dune-diversite-de-publics/>
- Simard, J. (2015). *Plan d'urbanisme - Règlement numéro 15-289*. Municipalité de Petit-Saguenay. <https://petit-saguenay.com/wp-content/uploads/2021/05/Plan-durbanisme-de-Petit-Saguenay.pdf>
- Tremblay, P.-A., Bérard, S., Bussièrès, D., Caillouette, J., Doyon, M., Dufresne, C., Lachapelle, R., Laroche, S., Lavoie, M.-È., Morin, L., Tremblay, S., Tremblay, S., Camus, A., Fontan, J.-M., Tremblay, D.-G., & Klein, J.-L. (2022). *Les Ateliers des savoirs partagés : Connectivité et*

Développement en Milieu Rural: Shared Knowledges Workshops: Connectivity and Rural Development. Journal of Rural and Community Development, 17(2), Art. 2.
<https://journals.brandonu.ca/jrcd/article/view/2070>

Van Den Hove, S. (2001). Approches participatives pour la gouvernance en matière de développement durable: une analyse en termes d'effets. In *Gouvernance et développement durable* (pp. 53-89). Bâle/Genève/Munich, Helbing & Lichtenhahn.

LA REVITALISATION INTÉGRÉE ET LA DENSIFICATION URBAINE AU CENTRE-VILLE DE CHICOUTIMI : DENSIFIER OUI, MAIS DENSIFIER AUTREMENT !

Suzanne Tremblay

Le centre-ville de l'arrondissement Chicoutimi à Saguenay a été le théâtre de multiples opérations de réaménagement et de revitalisation urbaine au cours des cinquante dernières années (Tremblay, 2004). Dans le contexte des années 2020, le centre-ville de Chicoutimi et des environs fait l'objet de plusieurs critiques de citoyens-nes et de commerçants qui perçoivent cet espace urbain comme un lieu peu dynamique où l'aménagement laisse à désirer (Blackburn, 2022). De plus, l'aménagement de l'ancienne zone ferroviaire au centre-ville fait l'objet de plusieurs commentaires notamment à propos du projet de construction de 1000 logements sur l'ancienne zone ferroviaire lancé par la mairesse Dufour pendant la campagne électorale de 2021.

Ce texte a pour objet de présenter le contexte de la revitalisation intégrée au centre-ville de Chicoutimi. Pour ce faire, il sera question des multiples opérations de revitalisation qui se sont déroulées depuis 50 ans au centre-ville, de la situation de dévitalisation dans cet espace urbain, de l'approche de la revitalisation intégrée et du projet de densification sur la zone ferroviaire en lien avec la revitalisation intégrée.

La cueillette des données pour la rédaction de ce texte a été réalisée à l'aide de deux types de méthodes qui sont complémentaires soit la recension des écrits et *l'inventaire écologique du terrain* (Tremblay, 1968). La méthode de l'inventaire écologique du terrain est celle qui consiste à recueillir un maximum d'informations avec la recension de plusieurs types de documents : soit les écrits scientifiques sur l'objet à l'étude en l'occurrence le centre-ville de l'arrondissement de Chicoutimi, les statistiques officielles, les rapports d'experts en urbanisme et en aménagement du territoire urbain produits par des firmes privées et par le service d'urbanisme de la ville de Saguenay (autrefois Chicoutimi) et aussi les articles de journaux et des sites internet des médias concernant l'aménagement du centre-ville et particulièrement de la zone ferroviaire de Chicoutimi. Les données de cet inventaire écologique du terrain ont été complétées par de l'observation directe lors de visites de terrain au centre-ville de Chicoutimi.

D'hier à aujourd'hui la revitalisation du centre-ville de l'arrondissement de Chicoutimi : un portait qui a peu changé

L'histoire de la revitalisation du centre-ville de Chicoutimi (Tremblay, 2004) a montré que cet espace a été le théâtre de multiples opérations de revitalisation depuis la fin des années 1960, qui se sont soldées par une situation où la dévitalisation de cet espace urbain est toujours omniprésente (Tremblay, 2019) sur le territoire, et ce, cinquante ans plus tard. Faut-il rappeler que la construction du pont Dubuc a donné lieu à la démolition de centaines de maisons et de logements (Tremblay, 2004) dans le secteur du centre-ville et du quartier du Bassin et à la construction des habitations à loyer modique (HLM) sur la rue Racine. Ces opérations se sont réalisées sans tenir compte des nombreux impacts sur la qualité de vie et sur les conditions de vie des citoyens-nes du centre-ville de Chicoutimi. Il semble même qu'on parlait déjà d'une grave

crise du logement dans les années 1940 et 1950 à Chicoutimi, comme quoi l'histoire semble se répéter invariablement.

Parmi les opérations de revitalisation et d'aménagement urbain au centre-ville de Chicoutimi qui se sont multipliées au cours des cinquante dernières années, on retrouve la construction du pont Dubuc. Cette construction qui a débuté en 1969 pour se terminer en 1972 a entraîné dans son sillage plusieurs bouleversements dans la trame urbaine du centre-ville de Chicoutimi. En effet, pour construire le pont Dubuc et pour créer un boulevard urbain de 4 à 6 voies sur certains tronçons, il a fallu démolir un bon nombre de maisons tant dans le quartier du Bassin que dans celui du centre-ville. Les maisons ont été démolies près du Bassin lui-même, c'est-à-dire près de la rivière Chicoutimi pour construire les accès au pont Dubuc, mais aussi dans le secteur de l'ancienne rue Montcalm (aujourd'hui le boulevard Saint-Paul) entre la rue Lorne et la rue Price et sur la rue Bossé.

D'autres démolitions ont eu lieu également dans le secteur de la rue Smith à l'arrière de la rue Racine. Au total, ce sont près de 350 logements qui ont été démolis dans les quartiers du Bassin et du centre-ville dans les années 1970. (Tremblay, 2004, p. 144-145). Ces logements ont été remplacés par des habitations à loyer modique (HLM) au centre-ville de Chicoutimi comme le montre le tableau 1 qui suit.

Tableau 1. Les HLM construits dans les années 1970 au centre-ville de Chicoutimi

- 45 HLM dans le quartier du Bassin (rue Le Doré)
- 160 + 16 logements (HLM) sur les rues Racine et Smith.
- 101 logements (HLM) pour les personnes âgées sur la rue Hôtel-Dieu
- 85 logements (HLM) pour les personnes âgées sur la rue Lafontaine

Source : Tremblay, S., 2004, p. 146-147

Au total, ce sont donc 407 HLM qui ont été construits dans le centre-ville dans les années 1970. La construction d'habitations à loyer modique et de logements pour personnes retraitées répondait aux besoins de la population vieillissante du quartier du centre-ville où la pauvreté prévalait déjà à la fin des années 1960 (Service d'urbanisme de Chicoutimi (s.d.).

En effet, les études de l'époque identifiaient déjà le problème de la pauvreté du quartier, notamment dans le document sur le programme d'amélioration du quartier Christ-Roi (Service d'urbanisme de Chicoutimi (s.d.). La présence des HLM dans le quartier centre-ville n'apparaît pas ainsi comme la cause de la pauvreté sur ce territoire urbain, mais plutôt l'expression de celle-ci à travers la construction d'habitations à loyer modique. En effet, un document du service d'urbanisme de Chicoutimi présentant les données statistiques du recensement de 1971 montre qu'à cette époque 59 % des résidents-es du secteur Christ-Roi avaient un revenu entre 0 et 6 000 \$, que 33 % des personnes avaient un revenu entre 6 000 \$ et 10 000 \$ et que 8 % des personnes du secteur avaient un revenu de plus de 10 000 \$.

Ce document affirmait à ce sujet que le quartier Christ-Roi était le secteur « *le plus défavorisé de la Ville par rapport aux autres classes de revenus.* » dans les années 1960-1970. (Service d'urbanisme de Chicoutimi, cité dans Tremblay, S., 2004, p. 147).

Depuis les années 1970 pas moins de dix études (Leblond et Tremblay, 1985, Dancose, 1971, Poitras, Boudreault-Leclec, 1979, Tremblay, G., 1998, 1996, 1993, 1991, Ville de Chicoutimi, 1977, Service d'urbanisme de Chicoutimi, sd, cité dans Tremblay, S. 2004; Paquin, 2005,) sur la revitalisation du centre-ville de Chicoutimi ont été produites par la municipalité. Malgré cela, cinquante ans plus tard la situation de dévitalisation perdure encore comme le montrent les données suivantes.

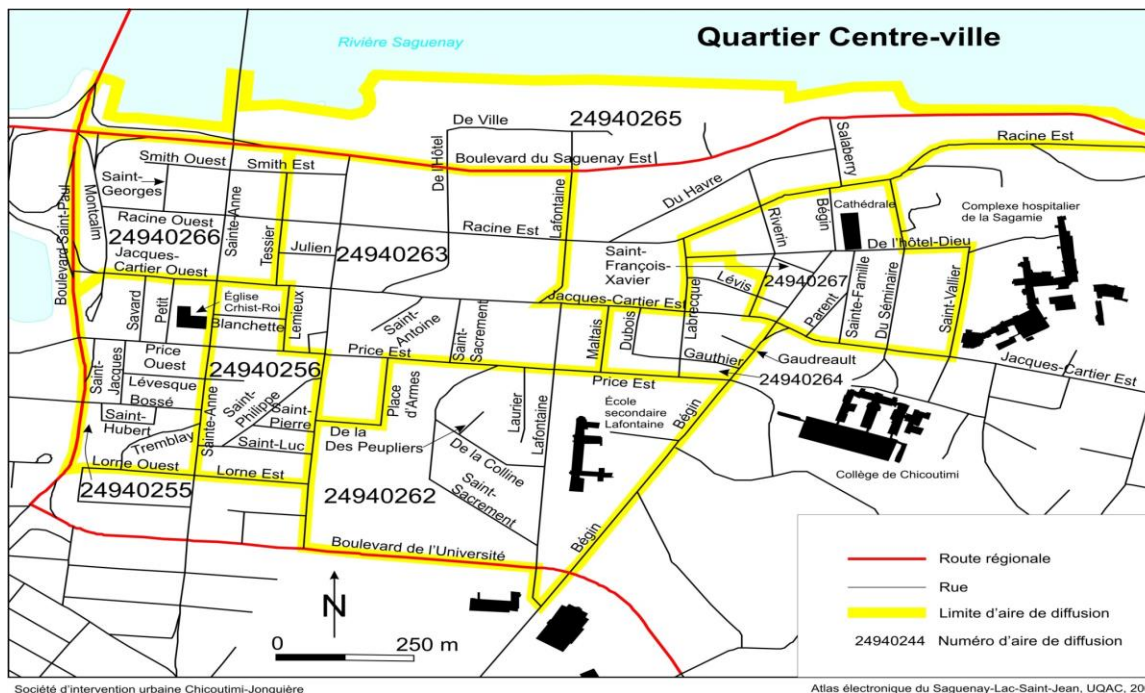
En effet, le Tableau 2 présente la population selon la compilation des données par aires de diffusion présentes au centre-ville (voir la carte 1) et pour les groupes d'âge au centre-ville de l'arrondissement de Chicoutimi et dans la RMR de Saguenay. En examinant ces données on voit que la population des 0-14 ans est très peu nombreuse au centre-ville avec seulement 6 % des personnes dans ce groupe d'âge comparativement au même groupe d'âge pour Saguenay qui en compte 15 %. On dénombre des pourcentages légèrement plus élevés au centre-ville de Chicoutimi pour les tranches d'âge des 15-24 ans et des 25-44 ans C'est la même situation pour le groupe des 65 ans et plus qui est le plus nombreux au centre-ville et qui compte pour 32 % de la population au centre urbain de Chicoutimi et 24 % dans la ville de Saguenay. Ces données montrent que la population du quartier centre-ville est plus vieillissante que celle de la RMR en pourcentage, mais aussi que les 15-24 ans et les 25-44 ans sont légèrement plus élevés en pourcentage au centre-ville alors que les groupes des 45-54 ans et des 55-64 ans y apparaissent légèrement moins nombreux en pourcentage. Il n'est pas surprenant de retrouver un pourcentage de la population des personnes de 65 et plus aussi important puisque le quartier compte plusieurs résidences pour personnes âgées sur son territoire. Parmi ces résidences il y a des HLM pour personnes âgées, mais aussi des résidences privées qui comptent plus de 500 logements et qui ont été mises en service au centre-ville notamment dans les années 1980, 1990 et 2000.

Tableau 2. La population selon les groupes d'âge au centre-ville de l'arrondissement de Chicoutimi et à Saguenay en 2021

2021	Centre-ville de Chicoutimi		Saguenay
	Nombre	%	%
0-14 ans	240	6 %	15 %
15-24 ans	520	14 %	10 %
25 à 44 ans	1010	27 %	24 %
45-54 ans	290	8 %	11 %
55-64 ans	500	13 %	16 %
65 et plus	1185	32 %	24 %
Total	3745	100 %	100 %

Source : Compilation de l'auteure selon les aires de diffusion (recensements de Statistique Canada de 2021)

Carte 1. Les aires de diffusion au centre-ville de l'arrondissement de Chicoutimi



Le tableau 3 présente des données socio-économiques compilées selon les aires de diffusion (voir la carte 1) au centre-ville de l'arrondissement de Chicoutimi de 2006 à 2021 et pour la région métropolitaine de recensement de Saguenay en 2021.

Tableau 3 Les données socio-économiques au centre-ville de l'arrondissement de Chicoutimi de 2006 à 2021 et à Saguenay en 2021

Caractéristiques socioéconomiques	Centre-ville, Chicoutimi (2006) ¹	Centre-ville Chicoutimi (2016)	Centre-ville, Chicoutimi (2021)	Saguenay (RMR) (2021)
Population totale	4056	3990	3751	161 567
Variation de la population	ND	-1,6	-6%	0%
Type de territoire	Urbain	Urbain	Urbain	Urbain
Revenu médian des ménages	ND	Entre 17 648 \$ et 36 352 \$	Entre 21 600 \$ et 36 352 \$	69 000 \$
Revenu moyen des ménages	30 434 \$	33 795 \$	36 011 \$	85 300 \$
Taux d'activité	53,7 %	47,1 %	51,8 %	59,9 %
Taux de chômage	18,1 %	7,4 %	9,6 %	5,5 %
Taux d'emploi	43 %	39,3 %	46,6 %	56,5 %
% de personnes à faible revenu (après impôt)	43 %	44 %	38 %	11,6 %

Source : Compilation de l'auteure selon les aires de diffusion (recensements de Statistique Canada de 2016 et 2021)

La première donnée observable dans le tableau 3 est celle de la population du quartier centre-ville qui est en diminution constante depuis 2006. En fait, depuis 2006, le centre-ville de Chicoutimi compte 305 personnes de moins. Par ailleurs, concernant les autres indicateurs, on observe que le revenu médian des ménages est demeuré inchangé ou a légèrement augmenté par rapport à 2016. Ce revenu médian demeure très en deçà de celui de Saguenay en 2021 ; en fait, il équivaut à 52 % du revenu médian de Saguenay. Les taux d'activité et d'emploi ont augmenté au centre-ville de Chicoutimi en 2021 par rapport à 2016, mais ils demeurent plus bas que ceux de Saguenay. Le taux de chômage a augmenté de plus de 2 % dans le centre urbain par rapport à 2016 et il représente le double de celui de Saguenay. Enfin, le pourcentage de personnes vivant sous le seuil de la pauvreté au centre-ville est de 38 %, en baisse de 6 % comparativement à 2016, mais tout de même largement au-dessus de celui de Saguenay qui est de 11,6 %.

¹ Les données pour l'année 2006 proviennent de Statistique Canada du Recensement de 2006, et la compilation a été faite par Réjean Vallières et Kathy Harvey de la Société d'intervention urbaine Chicoutimi-Jonquière, cité dans Tremblay et Tremblay, 2012, p. 94-95. De plus, les données de 2006 pour une des aires de diffusion situées au centre-ville de l'arrondissement de Chicoutimi concernant les groupes d'âge ne sont pas disponibles et cela a pu changer notablement certains résultats.

La dévitalisation du territoire du centre-ville s’observe aussi dans le tableau 4 qui expose à la fois les carences et la présence de services et de commerces de proximité au centre-ville Chicoutimi ainsi que la présence d’aménagements urbains attrayants, délabrés ou manquants.

Comme nous le constatons dans le tableau 4 le centre-ville comporte plusieurs services et commerces de proximité avec des magasins en tout genre, des restaurants et des institutions publiques avec notamment le CLSC, la bibliothèque, le palais de justice, etc.

Il faut souligner aussi la présence de nombreux groupes communautaires au centre-ville de Chicoutimi (CDC du ROC, Tremblay, 2004) qui répondent aux besoins des populations appauvris qui vivent au centre urbain, notamment le Café jeunesse, la Maison des sans-abris, la Soupe populaire, l’Éco-Kartier du centre-ville, etc. Cependant, il manque aussi plusieurs services de proximité incontournables pour faciliter la vie des résidents-es du quartier et augmenter la qualité de vie dans le centre urbain. Au nombre des commerces et des services manquants, il faut souligner l’absence d’une épicerie à prix abordable et l’absence d’une école primaire dans le secteur ainsi que le manque d’infrastructures de sport et de loisir qui sont peu nombreuses.

Tableau 4. Les services de proximité, les commerces et les aménagements urbains au centre-ville de Chicoutimi en 2023

	Les services et commerces de proximité et les aménagements urbains délabrés ou manquants au centre-ville	Les services et commerces de proximité et les aménagements urbains attrayants au centre-ville
Les commerces et les services de proximité	<ul style="list-style-type: none"> • Absence d’école primaire au centre-ville ; • absence d’épicerie à prix abordables (grande surface) ; • infrastructures et équipements de loisir et de sport peu nombreux ; • absence de marché public. 	<ul style="list-style-type: none"> • Présence de plusieurs commerces de proximité : salons de coiffure, cafés, restaurants, CPE, friperies, etc. ; • présence d’institutions publiques : bibliothèque, CLSC, palais de justice, hôtel de ville, etc. ; • présence de plusieurs organismes communautaires : Lastuse, Café jeunesse, Éco-Kartier, soupe populaire, etc. ; • transport en commun (terminus) ; • animation du centre-ville en été (spectacles, festival) etc. • disponibilité de bicyclettes en libre-service.

Tableau 4. Les services de proximité, les commerces et les aménagements urbains au centre-ville de Chicoutimi en 2023 — suite

	Les services et commerces de proximité et les aménagements urbains délabrés ou manquants au centre-ville	Les services et commerces de proximité et les aménagements urbains attrayants au centre-ville
Aménagements urbains	<ul style="list-style-type: none"> • Parc de quartier peu nombreux (outre la zone portuaire) ; • manque de logements au centre-ville ; • présence d'îlots de chaleur ; • présence de terrains non aménagés ; • présence de nombreuses zones de stationnements (autogares) ; • canopée peu présente (coupes d'arbres récentes) ; • nombreuses démolitions d'édifices patrimoniaux, etc. ; • désuétude des bâtiments ; • présence de 3 grands boulevards urbains, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> • Présence du parc de la zone portuaire ; • présence de pistes cyclables (non connectées avec les autres pistes dans la ville) ; • ouverture sur la rivière Saguenay ; • présence d'une place publique (Place du citoyen) ; • présence de sentiers urbains aménagés (voie ferrée) ; • présence d'un jardin collectif (Éco-Kartier), etc.

Source : Compilation de l'auteure

Du côté des aménagements urbains, la situation apparaît encore moins reluisante puisque le tableau 4 montre que malgré la présence du parc de la zone portuaire qui met en valeur la rivière Saguenay et qu'il constitue un espace vert majeur pour le centre-ville et pour la ville entière, le tissu urbain du centre-ville de Chicoutimi est dégradé par le manque d'espace vert, la présence de trois boulevards urbains dans le secteur, le manque de canopée et la présence d'îlots de chaleur, la désuétude des bâtiments, le manque de logements abordables et de logements sociaux pour les populations du centre-ville et la démolition de nombreux édifices patrimoniaux dans les dernières décennies.

De façon générale, ces tableaux montrent que les données sur la dévitalisation du quartier du centre-ville de l'arrondissement de Chicoutimi n'ont guère changé dans les quinze dernières années et que le centre urbain de la ville concentre des indicateurs socio-économiques vraiment en deçà de ceux de l'ensemble de la RMR de Saguenay, notamment en ce qui concerne le taux de pauvreté plus élevé et la diminution de la population vivant sur ce territoire toujours comme dans les décennies 1970, 1980, 1990 et 2000 (Tremblay, 2004, 2012, 2019). Plusieurs difficultés s'ajoutent à ce portrait notamment celle de la cohabitation entre les différents usagers du centre-ville (commerçants, sans-abris, touristes, citoyens-nes, etc.) ainsi que les nombreuses fluctuations des activités économiques et commerciales (ouverture/fermeture de commerces) au centre-ville en fonction de la conjoncture économique et sociale. On peut référer notamment à la pandémie de coronavirus qui a eu pour effet de ralentir l'activité commerciale au centre-ville de Chicoutimi comme dans l'ensemble des villes du Québec (Pelletier, 2021).

La revitalisation du centre-ville de Chicoutimi un objet de débat depuis des décennies

Comme déjà mentionné, l'aménagement du centre-ville de l'arrondissement de Chicoutimi a été l'objet de nombreuses opérations de revitalisation au cours des cinquante dernières années et ces opérations ont fait l'objet de nombreux débats de la part des citoyens-nes et des acteurs sociaux, économiques et politiques de la ville. Le dernier débat en liste concerne celui de l'aménagement de la zone ferroviaire (Rainville, 2022). L'aménagement de la zone ferroviaire fait l'objet d'un débat depuis plusieurs années notamment parce qu'il constitue un des plus beaux et plus grands espaces au centre-ville de l'arrondissement de Chicoutimi qui n'est pas aménagé et dont l'usage est plus ou moins défini servant de stationnement pour les usagers et pour les travailleurs au centre urbain et même de terrain de camping pour les véhicules récréatifs en été.

Le débat sur l'aménagement de la zone ferroviaire a été relancé pendant le mandat de l'ancienne administration municipale de la mairesse Josée Néron de 2017 à 2021 qui avait présenté un projet d'amphithéâtre multifonctionnel sur la zone ferroviaire (Villeneuve, 2019). Cependant ce projet n'a pas obtenu l'appui de l'ancien conseil municipal ni les subventions requises pour sa réalisation. En 2019, à la suite de l'abandon du projet d'amphithéâtre sur la zone ferroviaire, une consultation des citoyens-nes a été organisée par Saguenay. Plusieurs mémoires ont été déposés lors de cette démarche consultative et les recommandations principales qui en sont ressorties était de faire de la zone ferroviaire un espace avec des usages multiples, dont un parc et une centaine de logements (Transfert, Environnement et Société, 2019). Cependant, cette consultation n'a pas eu de suite concrète et le débat sur l'aménagement de la zone ferroviaire a repris lors des dernières élections municipales en 2021 au moment où la mairesse actuelle, Julie Dufour, a proposé de construire mille logements abordables sur la zone ferroviaire afin de densifier le centre-ville Chicoutimi. Rappelons que ce projet consiste à construire 1000 logements abordables pour les travailleurs temporaires et pour les étudiants par des promoteurs privés sur la zone ferroviaire, un espace de 26 000 mètres carrés (Labrie, 2022). Les logements abordables sont des habitations dont les coûts doivent s'établir entre 600 \$, 700 \$ ou 800 \$ par mois (pour 1, 2 ou 3 chambres à coucher) selon la Société d'habitation du Québec (SHQ). Ils doivent être construits et financés par des promoteurs privés en combinaison avec le financement de la SHQ avec un programme allant jusqu'à 50 % des coûts des projets immobiliers. Toutefois, cette proposition n'a pas fait l'unanimité non plus puisque plusieurs citoyens-nes se sont opposés à cette proposition en faisant des interventions publiques sur la scène médiatique locale et même au conseil municipal (Rainville, 2022). Parmi les arguments pour s'opposer à la construction de ce millier de logements sur la zone ferroviaire, on mentionne notamment que le projet ne favorise pas la qualité de vie (densité extrême, bruit du boulevard et de la zone portuaire) pour les résidents-es et pour les citoyens-nes, qu'il obstruera la vue sur la rivière Saguenay au centre-ville, que les citoyens-nes et les groupes communautaires sont peu ou pas intégrés dans l'élaboration du projet, que le projet ne tient pas compte de la consultation de 2019 sur l'aménagement de la zone ferroviaire, que les logements ne seront pas accessibles aux personnes en situation de pauvreté, que ce projet vient consacrer la privatisation de la zone ferroviaire et l'usage du terrain pour les promoteurs immobiliers et, finalement, que le projet ne

prend pas en compte les principes de la gestion écologique dans l'aménagement de cet espace (Tremblay, 2022; Labrie, 2022; Fortin et al. 2022).

À la suite de ces interventions publiques, à la fois de la mairesse Dufour pour lancer le projet de 1000 logements ou de la part de citoyens-nes pour le dénoncer, la conseillère municipale du quartier du centre-ville a créé un comité de l'arrondissement Chicoutimi afin de travailler à développer un autre projet pour la zone ferroviaire (Gagnon, 2022). Cependant, la composition et les orientations de ce comité n'ont pas été rendues publiques. De plus, pour ajouter à la confusion, une nouvelle consultation sous forme d'atelier de co-création sur l'aménagement de la zone ferroviaire a été organisée encore fois par Saguenay et a eu lieu en février 2023. Les conclusions de cette consultation devraient être rendues publiques dans les prochains mois. Toutefois, il semble bien que le projet de construction de 1000 logements sur la zone ferroviaire batte de l'aile si l'on en croit les derniers échos rapportés dans les médias locaux. Le projet d'aménagement de la zone ferroviaire pourrait toujours comporter la construction de logements, mais en moins grand nombre que le millier projeté par l'administration Dufour. Le concept qui serait proposé, selon les dires des consultants engagés pour la tenue des ateliers de co-création, combinerait des usages mixtes comprenant de l'habitation, des commerces, des bureaux, etc. (Villeneuve et Bouchard, 2023).

On voit donc que l'aménagement de la zone ferroviaire et du centre-ville dans son ensemble est encore d'actualité et ils sont surtout toujours l'objet de débats et de tractations intenses entre les divers acteurs sociaux et les citoyens-nes de la ville. D'ailleurs, c'est l'ensemble de l'aménagement du centre-ville qui est souvent l'objet de critiques de la part de ses usagers, notamment les commerçants ayant pignon sur rue au centre-ville et les usagers et citoyens-nes qui fréquentent les services et les commerces du centre urbain comme en témoignent plusieurs interventions sur la scène médiatique locale (Blackburn, 2022).

Revisiter l'approche de la revitalisation intégrée pour analyser les enjeux au centre urbain de Chicoutimi

À la lumière de tous ces débats sur la revitalisation du centre-ville, la question qui se pose est de savoir comment revitaliser ce territoire urbain en tenant compte des conditions sociales et économiques des résidents-es du centre-ville et de la nécessité de concilier les divers usages au centre-ville, celui d'un secteur commercial et d'un milieu de vie pour ses habitants. L'approche de la revitalisation intégrée peut servir de base pour concevoir cette revitalisation. Le tableau 5 présente les principaux éléments des définitions de la revitalisation intégrée proposées par le Réseau québécois de revitalisation intégrée (RQRI) et par Divay et Hamel (2006).

En effet, cette approche propose de prendre en compte les dimensions sociales, économiques, environnementales et culturelles pour favoriser une revitalisation du territoire urbain et en faire un véritable milieu de vie. Il existe plusieurs définitions de la revitalisation intégrée (Divay et al., RQRI, etc.). Les éléments contenus dans les définitions de Divay et Hamel et du RQRI permettent de saisir que l'enjeu de la revitalisation intégrée au centre-ville de Chicoutimi est de développer une concertation intersectorielle et d'élaborer des projets de revitalisation qui prennent en

compte l'ensemble des dimensions du développement et de l'aménagement urbain pour favoriser la qualité de vie des résidents-es du centre urbain.

Tableau 5. L'approche de la revitalisation intégrée selon le RQRI et Divay et Hamel

- « Les démarches de revitalisation intégrée sont inclusives, territorialisées, globales, intersectorielles, participatives, pérennes et professionnelles.
- Elles se concrétisent dans des projets globaux de développement sur un territoire déterminé.
- L'objectif est l'amélioration de la qualité de vie des citoyens et citoyennes à partir de la dynamique locale, en travaillant de manière concertée entre partenaires intersectoriels et multiréseaux et en s'appuyant sur la participation citoyenne à toutes les étapes du processus. »
- « elle cherche à agir sur les facteurs qui engendrent la pauvreté dans une optique de changement durable ;
- elle intègre des actions spécifiques dans les secteurs défavorisés
- elle repose sur une vision à long terme ;

Dans cette perspective, les objectifs de la revitalisation urbaine intégrée (RUI) selon Divay et Hamel sont de :

- « créer des milieux de vie dynamiques et agréables à vivre par le biais d'interventions intégrées et concertées visant à développer une offre de services publics [...] plus complète et mieux adaptée aux besoins des personnes défavorisées ;
- améliorer le milieu physique [...] en matière d'habitation, d'aménagement urbain, d'infrastructures, d'espaces verts et d'équipements collectifs ;
- encourager le dynamisme économique local ;
- réduire les impacts générés par les problématiques sociales ;
- améliorer la sécurité et le sentiment de sécurité dans les secteurs visés ;
- encourager la participation sociale, notamment en augmentant le pouvoir des personnes défavorisées dans leurs propres conditions de vie ;
- favoriser une cohabitation plus harmonieuse ;
- encourager l'innovation dans les démarches pour lutter efficacement contre la pauvreté et l'exclusion sociale. »

Source : Divay et Hamel, 2006, p. 17-18 et RQRI, Cadre de référence sur les démarches de revitalisation intégrée, <http://www.bibliotheque.assnat.qc.ca>.

En synthétisant les grands principes de la revitalisation intégrée de Divay et Hamel et du RQRI les dimensions qui ressortent de ces définitions sont de : favoriser la qualité de vie des résidents-es des territoires concernés, d'intégrer la participation citoyenne dans l'élaboration des projets, de créer des projets avec une concertation multisectorielle des acteurs locaux, d'intégrer les principes de gestion écologique dans l'aménagement et le développement des territoires urbains, de favoriser l'amélioration des conditions des personnes en situation de pauvreté et de favoriser la densification urbaine dans une optique de mixité sociale.

Ces principes peuvent être reliés également à d'autres courants de développement, notamment le développement social local (Tremblay, 2014), l'aménagement écologique en milieu urbain (Désy et Tremblay, 2012) et l'urbanisme participatif (Girard, 2022 ; Scherrer, 2008), etc. La perspective de la revitalisation intégrée permet de relier les pratiques d'aménagement et de développement urbain à de multiples courants de développement qui cherchent à contrer les conditions défavorables vécues par les populations résidant dans les territoires dévitalisés (Germain, 2013) et de mettre à l'avant-plan la qualité de vie des citoyens-nes.

Dans cette optique, le tableau 6 présente quelques propositions pour la revitalisation dans une perspective intégrée. Celles-ci pourraient servir dans l'élaboration d'un véritable programme populaire d'aménagement du centre-ville de l'arrondissement de Chicoutimi en permettant d'inclure plusieurs options d'aménagement pour améliorer la qualité de vie et les conditions sociales de ses résidents-es. Ces propositions sont classées en deux grandes catégories, celles pour l'amélioration des services de proximité et des conditions sociales et économiques des populations ainsi que les propositions relatives à l'aménagement écologique du centre urbain.

Bien sûr ces propositions sont loin d'être exhaustives, mais elles donnent un aperçu et des exemples concrets de propositions qui pourraient servir à un plan populaire d'aménagement. Ce type de propositions amènent à développer une vision globale et plus large de l'aménagement du centre urbain de Chicoutimi.

De plus, l'important dans ce type de plan d'aménagement est de favoriser le plus possible la participation des populations à l'aménagement urbain par des structures de concertation démocratiques et permanentes. En effet, dans la perspective de la revitalisation intégrée, les acteurs du milieu et les populations concernés par les projets d'aménagement sont des protagonistes de premier plan et leur voix doit être prise en compte à chacune des étapes de l'aménagement et de la planification urbaine.

Tableau 6 Des propositions pour la revitalisation du centre-ville de l'arrondissement de Chicoutimi dans une perspective intégrée

Amélioration des services de proximité, des conditions sociales et du milieu de vie	Amélioration des aménagements urbains dans une perspective écologique
<ul style="list-style-type: none"> • Faire du centre-ville un véritable milieu de vie accessible à tous les groupes de la population : jeunes, familles, personnes âgées, etc. • Densifier l'habitation dans une optique de mixité sociale (travailleurs, étudiants, etc.). • Augmenter et consolider l'offre culturelle au centre-ville. • Implanter un véritable marché public au centre-ville. • Augmenter l'offre d'habitation pour les populations en situation de pauvreté. • Développer des services de proximité (école, épicerie populaire, etc.) dans le centre-ville. • Soutenir l'action des groupes communautaires pour l'amélioration des conditions de vie et de la qualité de vie au centre-ville. • Augmenter l'offre d'équipements de loisir et de sport au centre-ville. • Mettre en place une structure de concertation multisectorielle et multiacteurs pour l'aménagement du centre-ville et intégrer les citoyens-nes dans les démarches d'aménagement urbain au centre-ville. 	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer et augmenter l'aménagement des espaces verts au centre-ville et intégrer les principes de gestion écologique dans l'aménagement du centre-ville avec notamment : <ul style="list-style-type: none"> • la réduction des îlots de chaleur ; • l'aménagement écologique des terrains vagues ; • la plantation d'arbres ; • la réalisation de sentiers urbains, etc. • Favoriser l'accès aux piétons et au transport en commun au centre-ville et connecter les pistes cyclables de la ville avec celles du centre-ville. • Développer d'autres projets d'agriculture urbaine et de jardins collectifs au centre-ville. • Diminuer la présence de stationnements au centre-ville. • Favoriser la conservation du patrimoine bâti et naturel au centre-ville. • Mettre en valeur la présence de la rivière Saguenay au centre-ville de Chicoutimi. • Amenuiser la présence des boulevards urbains au centre-ville. • Mettre en place des infrastructures pour favoriser la circulation piétonnière au centre-ville (feux protégés, voies piétonnes, etc.

Sources : Compilation de l'auteure, Tremblay (2022) ; Transfert, Environnement et Société (2019) Désy et Tremblay (2012)

Conclusion

La revitalisation du centre-ville de l'arrondissement de Chicoutimi a une longue histoire comme ce texte permet de le constater. Des années 1970 à aujourd'hui, les multiples opérations de revitalisation n'ont pas réussi à redonner une véritable impulsion à cet espace urbain. En 2023, le centre-ville demeure un espace où près de 40 % de la population vivant sur ce territoire est appauvrie et où le tiers de celle-ci a plus de soixante-cinq ans. Malgré la présence de plusieurs institutions, services et commerces au centre-ville de Chicoutimi et d'aménagements urbains importants comme le parc de la zone portuaire et la place du citoyen, le territoire du centre-ville demeure un espace urbain où le cadre de vie est plus ou moins dégradé et plus ou moins agréable à vivre. Le projet d'aménagement de la zone ferroviaire représente une occasion pour repenser non seulement l'aménagement de cet espace, mais aussi de l'ensemble du centre-ville dans une perspective de revitalisation intégrée en incluant non seulement les préoccupations pour les activités commerciales, mais aussi pour les conditions sociales des habitants du centre-ville. La densification urbaine est certes une préoccupation importante, mais elle doit être mise en œuvre

de façon à prendre en compte de façon prioritaire la qualité de vie des nouveaux résidents-es du centre urbain. En effet, si l'idée d'ajouter 1000 logements sur la zone ferroviaire peut apparaître attrayante dans une optique de densification urbaine, il serait peut-être plus judicieux d'ajouter un millier de logements dans l'ensemble du territoire du centre-ville. De cette façon, la densification urbaine serait assurée, mais aussi la prise en compte de la qualité de vie des citoyens-nes au centre urbain de l'arrondissement.

En somme, la perspective de la revitalisation intégrée permet de repenser le renouveau des territoires urbains dans toutes leurs dimensions à savoir les dimensions sociale, environnementale et économique. Pour ce faire, la participation des résidents-es et des citoyens-nes du centre-ville et de la ville de Saguenay doivent être prise en compte et mise à contribution dans l'élaboration d'un plan d'aménagement intégré afin de faire du centre-ville de Chicoutimi un véritable milieu de vie pour ses habitants-es.

Bibliographie

- Blackburn, R. (2022, 21 novembre). Encore plus de trous dans le fromage urbain de Chicoutimi. *Le Quotidien*. Repéré à <https://www.lequotidien.com/2022/11/21/encore-plus-de-trous-dans-le-fromage-urbain-de-chicoutimi-f75e2724a134bd015c669a9ec2cd7e1c>
- Cellard, A. (1997). «L'analyse documentaire». Dans J. Poupart, J. P. Deslauriers, L. H. Groulx, A. Laperrière, R. Mayer, & A. Pires (Éds.), *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques* (pp. 251-271). Montréal: Gaëtan Morin Éditeur.
- Corporation de développement communautaire du ROC. (2024). Repéré à <https://www.cdcduroc.com/membres>
- Désy, J., & Tremblay, G. (2012). La ville de demain sera verte ou ne sera point : pour une politique de conservation et de mise en valeur des milieux naturels et des paysages à Saguenay. Dans P.-A. Tremblay & S. Tremblay (dir.), *La revitalisation intégrée des espaces centraux : enjeux et voies d'avenir pour les villes moyennes* (pp. 173-201). Chicoutimi, Québec: GRIR/UQAC.
- Divay, G., Hamel, P., Rose, D., Séguin, A.-M., Sénécal, G., & Bernard, P. (2006). *Projet pilote de revitalisation urbaine intégrée. Démarche d'évaluation*. Montréal: INRS-Urbanisation et société.
- Fortin, C., Julien, M., Tremblay, P., Bouchard, A., Simard, C., Côté, C., & plusieurs citoyens déçus. (2022, 4 août). La consultation citoyenne une illusion ? *Le Quotidien*. Repéré à <https://www.lequotidien.com/2022/08/04/la-consultation-citoyenne-une-illusion-7724f746be282c7115b4638b528df14d/>
- Gagnon, M. (2022, 7 décembre). Les élus dressent leur bilan et annoncent leurs priorités. Repéré à <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1939468/arrondissement-conseillers-municipaux-centre-ville>.
- Girard, S. (2022). Saillans (2014-2020) : une expérience municipale citoyenne au défi de la transition écologique. *Développement durable et territoires*, 13(1). Repéré à <http://journals.openedition.org/developpementdurable/20105>; DOI : <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.20105>
- Labrie, C. (2022, 2 août). Zone ferroviaire : L'appel est lancé pour trouver le design urbain. *Le Quotidien*. Repéré à <https://www.lequotidien.com/2022/08/02/zone-ferroviaire-lappel-est-lance-pour-trouver-le-design-urbain-cdef328b4a1ab3442875e9c4f5129ef0>.
- Labrie, C. (2022, 15 août). Un appel à la mobilisation pour stopper le projet de mille logements. *Le Quotidien*. Repéré à <https://www.lequotidien.com/2022/08/15/un-appel-a-la-mobilisation-pour-stopper-le-projet-de-1000-logements-6ac78898a4ab1b38d4df7f1f396ce602/>
- Laperrière, A. (2009). L'observation directe. Dans Gauthier (dir.), *Recherche sociale. De la découverte à la collecte des données* (pp. 311-336). Québec: Les Presses de l'Université du Québec.
- Paquin recherche et associés. (2005). *Étude de potentiel de marché et de localisation, Artères commerciales traditionnelles, Ville de Saguenay*.
- Pelletier, E. (2021, 25 janvier). Pandémie : comment sauver les centres-villes ? *Le Soleil*. Repéré à <https://www.lesoleil.com/2021/01/25/pandemie-comment-sauver-les-centres-villes-84c92eb9e386fac9b03ba756df673df4>

- Rainville, P. (2022, 16 août). Zone ferroviaire : le ton monte à la séance du conseil de Chicoutimi. *Le Quotidien*. Repéré à <https://www.lequotidien.com/2022/08/16/zone-ferroviaire-le-ton-monte-a-la-seance-du-conseil-de-chicoutimi-video-8462ed8b5108705dad51f83cb0ceb20c>
- Réseau québécois de revitalisation intégrée. *Cadre de référence sur les démarches de revitalisation intégrée*. Repéré à <http://www.bibliotheque.assnat.qc.ca>.
- Service d'urbanisme de Chicoutimi. (s.d.). *Programme d'amélioration de quartier, Christ-Roi*. Ville de Chicoutimi.
- Société d'habitation du Québec. *Programme d'habitation abordable au Québec. Loyers maximaux*. Repéré à http://www.habitation.gouv.qc.ca/programme/programme_dhabitation_abordable_quebec.html
- St-Germain, L. (2013). Initiatives de lutte contre la pauvreté et intervention socioterritoriale intégrée. *Nouvelles pratiques sociales*, 26(1), 35-49. Repéré à <http://id.erudit.org/iderudit/1024978ar>.
- Transfert, Environnement et Société. (2019). *Avenir de la zone ferroviaire de l'arrondissement de Chicoutimi. Rapport de la consultation publique*. Repéré à <https://batissons.saguenay.ca/zone-ferroviaire-de-chicoutimi>
- Scherrer, F. (2008). Planification métropolitaine et débat public urbain en France. Dans *Renouveler l'aménagement et l'urbanisme. Planification territoriale, débat public et développement durable*. Montréal: Presses de l'Université de Montréal. Repéré à <http://books.openedition.org/pum/14056>. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.pum.14056>.
- Statistique Canada (2016). *Profil du recensement 2016*. Profil du recensement — Âge, sexe, type de logement, familles, ménages, état matrimonial, langue, revenu, immigration et diversité ethnoculturelle, logement, peuples autochtones, scolarité, travail, déplacement domicile-travail, mobilité et migration. Fichier : 98-401-X2016042.ivt Repéré à http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/details/download-telecharger/comp/page_dl-tc.cfm?Lang=F
- Statistique Canada (2021). *Profil du recensement 2021*. Canada, provinces, territoires, divisions de recensement (DR), subdivisions de recensement (SDR) et aires de diffusion (AD) — Région du Québec seulement. Repéré à <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/dp-pd/prof/details/download-telecharger.cfm?Lang=F>
- Tremblay, M. A. (1968). *Initiation à la recherche dans les sciences humaines*. Montréal: Mc Graw Hill Éditeurs. Repéré à http://classiques.uqac.ca/contemporains/tremblay_marc_adelard/initiation_recherche_sc_hum/MAT_initiation_recherche_sc_hum.pdf
- Tremblay, P.-A., & Tremblay, S. (2012). La revitalisation des espaces centraux des villes moyennes : enjeux et dynamiques sociale, économique et communautaire : le cas de l'arrondissement Chicoutimi à Ville Saguenay au Québec. Dans P.-A. Tremblay & S. Tremblay (dir.), *La revitalisation intégrée des espaces centraux : enjeux et voies d'avenir pour les villes moyennes* (pp. 85-104). Chicoutimi, Québec: GRIR/UQAC.
- Tremblay, S. (2004). À la recherche d'un autre développement ? La dévitalisation urbaine et la revitalisation communautaire au centre urbain de Chicoutimi de 1960 à nos jours. Chicoutimi, UQAC-UQAR, Thèse de doctorat.

- Tremblay, S. (2014). Le développement social pour la revitalisation et la pérennité des communautés. Dans D. Maltais & S. Tremblay (dir.), *Enjeux théoriques et pratiques en développement local et régional : 30 ans de recherche au GRIR* (pp. 23-49). Chicoutimi: GRIR/UQAC.
- Tremblay, S. (2019). L'austérité et la dévitalisation au Saguenay–Lac-Saint-Jean et dans les régions du Québec. Un phénomène qui s'inscrit dans la longue durée. Dans M. U. Proulx & M. C. Prémont (dir.), *La politique territoriale au Québec : 50 ans d'audaces, d'hésitations et d'impuissance* (pp. 221-244). Québec: PUQ.
- Tremblay, S. (2022, 2 septembre). Oui à la densification urbaine au centre-ville de Chicoutimi, mais pas n'importe comment ! *Rue Morin.com*. Repéré à <https://ruemorin.com/2022/09/02/oui-a-la-densification-urbaine-au-centre-ville-de-chicoutimi-mais-pas-nimporte-comment/>
- Villeneuve, D. (2019, 29 août). Zone ferroviaire : un projet de 60 M \$ à coût nul pour les contribuables de Saguenay. *Le Quotidien*. Repéré à <https://www.lequotidien.com/2019/08/30/zone-ferroviaire-un-projet-de-60-m--a-cout-nul-pour-les-contribuables-de-saguenay-46097f2d8593a162e3aa84ddc28b5436/>
- Villeneuve, D., & Bouchard, S. (2023, 16 février). Zone ferroviaire : de l'habitation, mais moins de 1000 logements. *Le Quotidien*. Repéré à : <https://www.lequotidien.com/2023/02/16/zone-ferroviaire-de-lhabitation-mais-moins-de-1000-logements-6abf46ebdddadb66a637>

LES TERRITOIRES ET « LEURS » ÉLUS, DES AFFINITÉS SÉLECTIVES ? UNE ANALYSE TERRITORIALE DES PRIORITÉS MUNICIPALES SELON LES ÉLUS DU BAS-SAINT-LAURENT

Yann Fournis et Nicolas Devaux

Il est souvent admis que les réalités territoriales des élus locaux sont peu connues au Québec : organisée sur des logiques partisans et des clivages au mieux fragiles, la scène politique est marquée par un style apolitique et gestionnaire, constituant un « espace politique plat » trop souvent considéré sans intérêt ou sans noblesse (Bherer et Quesnel, 2006). Déjà sensible pour les plus grandes villes, ce constat devient patent pour les territoriaux ruraux : au côté des travaux relativement rares sur les villes grandes et moyennes (Bherer et Breux, 2012a ; Mévellec et Tremblay, 2016), les travaux sur la place des élus dans les petites villes et la ruralité sont rarissimes. Cette absence de littérature est d'autant plus dommageable qu'il existe ici des dynamiques politiques propres, qui s'éloignent de la figure du professionnel de la politique qui se fait entrepreneur de politiques publiques et se rapprochent plutôt de la figure traditionnelle de l'amateur éclairé qui se dévoue pour représenter et préserver la communauté. C'est pour dévoiler une partie de la réalité discrète du pouvoir local au Québec que la présente enquête est menée, comprenant différents volets permettant de documenter la variété des missions remplies par les élus locaux dans le Bas-Saint-Laurent.

Plus précisément, l'enquête dont rend compte le présent article est centrée sur la composition et la recomposition du milieu des élus locaux dans la région du Bas-Saint-Laurent au début des années 2020. Initialement, cette enquête est motivée par un intérêt large pour les élus locaux et leur « métier » (au sens de savoir-faire spécifiques mais aussi de travail politique visant à relier différents milieux sociaux — cf. Fontaine et Le Bart, 1994). Il s'agissait donc de documenter une hypothèse classique quant à l'émergence d'une nouvelle génération d'élus ou, plus modestement, l'affirmation en certains territoires d'un nouveau type de répertoire d'action municipale qui viendrait doubler le répertoire apolitique traditionnel avec une conception plus volontariste, professionnelle et politique de l'activité des élus (Mévellec et Tremblay, 2016). Telle était l'hypothèse de la transition de la profession des élus, poussant à définir un nouvel agenda municipal (autour d'une acception élargie de la communauté), avec de nouveaux choix collectifs voire une nouvelle hiérarchisation des enjeux territoriaux (passant de la fourniture de services à la communauté à moindre coût à la construction dynamique d'un projet territorial).

Toutefois, cette hypothèse est aussi complexifiée par le pari d'une lecture territoriale de ce métier politique, au sens où le territoire est un paramètre structurant de l'activité des élus. Cette réalité d'un encastrement territorial de l'élu est d'autant plus évidente que ces dernières années n'ont pas été tendres pour les régions périphériques et que les élus sont l'un des rares paramètres de stabilité. Les transformations ont en effet été drastiques depuis le milieu des années 2010, que l'on résumera en deux grandes tendances. D'un côté, l'instabilité a été de mise pour les territoires, avec la multiplication des crises (la grande récession économique en 2008, la crise sanitaire de 2020), l'instabilité des gouvernements centraux entre 2012 et 2018 (Marois en 2013, Couillard en 2014 et Legault en 2018) ou le big bang maladroît des programmes d'austérité après 2014

(coupures budgétaire et abolition des Conférences régionales des élus et de la Politique Nationale de la Ruralité ; recentralisation territoriale du système de santé en 2015 et du système scolaire), etc. D'un autre côté, la succession rapide de textes relatifs aux territoires (Loi sur l'occupation et la vitalité des territoires en 2012, Loi reconnaissant les municipalités comme des gouvernements de proximité en 2017, adoption de la Politique nationale de l'architecture et de l'aménagement du territoire en 2022) ont rappelé que les élus et les municipalités sont appelées à rester les pivots de la gestion des territoires.

De manière générale, certains ont noté que cette période a sans doute vu la fin du « modèle québécois de développement » qui avaient marqué les territoires entre 1998 et 2015, et l'émergence d'une nouvelle configuration pour l'intervention communautaire, exigeant de prendre en compte à la fois la crise des modèles d'occupation des territoires, la transformation des politiques publiques et l'urgence écologique ou la transition environnementale (Lachapelle et Bourque, 2020). Il nous semble que ce contexte concerne aussi, et au premier chef, les élus locaux du Québec et qu'une réflexion solide sur leur place dans les territoires ne manquerait pas d'intérêt. Pour ce faire, nous avons privilégié deux approches, issues de la science politique et de la géographie économique, afin de combiner leurs forces dans un questionnement original autour de la recomposition territoriale du métier d' élu local, afin de démontrer que les transformations de ce métier font des élus locaux des acteurs discret du tissage des liens territoriaux qui constituent le Québec — ou, mieux, les milliers de communautés et municipalités qui constituent le Québec au quotidien.

Après une première partie explicitant le cadre théorique et méthodologique de l'enquête, une seconde partie rappellera l'intérêt de valoriser la structure économique et sociale du Bas-Saint-Laurent pour montrer que les municipalités sont soumises à des paramètres très différents, du fait de la diversité du développement social et économique qu'elles recouvrent. Dans une troisième partie, nous examinerons si et dans quelle mesure ces caractéristiques sont corrélées avec des variations dans la conception du métier d' élu local.

Une enquête sur le métier d' élu local et ses variations territoriale

Le présent article rend compte d'une enquête en cours¹, consacrée à saisir ce qu'est concrètement l'action des élus municipaux dans une région québécoise, le Bas-Saint-Laurent. Sujet classique de la science politique américaine (avec la question fondatrice posée par R. Dahl en 1961 (Dahl, 1961) et européenne (Tarrow, 1977 ; Grémion, 1976), la question des élus locaux suscite assez

¹ Cette enquête intitulée « Renforcer le leadership territorial : vers une redéfinition du rôle des élus municipaux ? » est financée par une subvention d'engagement partenarial du CRSH sur une période d'une année (2020-21, prolongée). L'enquête est partenariale, en ce qu'un partenariat a été noué avec la MRC de la Mitis (Bruno Paradis, préfet de la MRC de La Mitis et une élue locale), qui s'est traduit dans un comité d'action paritaire, qui a formalisé les pistes initiales, validé les premiers retours et suit l'enquête (selon les compétences propres de chacun). Enfin, l'équipe scientifique est composée de trois chercheurs (Nathalie Lewis, Nicolas Devaux et Yann Fournis), d'une auxiliaire de recherche (Abigail Rezelman) et de trois assistants de recherche (Mamoudou Camara, Marie-Ève St-Pierre Campbell, Muriel Pichoir), auxquels se sont ajoutés des assistants l'enquête quantitative (Janek Oltmann-Fournel, Cassandre Vassart-Courteau, Ramy Massaad).

peu de curiosité de la part des chercheurs canadiens et québécois. Il existe sans doute un faisceau de causes explicatives, allant d'un désintérêt pour l'objet territoire local, à la sous-estimation du rôle du politique dans la société canadienne, en passant par la négligence du rôle des élus locaux dans la société québécoise, l'oubli récurrent des petites municipalités dans les études urbaines ou l'urbano-centrisme trop fréquent des sciences sociales canadiennes. Bien sûr, il est possible de trouver quelques travaux sur les enjeux globaux du monde municipal (notamment autour du réseau VRM, cf. par ex. Bherer et Breux, 2012b ; Collin, 2003) ou sur des enjeux transversaux, comme « la » politique municipale au sens large (Quesnel, 1986 ; Simard, 2004 ; Breux et Couture, 2018) ou certaines dimensions du champ politique (rémunération, logiques du vote, conception du politique ou de l'espace public, etc.). Dans ce champ d'études somme toute peu dense pour un objet aussi vaste, les élus occupent un rôle assez effacé, en dépit de quelques travaux sur le rôle des maires au Canada (Kushner et al., 2001 ; Urbaniak, 2014 ; Jones, 2022) ou au Québec — sans même parler de leur limite de taille, qui est bien souvent de se concentrer quasi exclusivement sur les plus grandes villes. Une partie de cette lacune est certes couverte par les travaux importants et nombreux sur l'action municipale, droit, les politiques ou la gestion des municipalités (cf. notamment Baccigalupo, 1984 ; Belley et al., 2011 ; Divay et al., 2019) ainsi que, plus épisodiquement, l'étude de certaines politiques ou réformes municipales (par ex. Mévellec, 2008 ; Rochman et Tremblay, 2011 ; Mévellec et Chiasson, 2019). Les deux objets de notre enquête sont donc souvent peu couverts par la littérature scientifique : l'analyse simultanée 1) du contexte territorial composé de la trajectoire économique et démographique d'une région-ressource et, dans cette région, de la configuration présentée par chaque communauté locale (ou municipalité) ; 2) et du rôle que les élus locaux s'attribuent dans les petites municipalités rurales. Pour saisir ces deux objets, nous avons eu recours à deux types de littérature dont le croisement semble heuristique pour penser une « politique ordinaire » au niveau local au Québec, hors des sentiers battus des grandes métropoles centrales.

Recension des écrits

Une première entrée concerne donc le contexte régional entourant les municipalités dont sont issus les élus étudiés et s'inspire largement de la littérature sur le développement régional et territorial — et plus précisément à leur segment consacré aux régions-ressources. Sans revenir sur les apports des études régionales québécoises (Lacour et Proulx, 2012 ; Jean, 2012), rappelons que leur intérêt spécifique au Canada, comme au Québec, est de rendre compte de territoires dont le développement a été historiquement marqué par la présence de ressources naturelles et par la distance par rapport aux centres de la vie économique. Alors qu'une grande partie des études contemporaines s'intéressent au déploiement spatial de l'économie à partir de l'existence de grands centres urbains et de dynamiques économiques d'agglomération (Polèse et Shearmur, 2002), il a bien fallu constater au Canada l'existence d'une socio-économie différente, dont les principaux paramètres sont liés à la localisation des ressources naturelles et à la distance ou la faible densité des interactions entre acteurs économiques. À certains égards, ceci a conduit soit à constater l'échec des politiques classiques de développement économique (grands projets, clusters périphériques, etc.) soit, de manière plus originale, à mettre en évidence l'existence de tendances ou de paramètres de développement originaux, constitutifs d'acteurs, de stratégies ou de trajectoires économiques propres. À la suite des contributions d'H. Innis (Drache, 1995), des

travaux ont ainsi permis l'élucidation de modes de développement de type staple (Drache, 1995 ; Hayter et Barnes, 2001), d'une division spatiale du travail séparant extraction et transformation (Hutton, 1997) et de l'existence d'une économie-ressource périphérique cristallisée sous forme de communautés dépendantes (Barnes, 2005 ; Halseth et Ryser, 2019). Deux prolongements nous paraissent intéressants ici pour saisir ces communautés-ressources.

En premier lieu, ces communautés dépendent des logiques macro-spatiales des régions périphériques, qui sont le produit d'une trajectoire historique très particulière, où l'exploitation des ressources a souvent été la condition nécessaire à l'occupation de l'espace, sous la forme intensive de la ville de ressources (par ex. Murdochville en Gaspésie) ou la forme extensive de la région-ressource peuplée par des petits villages centrés sur les exploitation agricole, forestière, de pêche et minière (comme l'Est du Québec : Dugas, 1981). L'essentiel ici est la crise démographique et la crise économique vont bien souvent de pair, parce que le peuplement s'est effectué par vagues de pénétration en périphérie avant de se résorber à partir des années 1960, signant un développement industriel tronqué (Proulx, 2019). Sous cette première perspective, la socio-économie des régions périphériques est donc prise dans une tension macro entre logiques historiques de peuplement et de développement (la structure productive et l'armature urbaine des régions, l'existence de couloirs de pénétration) et des logiques plus contemporaines (attraction macro-économique des centralités montréalaise et québécoise, attractions micro-économiques des villes de centralité dans la région, rôle des axes de circulation). Cette tension, bien connue depuis le début des années 2000, peut désormais être considérée comme structurelle — et, à ce titre, elle concerne toutes les régions périphériques mais, à l'intérieur, avantage certains territoires par rapport à d'autres (certaines MRC et certaines municipalités). Plus subtilement, ces deux tendances produisent aussi des équilibres différents selon les territoires, obligeant à lire comment elles travaillent chacune des communautés de la région — ce qui peut se lire plus commodément à l'échelle des municipalités et des communautés.

En deuxième lieu, ces régions-ressources sont donc aussi le lieu de déploiement de communautés locales. Pour comprendre leur fonctionnement, il est possible de se référer aux travaux sur les communautés locales qui, sous l'angle historique (Bérubé, 2014) ou sociologique (Parent, 2015), ont démontré que les communautés au Québec ont généralement pour origine la recherche d'un entre-soi (familial ou social) qui s'est construit le long d'une histoire souvent récente mais dynamique (elles ont assez bien survécu à la modernité, ce qui ouvre donc à une acception moderniste et dynamique de la communauté), que leur existence se marque certes par une identité collective (totale ou imaginaire selon les travaux), mais aussi (et surtout, serait-on tenté d'ajouter) par leur réelle capacité à exercer une véritable emprise matérielle et symbolique sur leur environnement physique et social (condition de leur reproduction dans le temps) et enfin par des rapports de pouvoir qui, pour être feutrés et souvent peu « politiques » (au sens formel), n'en démontrent pas moins une politique « ordinaire » (Weisbein, 2017) fondée sur des divergences profondes quant à l'ordre idéal au sein de la communauté (la gouvernance visant à établir un ordre moral, social et économique par définition partial) et dans ses rapports avec l'extérieur (et ses institutions, par exemple religieuses ou politiques). Pour en revenir aux communautés dans les régions-ressources, ces dynamiques communautaires de base sont sans doute présentes, mais il est évident qu'elles sont teintées par la dépendance aux ressources et ses

impacts sur leur vie économique, politique et sociale. Pour le dire simplement, dans nombre de communautés ressources, le maintien d'un modèle économique viable est une condition nécessaire au maintien de la communauté dans son ensemble — ici, la production (économique) détermine donc la reproduction (communautaire). Cependant, dans une même région, il y a aussi toute une diversité : à la limite, chaque communauté ou municipalité est le produit d'un équilibre historique propre entre développement économique et développement social. Une première approximation de cette cartographie de la santé des communautés peut être établie à partir d'une lecture municipale des indices de défavorisation.

Une troisième entrée est plus centrée sur les élus locaux et leur conception du métier. En premier lieu, ce travail s'est inspiré des travaux français sur les élus locaux. En dépit d'une déstabilisation récente (Pinson, 2014), ceux-ci ont mis en valeur la diversité des rôles des élus locaux : les définitions historiennes et fonctionnelles du « notable » (Kerrouche, 2020) ont été complétées par la reconnaissance d'un « métier » entendu comme les savoir-faire liés aux nombreux rôles exigés des élus en interaction. Cette notion permet de mettre en valeur l'activité propre des élus (la manipulation des « notions totems », insertion dans le territoire à la fois contraignant et émancipateur, etc.) et en particulier leur rôle d'intermédiation entre champs sociaux, administratifs et politiques (Le Bart, 2017). Elle est donc à la fois riche (elle articule des actions trop souvent pensées comme séparées), mais aussi un peu large (au point que son potentiel heuristique s'est rapidement épuisé, ce dont a témoigné la littérature sur la professionnalisation) (Smith, 2019). Au Québec, ces hypothèses ont permis de démontrer une professionnalisation croissante du personnel politique municipal, qui dépasse le modèle traditionnel des amateurs éclairés (singulièrement renforcé au Canada par le profil historique des compétences municipales) en direction d'une conception combinant une activité à temps plein et rémunératrice spécifique au monde politique et à ses prescriptions (selon et l'exercice d'un « métier » que chaque élu exerce en interaction avec son ou ses milieux) (Mévellec et Tremblay, 2016). Cette approche, très stimulante pour saisir les transformations des élus dans des termes partisans et institutionnels adaptés aux grandes villes, a le défaut de moins mesurer ce qui ne bouge pas — le politique du maintien d'une conception apolitique de l'action municipale, qui passe par la délégitimation des pratiques plus spécialisées et professionnelles. Pour esquisser une mesure de ces phénomènes, nous reprendrons les travaux d'A. Smith, qui opère une redéfinition néo-institutionnaliste du travail politique, conçu comme toute action humaine touchant à la reproduction ou à la transformation des institutions organisant le monde social (dimensions cognitives, discursives, symboliques et relationnelles). Elle a l'avantage de faire le pont entre les questionnements classiques de la science politique (qui gouverne, comment et de quel droit ?) et la littérature sur la politique et l'action municipales au Québec. Ceux-ci ouvrent directement à l'approche gestionnaire, représentée par Divay et al. (2019), qui a rappelé que les municipalités sont des instances politiques aussi discrètes qu'incontournables dans la construction démocratique de l'ordre social, entre la régulation descendante de l'État et la régulation du milieu du vie ou, mieux, d'une « intendance collective locale ». Pour mener à bien cette mission d'institutionnalisation d'un ordre politique local, les municipalités remplissent une

quinzaine de missions regroupées en cinq domaines clés² — sur fond d’une tension entre des missions classiques et apolitiques axées sur la propriété et des missions plus actuelles et plus dynamiques centrées sur les personnes. Toutefois, au-delà de quelques travaux un peu déprimés face au contrôle de fer des élus et de leurs pratiques classiques (Caron de Montigny et al., 2022) ou sur des cas spécifiques, il existe peu de travaux spécifiquement dédiés à l’action municipale dans les plus petites municipalités.

Problématique et hypothèses

À l’issue de cette recension sommaire de littérature, il est possible de résumer la problématique de cet article. La première hypothèse est celle d’une différenciation territoriale du métier des élus locaux, qui apparaît comme particulièrement saillante dans les régions ressources (dont les logiques spatiales sont marquées par un développement périphérique, punctiforme et rural) et, plus finement, au sein de chacune des communautés et municipalités qui composent ces régions (et dont chacune offre un équilibre historique spécifique entre développement économique et développement social ou communautaire). Ici, nous parions sur une analyse des communautés-ressources pour mettre en avant non seulement une fragilité structurelle du développement territorial en région, mais aussi des variations plus subtiles au niveau des municipalités. Sous cette perspective, il s’agit d’abord de montrer que, à la différence des analyses de la nationalisation, de la modernisation et de l’autonomisation des champs politiques (pour un résumé : Briquet et Sawicki, 1989), les élus locaux sont avant tout des représentants de leur territoire municipal, dont ils tirent l’essentiel de leur pertinence, entendue comme la capacité à exprimer par leur mobilisation ou leur parole les attitudes de leur communauté de référence (selon une logique d’« homologie structurale de positions entre populations et élus locaux », notamment le sentiment de déclassement d’une ruralité marginalisée par les recompositions des institutions locales) (Nicolas et al., 2019, p. 14). L’étude de cette homologie nécessite donc un détour par les territoires ou la morphologie sociale de ces régions rurales et périphériques, pour montrer que les traits structurels des communautés (en termes de combinaison entre développement économique et social) influent sur le travail politique des élus (ou la perception qu’ils en ont).

Une deuxième hypothèse a trait à la conception du métier d’élu local dans les territoires périphériques et ruraux. A contrario des analyses qui observent une professionnalisation croissante de l’activité des élus municipaux et une évolution vers des missions modernisées, nous parions sur le fait que la spécificité du métier d’élu en milieu rural se comprend mieux à partir d’une logique de déprise électorale des missions municipales³ et, lorsque ces missions sont

² Ces domaines sont l’environnement (eaux, matières résiduelles, divers), territoire (aménagement, développement, habitation), sécurité (police, incendie, sécurité civile), transport (voirie circulation, transport en commun, divers), développement social (culture, loisirs sport vie associative, lien social).

³ Au sens où, a contrario d’une gouvernance de type centre-périphérie où les rapports entre le centre et le local passent par une tension voire des concurrences fortes autour de la fonction de l’intégration nationale (Rokka et, Urwin, 1983 ; Pinson, 2014), les rapports multiniveaux du fédéralisme canadien passent plutôt par l’évitement et des rapports distendus visant à une agrégation molle des municipalités aux politiques nationales (favorisant des espaces nettement distincts : Sellers et al., 2020) et où la meilleure résistance

effectivement prises en charge, à partir d'une conception tripartite des missions municipales portées par les élus. Nous distinguerons ainsi (cf. notamment les « trois moments » de Chiasson et Mévellec, 2019) :

- **les compétences les plus traditionnelles** renvoyant aux années 1850-1950 à une conception libérale des municipalités, chargées d'établir un ordre fonctionnel établi en mesure d'offrir des services publics efficaces (Dagenais, 2014) — ce sont là les compétences municipales les plus classiques, le noyau du « core business » qui rend le territoire habitable (travaux publics, services de police et d'incendie) ;
- **les compétences classiques de la croissance d'après-guerre**, lorsque les municipalités doivent acquérir un rôle (légèrement) plus actif pour accompagner la modernisation économique du pays (à la remorque des politiques de développement régional) (Chiasson et Mévellec, 2019), tout en conservant le rôle discret de mise en ordre des communautés locales par la conciliation des usages des sols, avec la relance épisodique d'une fonction d'aménagement très procédurale et libérale (avec les schémas d'aménagement des MRC : Beaudet et Meloche, 2012) ;
- **les compétences nouvelles**, qui émergent à partir des années 1990, sont enfin marquées par une approche plus extensive de l'action municipale, c'est-à-dire à la fois plus large (de nouveaux enjeux sont offerts : développement social, jeunesse, vieillissement, environnement, immigration) et ambitieuse (ces enjeux impliquent une mobilisation active de la communauté ou de certains de ses segments), mais aussi plus subtile (la participation est qualitative et volontaire). S'il existe bien une tendance à la transformation du métier d' élu local, il est attendu que les élus locaux de la région mettent en avant une inflexion au sein de ces différentes missions, produisant globalement un déplacement vers des compétences nouvelles.

Méthodologie

La méthodologie de la présente enquête comporte deux volets. Le premier est assez classique, puisqu'il s'agit d'établir un diagnostic sur l'état des communautés municipales dans la région du Bas-Saint-Laurent en ayant recours aux indices de défavorisation de l'INSPQ⁴. Ceux-ci sont un « proxy de type écologique », qui visent à saisir une association entre certaines inégalités et la géographie à partir des unités micro-géographiques des recensements canadiens et de six indicateurs⁵. Ceux-ci sont intégrés sous forme d'indice de défavorisation sur la base d'analyses en composante principale (ACP), qui ont permis d'identifier deux composantes (une composante

est encore l'inaction ou la non-appropriation de leurs missions par les municipalités (cf. notamment l'enjeu de l'« appropriation territoriale de responsabilités publiques » pour Proulx, 2008).

⁴ Les indices de vitalité économique ont été testés, d'autant plus volontiers qu'ils sont fréquemment utilisés par les institutions publiques pour mesurer la vitalité des territoires, effectuer une modulation des financements et obtenir une connaissance des milieux territoriaux. Leur apport a cependant été considéré comme redondant par rapport aux indices de défavorisation, notamment dans la dimension matérielle. Cf. ISQ, 2023 ; MAMH, 2023.

⁵ La proportion de personnes de 15 ans et plus sans certificat ou diplôme d'études secondaires, la proportion de personnes occupées dans cette tranche d'âge, le revenu moyen des individus de 15 ans et plus, la proportion de personnes vivant seules dans leur domicile, la part de personnes de 15 ans et plus séparées, divorcées ou veuves, ainsi que la proportion de familles monoparentales.

matérielle, qui reflète le bas revenu, et une composante sociale, qui valorise la situation et la structure familiales). Ces indices, inspirés par les travaux de Townsend (1987) constituent donc des approximations de la condition socio-économique des individus. Le premier, l'indice de défavorisation matérielle « aux biens et aux commodités de la vie moderne » tandis que la dimension sociale de l'indice correspond quant à lui « aux relations sociales au sein de la famille, au travail et dans la communauté » (Pampalon et al., 2009). Sans constituer des représentations exhaustives, ces indices sont considérés comme des indicateurs pertinents d'inégalités au sein des communautés. Largement appliqués en contexte de santé publique, ils peuvent aussi être mobilisés en tant qu'indicateurs de bonne santé économique et dans la bonne santé communautaire des populations. En dépit de limites⁶, ces indices ont le mérite de renseigner sur des réalités socio-économiques complexes au-delà du contexte urbain généralement privilégié (Pampalon et al., 2009). Mais surtout, le principal intérêt de cet usage des indices est de complexifier une lecture du développement trop souvent réduite à l'économique, en mettant en avant une possible contradiction entre développement social et développement économique.

Le second volet de l'enquête est un sondage auprès de la population totale des élus dans la région du Bas-Saint-Laurent en 2021 soit 765 élus municipaux (soit 110 maires, y compris 88 hommes et 22 femmes, ainsi que 655 conseillers municipaux, dont 394 hommes et 261 femmes). Plus précisément, la liste des répondants potentiels a été réduite à 268 personnes (soit un maire et 2 conseillers par municipalité). Les maires ont tous été sollicités tandis que deux conseillers municipaux par municipalité ont été aléatoirement sélectionnés. Un échantillon final de 89 répondants a été constitué (aboutissant à un taux de réponse de 33,21 %, avec 26 maires sur 92 et 56 conseillers sur 176 — ainsi que 7 non indiqués). Les questionnaires ont été remplis en ligne dans la période d'octobre 2021 à février 2022, après de multiples relances ciblées (par voies électronique et téléphonique). Les distributions par MRC, par catégorisations des indices ont été vérifiées et considérées comme satisfaisantes en dépit de certaines sur-représentations, classiques (les extrémités pour les quintiles de défavorisation) ou ad hoc (certains territoires ont plus répondu que d'autres). Les sondages auprès des élus locaux (Mévellec et Tremblay, 2016) ou l'étude globale de la population concernée constituent des méthodes assez classiques pour offrir un portrait global de certaines dimensions de la vie démocratique locale (rémunération : Breux, 2022 ; cf. Lucas et Smith, 2019 : sur les perceptions des maires canadiens quant à leurs priorités). L'intérêt ici d'interroger le métier des élus dans leur perception de leur action, en déterminant quelle est la conception de l'action municipale portée par les élus eux-mêmes (quelles sont leurs priorités au quotidien ?), en tenant compte de leurs contraintes budgétaires

⁶ À commencer par le pari que les composantes de l'indice de défavorisation matérielle sont des indicateurs valides de la bonne santé communautaire. Sous cette perspective, les travaux autour de l'identification d'une dimension environnementale à l'indice (prenant en compte l'environnement de vie immédiat et l'environnement élargi) présentent un très grand intérêt. INSPQ, 2023

Ajoutons finalement, que la quête de l'indice parfait n'est pas l'objet de l'article et nous paraît vaine que « as statisticians are never likely to agree among themselves on the structure and derivation of the perfect index endless discussion of the differences among the indices is unlikely to be productive » (Jarman et al., 1991, p. 523).

fortes (dans quelles missions les financements manquent-ils ?) mais aussi des enjeux spécifiques de leurs territoires (quels sont les principaux défis de votre municipalité ?).

De la région aux municipalités : une lecture du territoire bas-laurentien par les indices de défavorisation

Le territoire du Bas-Saint-Laurent reste fondamentalement marqué par sa trajectoire historique de territoire-ressource, avec une occupation discontinue de l'espace. Sans revenir sur le débat entourant la définition des régions-ressources (Côté et Proulx, 2002 ; Côté, 2013 ; Fournis et Fortin, 2017), rappelons qu'elles dépendent de caractéristiques structurelles diverses (Nordicité, distance, déstructuration spatiale et fragilité économique) (Dugas, 1983), qui ont grevé leur développement économique (Proulx, 2019) et produit un développement territorial spécifique, marqué par des communautés fragiles sur de grands espaces historiquement dédiés à l'exploitation intensive des ressources. Il en a résulté un peuplement discontinu (avec un territoire marqué par les TNO, essentiellement dans les MRC de la Matapédia, de la Mitis, de Rimouski-Neigette et du Kamouraska) basé sur une occupation spatiale liée à l'agriculture, qui s'est densifiée au fur et à mesure de l'industrialisation liée aux ressources (foresterie, pêche et mines) (Dugas, 1981), avant que la poussée urbaine ne se combine avec la crise de la ruralité de l'Est-du-Québec à partir des années 1960. Entre temps, le territoire aura aussi été structuré par les mobilisations autour du développement, avec la politique de colonisation qui va peupler le Haut-Pays sur un mode volontariste, tandis que les élites urbaines de la côte littorale s'insèrent plutôt dans les flux avec l'ouest urbain de la province (Fortin et Lechasseur, 1993).

Le Bureau d'aménagement de l'Est du Québec (BAEQ) viendra suggérer dans les années 1960 l'intérêt d'harmoniser ces différentes tendances dans une stratégie régionale — mais échouera précisément à intégrer cet écheveau socio-économique. Aujourd'hui, le Bas-Saint-Laurent est une région qui est qualifiée très différemment selon les travaux scientifiques, rappelant que s'y combinent de manière spécifique des tendances observables ailleurs : la croissance urbaine autour des deux pôles urbains (Rivière-du-Loup et Rimouski) qui subissent l'attraction de l'Ouest urbanisé (Polèse, 2009), ainsi qu'une croissance périurbaine autour des grandes villes mais pas seulement (Jean et al., 2014) ; une crise générale de l'économie des ressources et de la ruralité éloignée (en particulier dans l'est), nuancée par le regain de la ruralité proche des grandes villes et l'existence d'un tissu de petits villages (Jean et al., 2014).

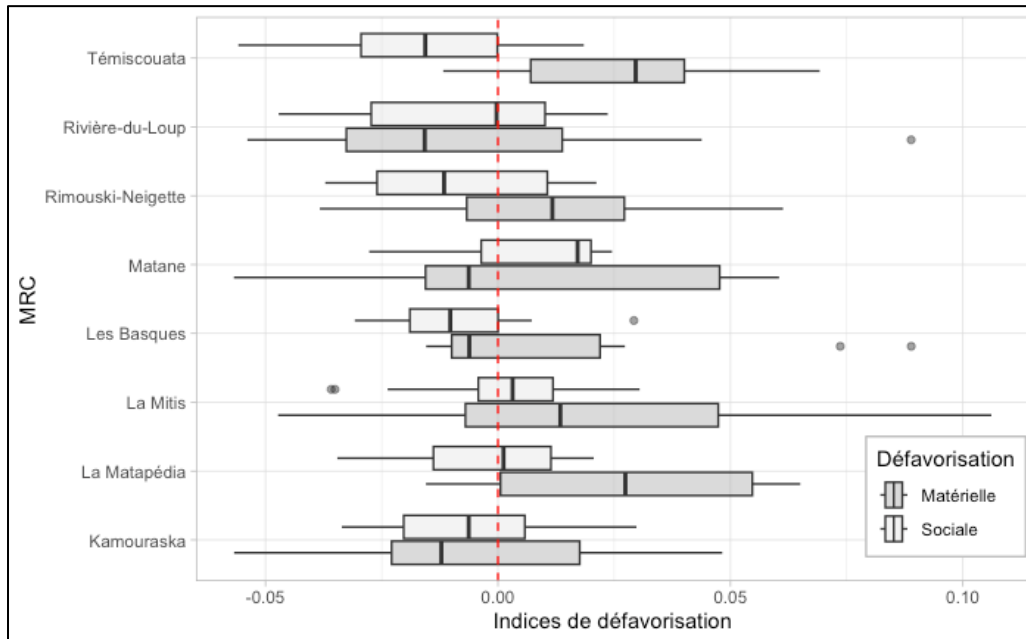
Pour saisir comment ces tendances historiques structurent encore aujourd'hui l'espace bas-laurentien, nous mènerons une double lecture à partir des indices de défavorisation : la première entend combiner une image globale (le Bas-Saint-Laurent est une région en relative défavorisation matérielle mais où la défavorisation sociale est contenue) mais souligner que les contradictions entre les deux tendances produisent un éventail de quatre configurations territoriales.

Une lecture à l'échelle des MRC : une région diversifiée mais globalement plus défavorisée matériellement que socialement

Une première lecture globale du territoire est offerte par l'utilisation des indices à l'échelle des MRC, qui révèle plusieurs tendances générales pour la région. En premier lieu, le Bas-Saint-

Laurent est une région relativement défavorisée en matière économique ou matérielle. L'indice de vitalité économique rappelle d'abord que, à l'exception de la MRC de Rivière-du-Loup, toutes les MRC de la région présentent une moyenne inférieure à la moyenne nationale — en particulier à distance du littoral⁷. La combinaison des indices de défavorisation, plus riches, permet d'aller plus loin (cf. figure 1), sous deux perspectives.

Figure 1. Distribution des indices de défavorisation par MRC du Bas-Saint-Laurent



L'indice de défavorisation matérielle confirme en premier lieu que les MRC dans la région sont relativement défavorisées, mais qu'elles se décomposent plutôt en trois groupes (avec 4 MRC moyennes)⁸. Et cet indice révèle aussi l'ampleur des disparités au sein de chaque MRC (les plus inégalitaires matériellement étant situées à l'Est : Matane, La Mitis, la Matapédia). Une deuxième clé de lecture est offerte par l'indice de défavorisation sociale, qui signale une bonne intégration sociale d'ensemble à la fois au niveau de la région (la plupart des indices sont inférieurs à la moyenne nationale, signe de bonne santé) et au sein des MRC (les indices sont plus concentrés autour de la moyenne, même si les zones urbaines de Rivière-du-Loup et de Rimouski-Neigette sont plus diversifiées). On peut ici aussi identifier trois groupes, où l'Est confirme ses difficultés face à une lecture urbaine-rurale plutôt cohérente (les deux zones urbaines un statut intermédiaire face aux zones rurales en relative bonne santé)⁹. Une première conclusion valable pour la région est que le développement n'est pas seulement problématique (ce que signalent les

⁷ Les gradations peuvent être regroupées en deux groupes : trois MRC sont relativement proches de la moyenne (RDL donc, mais aussi Rimouski-Neigette et Kamouraska), alors que les 5 autres sont plus éloignées.

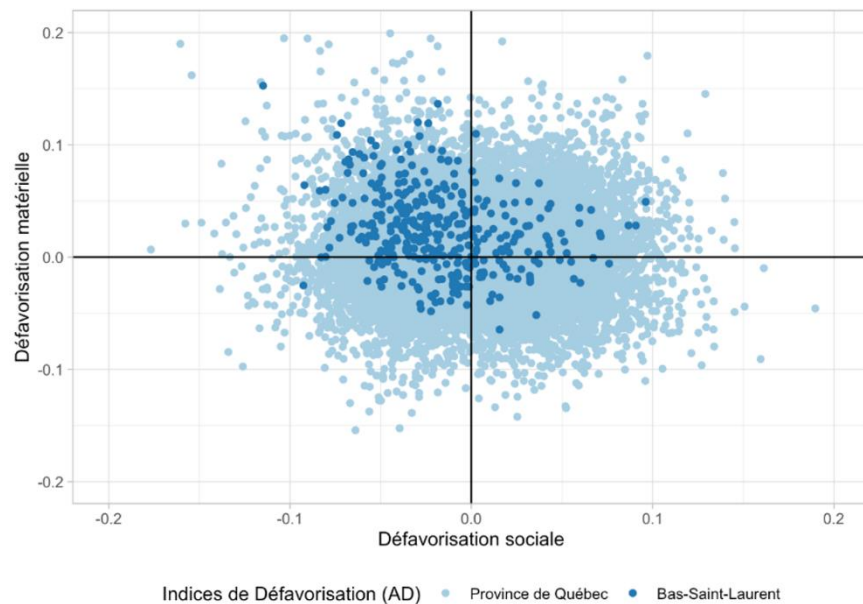
⁸ Les MRC à forte défavorisation matérielle (Témiscouata, Matapédia), les MRC à défavorisation matérielle moyenne (Rimouski-Neigette, Matane, Les Basques, La Mitis) et les MRC à défavorisation matérielle faible (Kamouraska, Rivière-du-Loup).

⁹ Les MRC à forte défavorisation sociale (Matane, La Mitis), les MRC à défavorisation moyenne (Rivière-du-Loup et Rimouski-Neigette) et les MRC à faible défavorisation (Témiscouata, Les Basques, Kamouraska).

indices de défavorisation relativement forts), mais qu'il est aussi déséquilibré (la défavorisation économique étant généralement plus prononcée que la défavorisation sociale).

Cette première conclusion est résumée dans la figure 2, qui souligne que les municipalités de la région sont généralement situées dans le quadrant des communautés à défavorisation matérielle (relativement) élevée mais à défavorisation sociale (relativement) faible — bref, ce que l'on peut considérer comme des territoires à l'économie relativement précaire mais au tissu communautaire relativement stable (en termes d'occupation et de structure familiale).

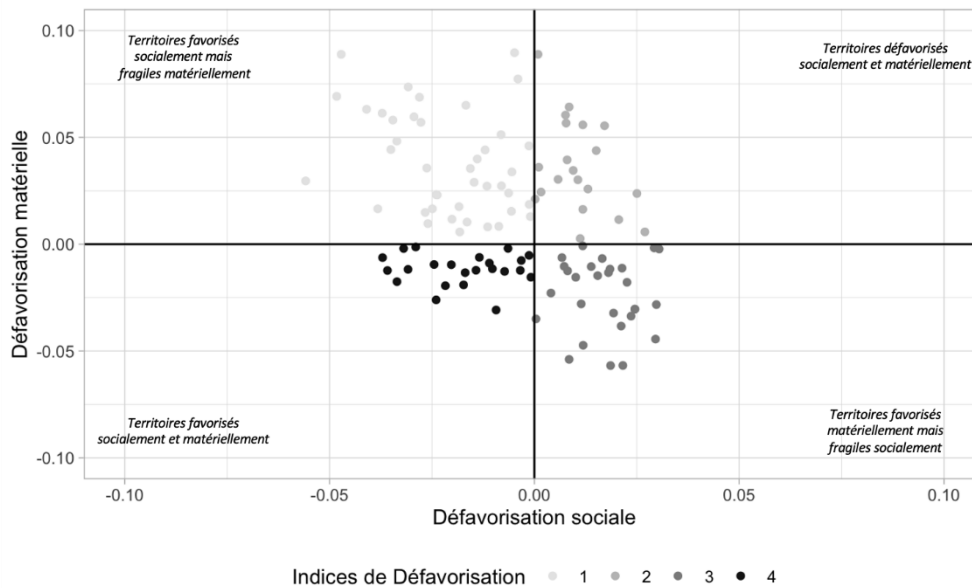
Figure 2. Indices de défavorisation par aires de diffusion : comparaison Québec/Bas-Saint-Laurent



Mais l'examen plus serré de la combinaison entre les deux indices de défavorisation permet d'aller plus loin. Le graphique 1 permet ainsi de distinguer la convergence ou les contradictions entre les deux indices, ce qui révèle un spectre plus complexe des configurations possibles dans les municipalités. Deux pôles sont relativement simples, avec des territoires qui présentent une conjonction de difficultés (à l'Est : Matane et La Mitis présentent de hauts indices de défavorisation matérielle et sociale) ou une conjonction de conditions favorables (à l'Ouest : Rivière-du-Loup et Kamouraska, aux indices relativement faibles). Mais les 4 autres MRC présentent des configurations contradictoires, soit parce qu'une défavorisation matérielle se combine avec une faible défavorisation sociale (Témiscouata, Matapédia et dans une moindre mesure Rimouski-Neigette), soit dans le sens d'une relative défavorisation sociale mais avec une défavorisation matérielle plus faible que la moyenne (Les Basques).

La figure 3 ajoute en outre une lecture plus fines des différences (à l'échelle intra-MRC), permettant d'identifier différents quadrants et de dessiner des profils différents de municipalités. Les indices de défavorisation sont ici calculés par municipalité sur la base d'une moyenne pondérée (population) des indices par aire de diffusion.

Figure 3. Classification des municipalités par quadrants des indices de défavorisation



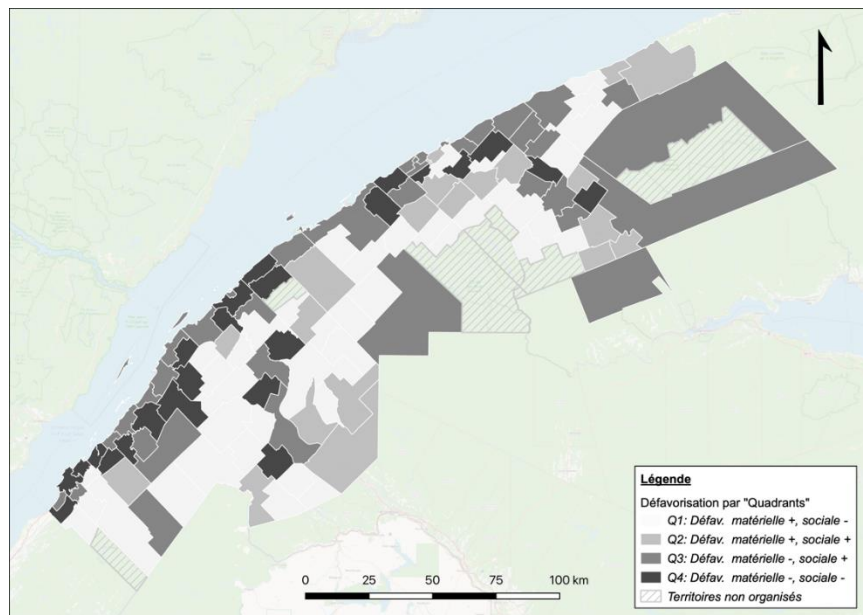
Cette relecture par le local des tendances observables à l'échelle des MRC permet de confirmer qu'il existe quatre types de territoires dans le Bas-Saint-Laurent : 1) les territoires en bonne santé matérielle et sociale (avec des indices faibles : MRC du Kamouraska et de Rivière-du-Loup), 2) les territoires de défavorisation matérielle et sociale (avec de hauts indices : les MRC de Matane et La Mitis) ; 3) les territoires en bonne santé économique mais aux logiques sociales défavorables (Les Basques) ; 4) les territoires aux logiques sociales favorables mais plus précaires économiquement (Témiscouata, Matapédia et Rimouski-Neigette). Cette distinction quaternaire doit être nuancée à plusieurs titres : la combinaison des deux types d'indice est complexe et peut aboutir à des conclusions différentes selon les choix typologiques effectués ; les catégories ne sont pas uniformes, signalant que les territoires sont généralement plus défavorisés matériellement que socialement¹⁰. Retenons donc que les communautés dans le Bas-Saint-Laurent ont un air de famille au regard du Québec (leur économie est relativement précaire mais leur tissu communautaire est plutôt solide), ce qui se traduit dans quatre types de territoires aux caractéristiques différentes mais dont les disparités les plus fortes sont plus économiques que sociales. À ce portrait général, il est possible d'ajouter une réflexion plus strictement municipale.

¹⁰ D'un côté, les territoires défavorisés socialement (i-e ayant une défavorisation sociale relativement forte) le sont modérément (en ce qu'ils se concentrent vers la moyenne) et se combinent avec un spectre de défavorisations matérielles : les enjeux sociaux des communautés fragiles socialement restent modérés et se retrouvent à la fois dans les territoires en difficulté (quadrant 2 (DM+/DS+)) et en bonne santé matérielle (quadrant 3 (DM - /DS+)). Par contre, les territoires plus favorisés socialement (i-e ayant une défavorisation sociale négative) connaissent des sorts plus contrastés : ceux qui sont en bonne santé économique (i-e avec un indice de défavorisation matérielle inférieur à la moyenne (quadrant 4 (DM - /DS -)) connaissent une santé économique plutôt modérée (en ce qu'ils se concentrent près de la moyenne), alors que les territoires avec plus de difficultés économiques (i-e avec un indice de défavorisation matérielle supérieur à la moyenne (quadrant 1 (DM+/DS -)) ont des logiques sociales bien plus diversifiées (avec une distribution plus éclatée).

Une relecture à l'échelle des municipalités : quatre Québec en un

La relecture des indices à l'échelle des municipalités permet d'affiner considérablement la lecture des grandes tendances spatiales déjà observables à l'échelle des MRC. On aboutit ainsi à une lecture en termes d'écoumène qui rappelle le poids de l'histoire ou, plus précisément, des trois lignes de structuration de l'espace bas-laurentien observées dès les années 1990 : la stabilité apparente de la population régionale (autour de 200 000 habitants) cache un déséquilibre croissant entre le Haut-Pays en voie d'épuisement depuis la crise de l'économie liée aux ressources naturelles et l'explosion urbaine sur la côte (avec Rimouski qui devient un pôle d'emploi public voire privé mais aussi les autres pôles urbains : Rivière-du-Loup, Matane ainsi que les villages entourant ces centres urbains), avec en outre « une tendance à la concentration le long des axes routiers », en particulier la route 132 (entre Rivière-du-Loup et Matane), la route transcanadienne (menant de Rivière-du-Loup au Nouveau-Brunswick) et la route du contour de la Gaspésie (Fortin et al., 1993, p. 599). Ces trois logiques de structuration de l'écoumène au Bas-Saint-Laurent est confirmée par une première lecture globale de la région (figure 4), qui classe les municipalités bas-laurentiennes par quadrants de défavorisation : les trois tendances susnommées liées à la trajectoire historique du peuplement de la région structurent encore son espace.

Figure 4 : Les municipalités bas-laurentiennes classées par quadrants de défavorisation



Premièrement, les territoires favorisés économiquement sont généralement situés sur la côte qui historiquement est relativement intégrée à l'économie provinciale — ils constituent une bande littorale d'une trentaine de municipalités en bonne santé matérielle (les territoires DM - /DS - en noir et les territoires DM - /DS+ en gris foncé). Deuxièmement, les territoires du Haut-Pays sont généralement en situation précaire économiquement, qu'ils soient défavorisés sous les deux rapports (DM+/DS+, en gris clair) ou seulement défavorisés matériellement (territoires DM+/DS -, en blanc). Troisièmement, la concentration de la population autour des axes routiers explique largement les exceptions apparentes à cette dichotomie, dans les deux vallées qui, dans la Matapédia et le Témiscouata, représentent à la fois des corridors historiques de peuplement de

l'espace et des lieux de passage routier vers le Nouveau-Brunswick : certaines municipalités connaissent donc ici des indices signalant soit une bonne santé globale (dans des cas assez rares : Saint-Eusèbe, Saint-Alexandre-des-Lacs), soit au moins une bonne santé économique (Témiscouata-sur-le-Lac, Val-Brillant, Amqui et Lac-au-Saumon).

Cette première lecture socio-historique, globale, peut être complétée par une seconde lecture valorisant les différences internes à ces deux plaques du développement — ainsi que l'exception entourant les axes routiers. Pour ce qui concerne les territoires littoraux, on retrouve la tendance observée dans la littérature à la concentration de la croissance dans les plus grandes villes, puisque cette bande rassemble l'essentiel des municipalités les plus favorisées matériellement ; mais cette tendance a un prix social : les plus grandes villes sont aussi de ces territoires plus défavorisés socialement (avec notamment Rimouski, Rivière-du-Loup, Matane, La Pocatière, Trois-Pistoles, Mont-Joli — quadrant DM - /DS+ en gris foncé). En fait, pour trouver les territoires qui gagnent matériellement et socialement, il faut quitter les grandes villes pour s'intéresser aux petites municipalités entourant les pôles urbains (DM - /DS - en noir)¹¹. De même, les territoires du Haut-Pays éprouvent généralement des difficultés matérielles (ce sont les territoires défavorisés économiquement, en mauve et en bleu). Il y a certes des territoires en grande défavorisation économique et sociale (territoire DM+/DS+, en gris clair), positionnés soit aux limites de l'écoumène (dans les vallées du Témiscouata et de la Matapédia), soit dans les interstices du territoire (en arrière de Mont-Joli, à l'extrême-est de la région). Mais il y aussi ces territoires qui, en dépit de difficultés économiques, ont des indicateurs sociaux plus favorables (territoires DM+/DS -, en blanc) — signalant une certaine stabilité sociale en forme de dorsale structurant fortement le Haut-Pays de toute la région (de Saint-Onésime-d'Ixworth et Mont-Carmel, jusqu'à Saint-René-de-Matane, Saint-Adelme et Sainte-Félicité). De part et d'autre, quelques municipalités tranchent (à l'est sur la côte : près de Métis et après Matane ; dans le Haut-Pays, dans le sud des MRC du Témiscouata et de la Matapédia), mais les seules exceptions systématiques semblent concerner les territoires entourant les axes routiers des vallées, dont les entrées semblent concentrer la croissance (autour de villes : Amqui, Témiscouata-sur-le-Lac) et les sorties les territoires plus défavorisés.

Cette carte rappelle donc que les logiques historiques restent importantes et structurent encore assez l'espace régional : la distinction entre les municipalités littorales relativement favorisées et les municipalités plus défavorisées du Haut-Pays restent valide (avec l'exception des vallées, lieux de connexion historique). Ceci posé, ces logiques de très long terme expliquent mal la différenciation interne à ces deux blocs, qui donnent lieu à des logiques paradoxales : la croissance économique urbaine sur la côte se double d'une défavorisation sociale qui laisse entendre que les véritables gagnants de la croissance sont plutôt ces petites municipalités souvent péri-urbaines entourant les centres urbains ; la défavorisation économique des municipalités du Haut-Pays donne naissance à des poches territoriales en crise économique et sociale, mais révèle aussi une sorte d'épine dorsale (aux municipalités peu défavorisées

¹¹ Citons : Saint-Anaclet-de-Lessard, Sainte-Luce autour de Rimouski ; Saint-Joseph-de-Lepage à côté de Mont-Joli ; Saint-Antonin, Saint-Alexandre-de-Kamouraska, Saint-Modeste, Saint-Arsène autour de Rivière-du-Loup ; Notre-Dame-des-Neiges autour de Trois-Pistoles, etc.

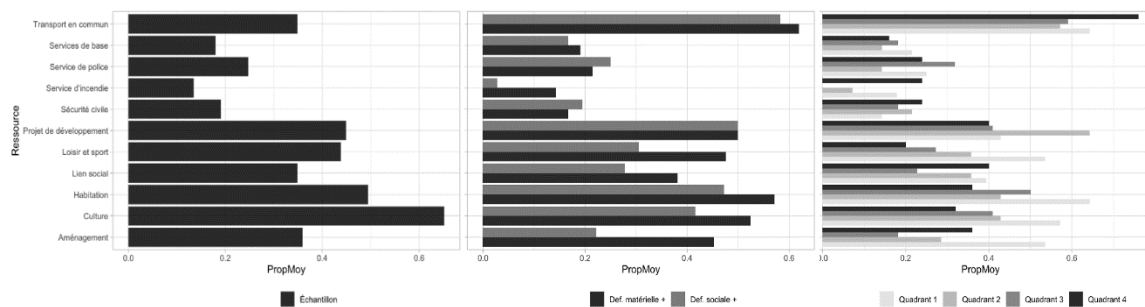
socialement) qui stabilise la structure sociale du Haut-Pays. Il est tentant de rappeler que ces territoires, loin d'être inertes, sont aussi des lieux de mobilisation et d'une forme d'habitation volontariste, où l'occupation démographique de l'espace reste un « agir subversif » (Dionne et Beaudry, 1996).

Une lecture du territoire bas-laurentien par les opinions des élus sur leurs moyens et missions

Les missions municipales au regard des ressources disponibles : l'avis des élus bas-laurentiens

C'est dans ce contexte régional que le sondage auprès des élus a été distribué. Une première série de questions visait à saisir si les maires estiment que leur municipalité dispose d'un accès suffisant aux différentes ressources nécessaires à l'accomplissement de leurs missions¹². La question a pour intérêt d'évaluer, pour chacune des missions, si les élus considèrent que leur municipalité a les moyens de poursuivre les missions établies par le cadre légal, permettant ainsi de saisir leur perception de l'adéquation entre leurs missions et leurs ressources. La figure 5 présente la proportion de réponses négatives (accès jugé insuffisant) pour l'échantillon (colonne 1), les localités défavorisées socialement et matérielle (colonne 2) et selon la position de la localité dans l'un des quadrants de la défavorisation présentés à la figure 3 (colonne 3). Pour l'ensemble de l'échantillon (colonne 1), les élus considèrent généralement que les ressources qui leur sont attribuées sont insuffisantes — la culture se distinguant à cet égard par l'intensité du constat (plus de 65 % des répondants considérant que les ressources sont insuffisantes). Ce constat est peu surprenant : il correspond au discours récurrent des élus municipaux face à la décentralisation et, très largement, à une situation objective d'un sous-financement tenace du monde municipal par un gouvernement provincial qui décentralise plus volontiers les dépenses que les recettes.

Figure 5. Évaluation de l'insuffisance des ressources selon les élus (proportion)



Toutefois, cette perception d'un manque de ressources est plus nuancée qu'il y paraît, dessinant en creux à la fois le répertoire des missions prioritaires aux yeux des élus et leur évaluation de la

¹² La question était la suivante : « Parmi les secteurs de gestion municipale suivants, estimez-vous que votre municipalité dispose d'un accès suffisant à des ressources ? » La précision suivante était ajoutée : Pour les prochaines questions, les ressources sont comprises ici au sens large. Elles peuvent inclure les ressources humaines, financières, techniques, juridiques, etc.

capacité du tissu municipal à y répondre. Ainsi, les secteurs qui donnent lieu au constat d'un manque de ressources peuvent être distingués en trois groupes :

- **Les missions pour lesquelles les élus estiment à une très large majorité (à plus de 75 %) que les municipalités ont des ressources suffisantes (moins de 25 % d'entre eux pensent l'inverse).** Les secteurs concernés sont le cœur de métier des priorités traditionnelles des municipalités — enjeux centraux, qui reviennent très souvent dans les discours des élus locaux. Les répondants estiment ainsi avoir les ressources suffisantes pour la réalisation de leur mission en matière de services d'incendie (à 86,5 %), de services de base aux propriétaires (gestion des eaux ; gestion des matières résiduelles ; voirie-circulation) (à 82 %), de sécurité civile (à 81 %) et de services de police (à 75,3 %). Ce sont là les missions lourdes historiques des municipalités — et la quasi-unanimité sur la capacité des municipalités (en termes de ressources) nuance sensiblement le constat récurrent d'un sous-financement structurel des municipalités. Retenons donc que, dans le Bas-Saint-Laurent, les élus municipaux semblent satisfaits des ressources disponibles pour mener leurs missions classiques de l'occupation du territoire.

- **Les missions pour lesquelles il y a un certain équilibre au sein des répondants, témoignant d'un flou quant aux missions des municipalités et à leur capacité à y répondre.** Ici, près de la moitié des répondants estime que les ressources sont insuffisantes, même si une majorité estime au contraire qu'elles sont suffisantes. Les répondants estiment avoir les ressources insuffisantes pour la culture (à 65 %), l'habitation (49,5 %), le développement (45 %) et les loisirs et sport (à 43,8 %). Si la question ne permet pas de connaître la cause de cette perception, ce grand partage peut renvoyer à deux types de missions : les missions classiques où les municipalités s'investissent fortement et où certains voudraient faire plus (loisirs et sports, développement), mais aussi les missions nouvelles où les municipalités sont désormais sollicitées mais pour lesquelles les élus ont traditionnellement peu d'appétence (culture voire habitation). Retenons donc une certaine hésitation des élus quant à leur capacité à soutenir de manière satisfaisante certaines de leurs missions, traditionnelles mais aussi plus novatrices.

- **Les missions pour lesquelles la perception des répondants est partagée, mais de manière moins évidente :** si deux tiers des élus considèrent avoir des ressources suffisantes, une forte minorité répond l'inverse. Sont ici concernées des missions centrales des municipalités : l'aménagement, le transport en commun et le lien social, qui sont dotés de ressources insuffisantes pour 35 à 36 % des élus interrogés. Ce partage parmi les répondants nous paraît signifiant, puisqu'il dépasse les postures classiques (soit la revendication de plus de moyens ou le refus de certaines missions nouvelles) démontrant une hésitation de la part des élus, autour de missions à la fois centrales pour les municipalités (l'aménagement est classique et le transport monte en force) et qui ne suscitent pas (ou pas encore) une adhésion sans partage (cf. les résistances à la planification des usages des sols et les hésitations face au coût des modes de transport).

À ce premier niveau, l'ensemble de l'échantillon donne l'image d'un groupe somme toute plutôt satisfait des ressources allouées, qui permettent de mener à bien les missions classiques des municipalités, même si des missions anciennes ou plus nouvelles laissent poindre une

satisfaction plus mitigée (où domine toutefois toujours la satisfaction au regard des ressources conférées).

À un deuxième niveau, plus centré sur une lecture territoriale de ces taux de satisfaction, l'enjeu devient de saisir si les caractéristiques de ces territoires permettent d'observer des variations au niveau des réponses relatives aux ressources disponibles pour les missions municipales. Les indices de défavorisation (deuxième colonne de la figure 5) révèlent que sur certains enjeux saillants au cœur des missions municipales (incendie, aménagement, loisirs et sports), les élus des municipalités défavorisées économiquement font plus souvent part d'un manque de ressources — témoignant sans doute, constat très logique, d'une difficulté financière spécifique à assumer ces missions¹³. Mais la combinaison de ces deux indices sous la forme d'une typologie de quatre territoires permet d'aller plus loin (troisième colonne de la figure 5).

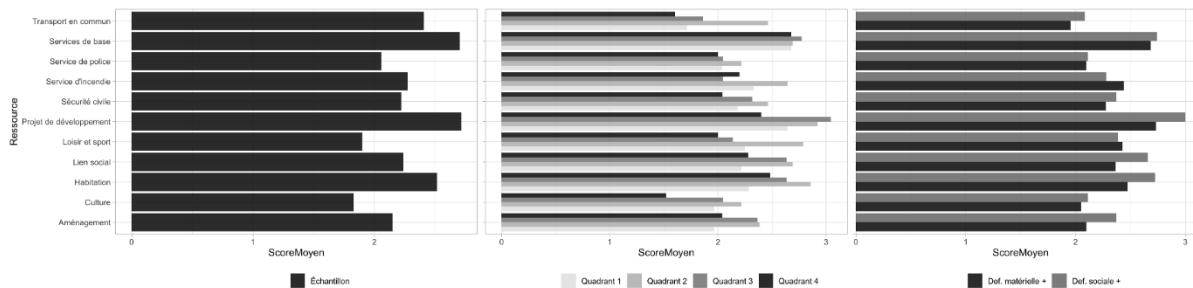
À certains égards, les premiers résultats sont attendus. Ici, avec un taux de réponse positive faible (mais non négligeable : entre 20 et 40 %), les territoires les plus favorisés (DM-DS -, quadrant 4, en noir) font moins état d'un manque de ressource que les autres (à l'exception du transport en commun et du lien social, où elle est la plus élevée à respectivement 76 % et 40 %). Aussi attendue est la posture des élus issus des territoires en croissance mais défavorisés socialement (DM-DS+ : quadrant 3, en gris foncé) : ils se distinguent assez peu des autres catégories, tout en insistant sur des enjeux très diversifiés dans leur territoire (transport, habitation, culture, projets de développement) — une hypothèse serait ici que la croissance économique de ces territoires met à l'épreuve l'intendance collective qui assure l'occupation du territoire, sans pour autant être perçue comme dramatique. De manière plus surprenante, les territoires les plus défavorisés (DM+DS+, quadrant 2, en gris clair) ne se démarquent pas par le constat d'un manque de ressource (à l'exception forte des projets de développement, à 64 %) — en particulier, les services de base apparaissent bien couverts (ce qui confirme le constat précédent que le cœur des missions est plutôt considéré comme bien assumé). Mais le trait le plus marquant dans ce portrait est sans doute tiré des élus des territoires en difficulté économique mais dynamiques socialement (DM+DS -, quadrant 1, en blanc). Ce sont dans ces territoires que le manque de ressource est le plus affirmé, parce qu'ici l'enjeu est moins le petit noyau de services publics minimaux (qui restent bien couverts : sécurité civile, incendie, police, services aux propriétaires), que tout le reste, ces moyens indispensables pour consolider une communauté fragile mais non démunie. Les élus de ces territoires observent certaines lacunes (à 40 % le manque de moyens en matière de lien social et des projets de développement), mais soulignent surtout le besoin d'une action en direction de la communauté (à 54 % des manques en matière d'aménagement et de loisirs et sport, et près ou plus de 60 % pour la culture, l'habitation et le transport en commun).

¹³ S'il n'existe guère de différence quant à certaines missions (services de base, développement, service de police, sécurité civile, transport en commun), elles deviennent plus importantes pour d'autres. Ainsi, bien plus nettement que les territoires défavorisés socialement, les territoires défavorisés matériellement soulignent le manque de ressources en matière de services d'incendie (14 % contre 2 %), d'aménagement (45 % contre 22 %), loisirs et sports (47,6 % contre 30,6 %) — et dans une moindre mesure, en matière de culture (52,4 % contre 41,7 %), d'habitation (57 % contre 47,2 %) et de lien social (38,1 % contre 27,8 %).

Les missions municipales au regard des priorités d'attribution des ressources

Une deuxième série de questions visait à saisir les priorités effectives déterminées par les élus dans l'exercice de leur mission — en les interrogeant sur le niveau de priorité des différents secteurs d'action à ressources constantes¹⁴. Cette fois, la figure présente le score moyen obtenu pour chacune des options pour l'échantillon (colonne 1), les localités défavorisées socialement et matériellement (colonne 2) et selon la position de la localité dans l'un des quadrants de la défavorisation présentés à la figure 3 (colonne 3). L'intérêt de ce questionnaire est d'éviter la facilité de la revendication financée par le tiers payeur gouvernemental, pour insister sur les choix effectués par la municipalité avec des ressources limitées.

Figure 6 : Évaluation des priorités d'attribution des ressources (score moyen)



Une première lecture de ces priorités est assez classique : la dizaine de priorités établies dans la littérature sont reconnues par les élus avec modération, en ce qu'elles obtiennent toutes un score honorable mais sans excès (aucune n'est inférieure à 1,8/4 et supérieure à 2,72/4). Un premier classement sommaire pourrait distinguer le cœur de mission des municipalités, où les priorités sont évidentes (le projet de développement, les services de base et dans une moindre mesure l'habitation, à plus de 2,5/4), et les missions moins reconnues (culture et loisirs et sports, inférieurs à 2/4). Entre ces deux pôles, subsiste un « ventre mou » de missions municipales qui suscitent une adhésion modérée (entre 2 et 2,5/4). Ce premier classement est peu satisfaisant, parce qu'il comprend des missions de nature très différente, touchant aux pourtant indémodables services aux propriétaires (service de police, service d'incendie, sécurité civile), à des missions traditionnelles (développement social et entretien du lien social, aménagement) comme plus récentes (transport en commun). Une lecture historique permet d'aller plus loin en distinguant trois blocs de missions municipales, qui correspondent à différentes générations et donnent lieu à des distinctions plus fines au sein de chaque bloc. Le grand intérêt de cette typologie (cf. tableau 1) est de rappeler que la sédimentation historique des missions municipales est bien réelle (chaque époque produisant ses priorités, selon une lecture verticale du tableau), mais qu'elle s'est traduite moins par une dichotomie entre l'ancien et le nouveau que par l'émergence en trois périodes d'un champ de services territoriaux, dont l'appropriation a été différenciée et qui reste appréciée différemment par les élus (selon une lecture horizontale du tableau 1).

¹⁴ La question posée était la suivante : « Considérant les limites des ressources de votre municipalités, selon vous quels est le niveau de priorité des secteurs suivants pour le développement de votre municipalité ? ».

Tableau 1. Classement des missions municipales selon les priorités déclarées des élus

	Priorité plus forte	Priorité moyenne	Priorité moins forte
Bloc des priorités historiques	Services de base	Sécurité civile Service d'incendie	Service de police
Bloc des priorités classiques	Développement	Aménagement	-
Bloc des priorités nouvelles	Habitation	Loisir et sport Lien social	Culture Transport en commun

- **Le bloc des priorités historiques**, qui ont trait aux services fondamentaux et indispensables à l'occupation du territoire et renvoie aux services historiques à la propriété (Dagenais, 2014) (services d'incendie, de police et de sécurité civile, gestion des eaux ; gestion des matières résiduelles ; voirie-circulation). Ici, on note une gradation entre les services de base plus valorisés (au score de 2,7), les services d'urgence de priorité moyenne (sécurité civile et incendie, autour de 2,25) et la police de moindre priorité (avec un score de 2,05). Ces missions du bloc historique sont pour la plupart considérées de manière homogène par les élus de l'ensemble des territoires, sans variations fortes selon les types de territoire selon les indices de défavorisation — elles sont donc plutôt consensuelles.
- **Le bloc des priorités classiques** qui élargit depuis l'après-guerre la mission des municipalités à la création du développement territorial et à sa répartition dans l'espace municipal, avec le débat entre l'aménagement, qui vise à réguler l'usage de l'espace par la communauté, et le développement, qui vise à susciter de nouveaux usages de l'espace. Ces deux missions historiques apparaissent à des périodes différentes (la planification apparaît en milieu urbain dans les années 1920 et se répand lentement ensuite ; le développement correspond aux logiques d'après-guerre mais sont plus tardivement mobilisés dans les municipalités) mais sont longtemps saisies avec un dynamisme très relatif afin de ne pas bousculer les rapports internes à la communauté (sur la planification : Trépanier, 1982 ; sur le développement : Parent, 2015). Ici, le développement est affiché comme une priorité forte (2,71), qui l'emporte très nettement sur l'aménagement (2,14). Une divergence intéressante se présente ici entre les territoires : les deux missions qui constituent le bloc des priorités classiques sont considérées comme plus prioritaires par les territoires défavorisés socialement (développement à 3 et aménagement à 2,37) que par les territoires défavorisés économiquement.
- **Le bloc des nouvelles priorités** qui, sans être ignorées auparavant (les loisirs sont centraux dans la communauté), poussent à partir des années 1990 les municipalités vers de nouveaux enjeux du secteur de la qualité de la vie, entendue comme des services à la personne plus qu'à la propriété (habitation, transports en commun, loisirs et sports, lien social et culture) (Divay et al., 2019). Ici, les priorités sont l'habitation (2,51) et le transport en commun (2,4), plus que le lien social (2,23) et, surtout, le loisir et la culture (1,89 et 1,83). Ici, observons une seule tendance différente selon les territoires : les territoires défavorisés socialement affichent une priorisation sensiblement des missions du bloc des priorités nouvelles (habitation, lien social) par rapport aux territoires défavorisés économiquement.

Cette lecture des priorités établies par les élus municipaux permet aussi de comparer les réponses en fonction des territoires. De manière générale, on observe assez peu de variation entre les types de territoires (selon qu'ils sont socialement ou économiquement défavorisés) — ce qui signe une certaine homogénéité de l'adhésion à la priorisation des missions municipales (ce qui est particulièrement le cas pour le bloc historique). Le bloc des priorités classiques est cependant celui qui connaît une variation des plus importantes (dans ses deux composantes : développement et aménagement), du fait du volontarisme spécifique des territoires défavorisés socialement — signant sans doute la demande d'une politique plus efficace pour organiser la croissance ou le développement dans des communautés en mal d'intégration sociale. Enfin, cette tendance est confirmée par certaines missions du bloc des priorités nouvelles, qui sont plus affirmées dans les territoires défavorisés socialement. Bref, ce portrait signale donc une certaine homogénéité dans les priorisations des missions municipales, à la nuance près des territoires socialement défavorisés qui sont nettement plus volontaristes pour les missions classiques et certaines missions nouvelles.

Achevons en creusant cette lecture territoriale à partir des quatre types de territoires identifiés auparavant. La première conclusion est peu étonnante, mais confirme que le volontarisme est le luxe de ceux qui n'en ont pas : les territoires doublement défavorisés (quadrant 2, en gris clair) donnent systématiquement des priorités plus élevées, en particulier dans le bloc des priorités nouvelles (transport en commun, culture, loisir et sports, habitation) mais aussi le bloc classique (développement, aménagement). De leur côté, les territoires doublement favorisés (quadrant 4, en noir) restent fixés sur les priorités historiques (où ils font jeu égal avec les autres territoires : services de base, police et incendie), mais font preuve d'un remarquable manque de volontarisme pour les autres blocs. La seconde conclusion est conforme au constat précédent : le volontarisme est le fait des territoires en difficulté socialement (y compris lorsqu'ils sont favorisés économiquement : le quadrant 3, en gris foncé, figure souvent parmi les plus dynamiques — notamment pour les services de base et le développement). Il est tentant de voir dans ce constat que l'activisme municipal serait ici destiné à compenser les difficultés sociales d'une communauté, mais par le renforcement de ses missions de base.

Les territoires défavorisés économiquement mais favorisés socialement (quadrant 1, en blanc) sont de même très peu volontaristes : s'ils font jeu égal avec les autres sur de rares enjeux (notamment dans le bloc historique), ils sont nettement en retrait sur le bloc classique et le bloc nouveau des missions municipales. Une explication serait que dans ces territoires en difficulté économique, la municipalité est conçue comme un outil qui doit remplir son office et ne pas interférer avec une communauté en relative bonne santé.

Conclusion

A contrario des travaux qui s'intéressent rarement aux élus locaux (et bien souvent seulement dans le cadre des villes les plus grandes), cet article faisait l'hypothèse d'une transition du métier des élus régionaux, passants du cœur historique de leur métier (autour des services à la propriété et de l'administration des choses) à une conception plus novatrice (basée sur les services à la personne et l'entretien des communautés) y compris dans les territoires spécifiques d'une région ressources comme le Bas-Saint-Laurent. Pour ce faire, nous avons tenté d'associer deux approches, issues de la science politique et de la géographie économique, pour montrer que, dans un contexte pourtant défavorable depuis les mesures austéritaires de la seconde moitié des années 2010, les élus locaux restent des instances discrètes mais essentielle à la construction du lien social dans les territoires. Après avoir rappelé l'état de la littérature au regard de notre objet, nous avons rappelé que saisir le politique dans les régions ressources demande à la fois à comprendre la géographie spatiale déterminant la région dans son ensemble, et de saisir les logiques communautaires prenant place au niveau municipal ; de même, pour comprendre le métier des élus locaux, il faut examiner le rôle de médiation entre des univers différents, en prenant en compte la tendance à la professionnalisation mais aussi l'existence d'une mission municipale spécifique : la construction et l'entretien d'une infrastructure de la vie collective. Nos hypothèses résident à l'intersection de ces différentes entrées : il existerait une homologie entre les caractéristiques des territoires municipaux et la conception que les élus locaux ont de leur métier ; par leur histoire, les municipalités se sont dotées de trois blocs de compétences dont la sédimentation a produit une sorte de répertoire de l'action municipale et qui devrait porter la trace de la transformation du métier d'élu. Nous avons ensuite explicité les deux volets de l'enquête, une enquête à portée statistique visant à identifier les caractéristiques des territoires du Bas-Saint-Laurent et une enquête par sondage auprès des élus locaux questionnant leur conception des missions municipales.

La partie suivante a examiné les caractéristiques de la région du Bas-Saint-Laurent en termes de défavorisation, en privilégiant une double échelle de lecture qui valorise à la fois les points communs (la géographie spatiale d'une région-ressource) et les différences entre les municipalités qui constituent la région. Ceci a permis de constater que l'ensemble des municipalités de la région sont généralement matériellement défavorisées, mais qu'elles restent relativement favorisées socialement ; cette conclusion doit être cependant nuancée par l'existence de quatre types de territoires en fonction de l'articulation entre la défavorisation économique et la défavorisation sociale. La relecture de ces tendances à l'échelle municipale découvre ainsi « quatre Québec en un », qui témoignent de l'existence de tendances économiques et démographiques lourdes qui structurent le sort des communautés municipales encore aujourd'hui (les municipalités du littoral restent favorisées tandis que celles du Haut-Pays restent plus défavorisées — même si les axes de pénétration viennent nuancer ces constats pour les vallées de la Matapédia et du Témiscouata).

La troisième partie a exploré les opinions des élus quant aux missions municipales pour l'activité de leur propre municipalité, sous deux perspectives. La première série de questions avait trait aux ressources, pour savoir si les élus estiment avoir accès à des ressources suffisantes pour

mener à bien leur mission. Or, si les élus estiment généralement manquer de moyens, ce constat général doit être nettement nuancé, par la distinction de trois types de missions : les élus estiment généralement que leur cœur de métier est relativement bien couvert par les ressources à disposition, même les missions moins centrales sont l'objet d'avis plus partagés (traduisant parfois une certaine hésitation à s'engager dans des missions considérées comme moins légitimes ou moins vitales). Il y a donc un paradoxe apparent, en ce que les élus semblent estimer manquer de ressources en général mais se trouvent assez satisfaits dans les priorités particulières qu'ils attribuent à leur action. Une explication de ce paradoxe réside certainement dans la trajectoire différente des territoires : alors que les territoires favorisés estiment souvent ne pas manquer de ressources (et c'est le cas aussi des territoires les plus défavorisés, de manière assez contre-intuitive), certains territoires affirment plus volontiers un manque de ressources (les territoires en difficulté économique mais dynamique socialement). Une explication générale semble être que les priorités du cœur de métier sont relativement bien couvertes par les ressources municipales (y compris dans les municipalités en difficulté — tout au moins selon la perception des élus) mais que la plupart des municipalités ne sont pas convaincues de la nécessité d'aller au-delà de ce cœur de métier (le volontarisme des territoires en difficulté économique mais dynamiques socialement tranchant ici avec la modestie des autres municipalités).

La deuxième série de questions s'intéressait aussi aux priorités municipales, mais en insistant sur la définition des priorités par les municipalités elles-mêmes, ce qui a permis de dépasser l'opposition entre les priorités anciennes et les priorités nouvelles pour mettre en valeur la tripartition de l'action municipale, avec trois générations de priorités, qui ont gravé dans le marbre municipal l'esprit sensiblement différent qui a présidé à leur naissance. Si le bloc des priorités historiques est centré sur la protection matérielle de la propriété privée conforme à l'esprit du municipalisme du XIX^e siècle, le bloc des priorités classiques renvoie plutôt à la tension de l'après-guerre liée à la croissance (qui doit à la fois être suscité par des politiques de développement et encadré par des politiques d'aménagement), alors que le bloc des priorités nouvelles émerge dans les années 1990 autour des enjeux des services à la personne (mais aussi autour d'un élargissement des enjeux matériels de la municipalité, avec les enjeux d'habitation et de transport en commun). Par certains aspects, il y a des contradictions entre ces différentes générations qui se sont sédimentés dans le temps pour composer l'ensemble des actions municipales reconnu par le droit et plus ou moins légitimes au regard de la communauté de leurs élus, mais le plus intéressant est peut-être ailleurs : chaque bloc de priorités est l'objet d'une appropriation différentielle par les élus locaux, ce qui démontre de véritables capacités d'appréciation de la part des élus au sein des compétences municipales. Toutefois, les priorités historiques restent généralement les plus légitimes ainsi que le développement dans le bloc des priorités classiques — au sens que l'adhésion est relativement homogène selon les territoires, mais sans exclure de nouvelles priorités. Ici encore, ce sont les territoires socialement défavorisés qui se distinguent en ayant une conception plus large et volontariste des missions prioritaires. Plus généralement, les territoires les plus volontaristes sont ceux qui sont doublement défavorisés, même si ce sont bien les territoires en difficulté socialement qui restent les plus dynamiques dans leurs revendications des priorités.

Achevons cette conclusion par le constat que cette relecture territoriale des missions municipales (entendues comme la priorité accordée par les élus municipaux à certaines missions parmi l'ensemble du répertoire d'action municipale) confirme la variation territoriale du métier des élus — y compris dans leur appropriation différentielle des compétences municipales. Or, il nous semble que le reproche d'une insuffisante mise en œuvre des politiques et compétences attribuées par le gouvernement provincial serait insuffisant : ce choix de prioriser certaines missions renvoie aussi à l'existence d'une certaine *culture municipale*, entendue comme l'ensemble des manières de faire l'action municipale considérées comme appropriées par les communautés dans des territoires spécifiques. Insistons sur le fait que l'origine de cette culture est sans doute moins à chercher dans le tréfonds historique des communautés que dans la pratique quotidienne d'un cadre juridique lâchement encadré par des rapports multi-niveaux qui favorisent l'évitement, le flou et une régulation très lointaine par l'État (Sellers et al. 2020). À tout prendre, il s'agit là d'une dimension importante de ce que Guy Bourassa (1968) appelait le *municipalisme* : ce mode de gestion des affaires municipales assez éloigné des canons de la démocratie formelle, qui brille bien plus par son pragmatisme que par ses ambitions de transformation sociale (a contrario de son cousin libertaire). Cependant, et là est peut-être le plus encourageant : sans être plus radical que nécessaire, ce « municipalisme pragmatique » est une manière de protéger les communautés en période d'austérité (Kim et Warner, 2016) qui rappelle que, décidément, vivre dans une région périphérique reste un « agir subversif » et demande des élus en mesure de protéger cette infrastructure municipale de la vie collective qui assure au quotidien l'occupation du territoire, soutient les communautés et participe à leur développement — sous des formes certes parfois *ordinaires*.

Bibliographie

- Baccigalupo, A. (1984). *Les administrations municipales québécoises : Des origines à nos jours: anthologie administrative*. Agence d'Arc.
- Barnes, T. J. (2005). Borderline Communities. Canadian single industry towns, staples, and Harold Innis. In H. Van Houtum, O. T. Kramsch, & W. Zierhofer (Éds.), *B/ordering space* (pp. 109-122). Ashgate.
- Beaudet, G., & Meloche, J.-P. (2012). L'aménagement du territoire au Québec, le parent pauvre des sciences régionales. *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, octobre(4), 691-716.
- Beaudry, R., & Dionne, H. (1996). Vivre quelque part comme agir subversif : Les solidarités territoriales. *Recherches sociographiques*, 37(3), 537-557.
- Belley, S., Divay, G., & Prémont, M.-C. (2011). Le secteur municipal au Québec : Enjeux juridiques, politiques et administratifs. In N. Michaud (Éd.), *Secrets d'États ? Les principes qui guident l'administration publique et ses enjeux contemporains* (pp. 584-608). Presses de l'Université Laval.
- Bérubé, H. (2014). *Des sociétés distinctes : Gouverner les banlieues bourgeoises de Montréal, 1880-1939*. McGill-Queen's Press - MQUP.
- Bherer, L., & Breux, S. (2012a). Les élections municipales au Québec : Enjeux et perspectives. Presses de l'Université Laval.
- Bherer, L., & Breux, S. (2012b). L'apolitisme municipal. *Bulletin d'histoire politique*, 21(1), 170.
- Bherer, L., & Quesnel, L. (2006). La ville : Laboratoire des enjeux démocratiques contemporains. *Politique et Sociétés*, 25(1), 3.
- Bourassa, G. (1968). L'administration municipale. *Recherches sociographiques*, 9(1-2), 45-55.
- Breux, S. (2022). Les maires et leur rémunération : Une enquête pancanadienne. *Politique et Sociétés*, 41(1), 85-112.
- Breux, S., & Couture, J. (Éds.). (2018). *Accountability and responsiveness at the municipal level : Views from Canada*. McGill-Queen's University Press.
- Briquet, J.-L., & Sawicki, F. (1989). L'analyse localisée du politique. *Politix. Revue des sciences sociales du politique*, 2(7), 6-16.
- Caron de Montigny, J.-S., Chiasson, G., & Mévellec, A. (2022). La démocratie supramunicipale québécoise confisquée par les maires? *Politique et Sociétés*, 41(2).
- Chiasson, G., & Mévellec, A. (2019). Les municipalités québécoises face au développement local : Retour des instruments traditionnels ? In J.-P. Brady (Éd.), *Introduction à la vie politique municipale québécoise* (pp. 189-213). Presses de l'Université Laval.
- Collin, J.-P., Léveillé, J., Rivard, M., & Robertson, M. (2003). L'organisation municipale au Canada : Un régime à géométrie variable, entre tradition et transformation. *NRS Urbanisation, culture et société*.
- Côté, S. (2013). Comment concevoir le développement des régions ressources ? In P.-A. Tremblay & S. Tremblay (Éds.), *Penser le développement* (pp. 151-161). Groupe de recherche et d'intervention régionales (GRIR) - Université du Québec à Chicoutimi.
- Côté, S., & Proulx, M.-U. (2002). L'économie des régions périphériques du Québec et son renouvellement actuel. [Développement économique Canada pour les régions du Québec]. *Centre de recherche sur le développement territorial*.

- Dagenais, M. (2014). Le territoire municipal au Québec : Terrain d'expression du pouvoir politique au quotidien. In D. Fyson & Y. Rousseau (Éds.), *L' état au Québec : Perspectives d' analyse et expériences historiques* (p. 19). Centre interuniversitaire d'études québécoises.
- Dahl, R. A. (1961). *Who Governs? : Democracy and Power in an American City*. Yale University Press.
- Divay, G., Belley, S., Caron, L., Charbonneau, É., & Prémont, M.-C. (Éds.). (2019). *Le management municipal. Un gouvernement de proximité ?* Presses de l'Université du Québec.
- Drache, D. (1995). *Staples, markets, and cultural change selected essays*. McGill-Queen's University Press.
- Dugas, C. (1981). *Un pays de distance et de dispersion*. Les Presses de l'Université du Québec.
- Dugas, C. (1983). *Les régions périphériques : Défi au développement du Québec*. Les Presses de l'Université du Québec.
- Fontaine, J., & Le Bart, C. (Éds.). (1994). *Le métier d' élu local*. Éditions L'Harmattan.
- Fortin, J.-C., & Lechasseur, A. (Éds.). (1993). *Histoire du Bas-Saint-Laurent*. Institut québécois de recherche sur la culture.
- Fournis, Y., & Fortin, M.-J. (2017). Repenser le partage de l'espace dans les « régions-ressources » québécoises. In N. Bautès, Y. Bonny, & V. Gouëset (Éds.), *L'espace en partage : Approche interdisciplinaire de la dimension spatiale des rapports sociaux* (pp. 159-174). Presses universitaires de Rennes.
- Grémion, P. (1976). *Le pouvoir périphérique : Bureaucrates et notable dans le système politique français*. Seuil.
- Halseth, G., & Ryser, L. (2019). *Towards a Political Economy of Resource-dependent Regions*. Routledge.
- Hayter, R., & Barnes, T. J. (2001). Canada's resource economy. *The Canadian Geographer/Le Géographe canadien*, 45(1), 36-41.
- Hutton, T. A. (1997). *The Innisian core-periphery revisited : Vancouver's changing relationships with British Columbia's staple economy*. BC Studies: The British Columbian Quarterly, 113, 69-100.
- Institut de la statistique du Québec (2023). En ligne : <https://statistique.quebec.ca/fr/document/indice-de-vitalite-economique-des-territoires>.
- Institut national de santé publique du Québec (2023). En ligne : <https://www.inspq.qc.ca/defavorisation>.
- Jarman, B., Townsend, P., & Carstairs, V. (1991). Deprivation indices. *BMJ (Clinical Research Ed.)*, 303(6801), 523.
- Jean, B. (2012). Les territoires ruraux au Québec : Vers un modèle de développement territorial durable. *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, 4, 649-672.
- Jean, B., Desrosiers, L., & Dionne, S. (2014). *Comprendre le Québec rural, 2e édition revue et augmentée*. Université du Québec à Rimouski – Chaire de recherche du Canada en développement rural – GRIDEQ – CRDT.
- Jones, C. E. (2022). Does a mayor matter? Gentrification, land use policy, and the 2018 mayoral election in Burnaby, BC. *The Canadian Geographer / Le Géographe Canadien*.
- Kerrouche, É. (2020). Notable. In R. Pasquier, S. Guigner, & A. Cole (Éds.), *Dictionnaire des politiques territoriales* (pp. 395-404). Presses de Sciences Po.
- Kim, Y., & Warner, M. E. (2016). Pragmatic Municipalism : Local Government Service Delivery After the Great Recession. *Public Administration*, 94(3), 789-805.

- Kushner, J., Siegel, D., & Stanwick, H. (2001). Canadian Mayors : A Profile and Determinants of Electoral Success. *Canadian Journal of Urban Research*, 10(1), 5-22.
- Lachapelle, R., & Bourque, D. (2020). *Intervenir en développement des territoires*. Presses de l'Université du Québec.
- Lacour, C., & Proulx, M.-U. (2012). La « Belle Province » de la science régionale québécoise. *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, décembre(4), 471-489.
- Le Bart, C. (2017). *Les Maires : Sociologie d'un rôle*. Presses universitaires du Septentrion.
- L'indice de défavorisation matérielle et sociale : En bref : guide méthodologique. (2020). INSPQ, Institut national de santé publique du Québec, BIESP, Bureau d'information et d'études en santé des populations.
- Lucas, J., & Smith, A. (2019). Multilevel policy from the municipal perspective : A pan-Canadian survey. *Canadian Public Administration*, 62(2), 270-293.
- Mévellec, A. (2008). La construction politique des agglomérations au Québec et en France : Territoire, gouvernement et action publique. *Les Presses de l'Université Laval*.
- Mévellec, A., & Tremblay, M. (2016). Genre et professionnalisation de la politique municipale : Un portrait des élues et élus du Québec. *Presses de l'Université du Québec*.
- Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (2023). En ligne : <https://www.mamh.gouv.qc.ca/developpement-territorial/indices-connaissances-et-outils/indices/indice-de-vitalite-economique/>.
- Nicolas, F., Vignon, S., & Laferté, G. (2019). La fabrique (et le travail) du personnel politique rural. *Études rurales*, 204.
- Pampalon, R., Hamel, D., Gamache, P., & Raymond, G. (2009). Un indice de défavorisation pour la planification de la santé au Canada. *Maladies chroniques au Canada*, 29(4), 199-213.
- Parent, F. (2015). *Un Québec invisible*. Presses de l'Université Laval.
- Pinson, G. (2014). Le maire et ses partenaires : Du schéma centre-périphérie à la gouvernance multi-niveaux. *Pouvoirs*, n° 148(1), 95-111.
- Polèse, M. (2009). Les nouvelles dynamiques régionales de l'économie québécoise : Cinq tendances. *Recherches sociographiques*, 50(1), 11-40.
- Polèse, M., & Shearmur, R. (2002). La périphérie face à l'économie du savoir : La dynamique spatiale de l'économie canadienne et l'avenir des régions non métropolitaines du Québec et des provinces de l'Atlantique. *Institut national de la recherche scientifique*.
- Proulx, M.-U. (2008). Appropriation territoriale de responsabilités publiques : Le cas du Québec. *Canadian Journal of Regional Science*, 31(3).
- Proulx, M.-U. (2019). *Splendeurs, misères et ressorts des régions : Vers un nouveau cycle de développement régional*. Presses de l'Université du Québec.
- Quesnel, L. (1986). La démocratie municipale au Québec. *Politique*, 9, 61-97. <https://doi.org/10.7202/040515ar>
- Rochman, J., & Tremblay, D.-G. (2011). Politiques familiales municipales au Québec : Une politique locale pour faire face aux enjeux de développement ? *Politiques et management public*, 28(4), Article Vol 28/4.

- Sellers, J. M., Lidström, A., & Bae, Y. (2020). *Multilevel Democracy: How Local Institutions and Civil Society Shape the Modern State* (1re éd.). Cambridge University Press. <https://doi.org/10.1017/9781108672337>
- Simard, C. (2004). Qui nous gouverne au municipal : Reproduction ou renouvellement ? *Politique et Sociétés*, 23(2-3), 135-158. <https://doi.org/10.7202/010887ar>
- Smith, A. (2019). Travail politique et changement institutionnel : Une grille d'analyse. *Sociologie du travail*, 61(1). <https://doi.org/10.4000/sdt.14661>
- Townsend, P. (1987). Deprivation. *Journal of Social Policy*, 16(2), 125-146. <https://doi.org/10.1017/S0047279400020341>
- Trépanier, M.-O. (1982). Formes traditionnelles et réforme récente du droit de l'urbanisme au Québec : Changement de fond ou changement de formes ? In J. Léveillé (Éd.), *L'aménagement du territoire au Québec : Du rêve au compromis* (p. 11-42). Nouvelle Optique.
- Urbaniak, T. (2014). Studying Mayoral Leadership in Canada and the United States. *International Journal of Canadian Studies*, 49, 205-228. <https://doi.org/10.3138/ijcs.49.205>
- Weisbein, J. (2017). Vers un agenda de recherche sur les politisations ordinaires au sein de la sociologie politique française ? *Politix*, n° 119(3), 147-160.